





**Université de Montréal**

*La RMR de Saguenay, entre croissance et décroissance, perceptions et interventions des acteurs locaux*

par  
**Michaël Tremblay**

Institut d'urbanisme  
Faculté de l'aménagement

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal  
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en urbanisme (M. Urb)

Novembre, 2013

© Michaël Tremblay, 2013



**Université de Montréal**

Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

*La RMR de Saguenay, entre croissance et décroissance, perceptions et interventions des acteurs locaux*

Présenté par :  
**Michaël Tremblay**

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

M. Daniel Gill

.....  
(président-rapporteur)

M. Franck Scherrer

.....  
(directeur de recherche)

M. Jean-Philippe Meloche

.....  
(codirecteur)

M. Martin Simard

.....  
(membre du jury)

## RÉSUMÉ

---

Depuis une vingtaine d'années, la RMR de Saguenay semble avoir connu une diminution démographique et d'importantes transformations économiques, qui auraient confronté les citoyens et les acteurs locaux à une situation de possible décroissance. Dans un contexte de vieillissement de population généralisé à l'ensemble du Québec, la RMR de Saguenay pourrait être perçue comme un territoire précurseur du phénomène de décroissance démographique d'une ville de taille moyenne. C'est l'échelle et l'ampleur du phénomène qui semblent être devenues plus importantes. Dans ce contexte, est-il possible de passer d'un aménagement du territoire basé sur la croissance, à une planification qui tient compte de la possibilité d'une diminution et du vieillissement de la population, ainsi que de la réorganisation des activités économiques ?

L'analyse du discours des acteurs de l'aménagement, du développement économique et du politique soulève la difficulté de concevoir la diminution de la population et les mutations économiques non plus comme un phénomène occasionnel, mais comme un phénomène possiblement structurel qui pourrait être appelé à perdurer dans le temps. Le sujet de la décroissance semble générer une forme de malaise auprès des acteurs, allant même parfois jusqu'au refus de concevoir cette situation. Pour plusieurs, l'éventualité d'un déclin généralisé est inconcevable, la décroissance pouvant alors être perçue comme un échec politique. Il apparaîtrait logique que la plupart des stratégies mises en place reposent sur l'objectif d'un retour à la croissance. À partir des signes précurseurs dans le cadre bâti, en passant par la stratégie du marketing territorial et l'interventionnisme municipal, jusqu'à l'apparition de friches urbaines, les impacts du phénomène de la décroissance, pour la plupart très subtils, se révèlent tout de même présents sur le territoire de la RMR. La décroissance est observée dans cette étude selon une approche nouvelle qui confronte le discours des acteurs, la réalité sur le territoire et l'analyse des dynamiques économiques et démographiques. Il s'agit ainsi d'une recherche exploratoire qui tente de s'interroger sur la façon actuelle de concevoir la croissance urbaine.

Mots-clés : *déclin, décroissance, dévitalisation, renouvellement urbain, rétrécissement urbain, shrinking cities, acteurs locaux, RMR de Saguenay, planification, stratégies, dynamiques économiques, dynamiques démographiques.*

## ***ABSTRACT***

---

Since around twenty years, the Saguenay CMA seems to have underwent a population decline and important economic transformations, which would have confronted citizens and local actors to a situation of a possible decline. In a context of an ageing population generalized to the whole Quebec, the Saguenay CMA can be seen as a precursor territory of the population decline phenomenon for a medium-sized city. It's the scale and the extent of the phenomenon which seem to have become more important. In this context, is it possible to reverse the situation from an urban planning based on growth, to a planning that takes into account the possibility of the decrease and the ageing of the population, as well as the reorganization of economic activities ?

The analysis of the actors's speech, who are involved in planning, economic development and politics, raise the question of the difficulty to conceive the decrease of the population and the economic transformations, not as an occasional phenomenon, but as a possibly structural phenomenon that may last over time. The subject of the decline seems to generate a form of discomfort among the actors, going even to the complete reject of the situation as a possible reality. For several, the eventuality of a generalized decline is inconceivable, the decrease can be perceived as a political failure. It appears that most of the strategies put in place to correct the situation, are based on the goal of a return to the growth. From the signs in the built framework, through the strategy of territorial marketing and municipal interventionism, until the appearance of urban brownfields, the impacts of the population decrease and the economic transformations seems, for the greater part very subtle, but to be present on the territory of the CMA. The shrinking cities phenomenon is observed in this study according to a new approach that confronts the actors's speech, the territory reality and the analysis of the economic and demographic dynamics. It is thus an exploratory research which tries to question the current way of thinking the urban growth.

Keywords : *shrinking cities, urban decline, decay, urban shrinkage local actors, Saguenay CMA, planning, strategy, economic and demographic dynamics.*

## ***TABLE DES MATIÈRES***

---

RÉSUMÉ.....	iv
ABSTRACT .....	v
LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET CARTES .....	x
LISTE DES GRAPHIQUES ET PHOTOS .....	xi
LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS .....	xii
REMERCIEMENTS .....	xiii
INTRODUCTION .....	1
<b>PARTIE 1 : PROBLÉMATIQUE, QUESTIONNEMENT DE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE</b>	
CHAPITRE 1 : LA DÉCROISSANCE : ÉVOLUTION, IMPACTS ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE .....	5
1.1 La décroissance : un phénomène nouveau ? .....	5
1.1.1 Les RMR canadiennes en décroissance démographique: des cas inhabituels et rares ?	6
1.1.2 L'évolution et l'accentuation possibles du phénomène de la décroissance démographique .....	7
1.2 Terminologie : déclin versus décroissance .....	9
1.3 Un phénomène pluridimensionnel à échelles multiples .....	11
1.3.1 Les causes multiples de la décroissance .....	13
1.3.2 La mondialisation et la domination du paradigme de la croissance .....	13
1.4 L'impact du phénomène sur les dynamiques urbaines .....	14
1.4.1 Les fondements économiques de la décroissance démographique .....	14
1.4.2 L'impact de la décroissance sur la population et sur les collectivités .....	15
1.4.3 Les répercussions de la décroissance sur les acteurs locaux .....	16
1.5 La décroissance : un phénomène peu étudié au Canada .....	17
1.6 Les premières interventions des gouvernements sur les territoires en déclin .....	18
CHAPITRE 2 : QUESTIONNEMENT DE RECHERCHE, PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE .....	19
2.1 Le questionnement général : la prise en compte de la décroissance .....	19
2.2 Les objectifs de l'étude : caractériser un phénomène émergent .....	20
2.3 La problématique urbaine dans la RMR de Saguenay : la face cachée de la décroissance .....	21
2.4 Les hypothèses et le questionnement spécifique de la recherche .....	22

2.5 La définition des concepts .....	24
2.5.1 Les dynamiques démographiques : entre exode des jeunes et vieillissement de la population .....	25
2.5.2 Les dynamiques économiques : main d'œuvre et marché du travail .....	25
2.5.3 Les acteurs de l'aménagement du territoire : au cœur des enjeux liés au déclin .....	26
2.5.4 La prise en compte de la décroissance: une réalité difficile à avouer .....	26
2.6 Méthodologie : L'étude de cas suggestive .....	27
2.6.1 La méthodologie des entrevues .....	28
2.6.2 L'élaboration de l'échelle de prise en compte de la décroissance : de l'acceptation du phénomène jusqu'au rejet complet .....	29
2.6.2.1 La constatation et l'acceptation .....	33
2.6.2.2 Le questionnement et la remise en cause de la situation actuelle .....	33
2.6.2.3 L'admission partielle .....	34
2.6.2.4 La contradiction et le malaise dans le discours .....	34
2.6.2.5 La déviation du discours sur la croissance et les éléments positifs .....	35
2.6.2.6 Le rejet et méfiance envers les prévisions et les statistiques .....	35
2.6.2.7 Le refus d'évoquer et de concevoir la décroissance .....	36
2.6.3 La méthode d'analyse du discours : l'analyse thématique .....	36

## **PARTIE 2 : MISE EN CONTEXTE DU CAS DE LA RMR DE SAGUENAY**

CHAPITRE 3 : L'ÉTUDE DU CAS DE LA RMR DE SAGUENAY .....	41
3.1 La RMR versus la ville .....	41
3.2 Le positionnement géographique de Saguenay .....	42
3.3 Les fondements historiques de l'occupation du territoire .....	44
3.3.1 Les grandes étapes du développement économique .....	44
3.3.2 L'ouverture du territoire à la colonisation .....	44
3.3.3 L'émergence des premières usines papetières .....	45
3.3.4 L'implantation des premières alumineries .....	45
3.3.5 Le boom économique .....	46
3.3.6 La tertiarisation: vers une diversification de l'économie saguenéenne ? .....	47
3.4 Les politiques de développement régional .....	48
3.4.1 L'essor de la théorie des pôles de croissance et ses répercussions dans le contexte québécois .....	49
3.4.2 La remise en question de la théorie des pôles de croissance .....	50

3.4.3 Le développement local : la nouvelle solution à la décroissance dans les régions ?	51
3.5 La conurbation du Haut-Saguenay et ses trois pôles urbains .....	52
3.5.1 La réorganisation municipale : la création de Ville de Saguenay .....	52
3.6 Les restructurations de l'économie saguenéenne : une décroissance économique ? .....	54
3.6.1 L'éloignement et la concurrence mondiale .....	55
3.6.2 La domination de l'économie locale par les activités traditionnelles .....	56
3.6.3 Les changements technologiques dans les méthodes de production .....	58
3.6.4 L'érosion de la propriété locale et régionale des entreprises et des capitaux .....	58
3.6.5 La dépendance envers les ressources et leur raréfaction .....	59
3.7 L'évolution de la population active .....	60
3.7.1 L'évolution de l'emploi par secteur d'activité .....	63
3.7.2 L'évolution des revenus .....	64
3.8 Une décroissance démographique à multiples échelles territoriales .....	66
3.8.1 L'évolution de la population de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean .....	66
3.8.2 La situation démographique de la RMR de Saguenay .....	67
3.8.3 Une ville et trois arrondissements ayant connu une décroissance démographique ...	70
3.9 Les phénomènes migratoires : principale cause de la décroissance démographique .....	74
3.9.1 L'impact des migrations sur le déclin démographique .....	75
3.10 Le vieillissement accéléré de la population saguenéenne .....	79
3.11 L'étalement urbain et la croissance du nombre de ménages .....	82

### **PARTIE 3 : ANALYSE DU DISCOURS DES ACTEURS**

CHAPITRE 4 : LE DISCOURS DES ACTEURS : PRISE EN COMPTE, ACCEPTATION ET CONTESTATION DU PHÉNOMÈNE DE DÉCROISSANCE .....	89
4.1 L'analyse du discours des acteurs .....	90
4.1.1 La décroissance passée versus l'éventualité d'une décroissance .....	91
4.1.2 La logique d'acteurs : une notion globale .....	92
4.2 La décroissance, un sujet tabou ? .....	94
4.3 Le discours des acteurs sur l'économie : une situation difficile à caractériser .....	96
4.4 Le discours des acteurs sur la démographie : inquiétudes et optimisme .....	97
4.5 Le boom immobilier : l'argument principal pour réfuter la décroissance .....	99
4.6 Les signes visibles du déclin urbain et ses répercussions sur le territoire .....	101

CHAPITRE 5 : LES STRATÉGIES DES ACTEURS POUR GÉRER LE DÉCLIN .....	105
5.1 Les observations sur le cas de Port-Alfred : les premières manifestations du déclin urbain à Saguenay .....	105
5.1.1 Retour sur l’histoire de Port-Alfred : une ville et son usine .....	106
5.1.2 La désindustrialisation et ses impacts sur le territoire de Port-Alfred .....	107
5.2 Comment réagir à la décroissance ? .....	114
5.3 Les stratégies classiques versus les stratégies nouvelles .....	116
5.4 Les stratégies classiques : la relance économique .....	116
5.4.1 La stratégie de l’image : le marketing territorial .....	117
5.4.2 La stratégie des investissements massifs dans les infrastructures .....	119
5.4.3 La stratégie économique : la consolidation des activités et la diversification de la clientèle .....	120
5.4.4 La stratégie du redéveloppement urbain .....	121
5.4.5 La stratégie de la réforme de la gouvernance à l’échelle locale .....	122
5.5 Les stratégies nouvelles : l’acceptation de la décroissance .....	124
5.5.1 La stratégie du « <i>monitoring territorial</i> » .....	124
5.5.2 La stratégie de la planification .....	125
CONCLUSION .....	127
BIBLIOGRAPHIE .....	135
ANNEXE 1 : Évolution démographique des RMR canadiennes entre 1991 et 2001 .....	i
ANNEXE 2 : Pourcentage d’évolution de la population des RMR canadiennes entre 1991 et 2001 .....	ii
ANNEXE 3 : Évolution démographique des régions administratives québécoise entre 1986 et 2001 .....	iii
ANNEXE 4 : Schéma conceptuel de la décroissance urbaine .....	iv
ANNEXE 5 : Le cadre des entretiens .....	v
ANNEXE 6 : Extraits du discours des acteurs en fonction des attitudes et des stades de prise en compte de la décroissance .....	vi
ANNEXE 7 : Évolution du taux de migration pour le Haut-Saguenay entre 1860 et 1960 .....	x

## ***LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET CARTES***

---

### ***Tableaux et figures***

Figure 1 : Synthèse des boucles de rétroaction liant les facteurs démographiques et économiques de la décroissance

Tableau 1 : Les RMR canadiennes affectées par une diminution démographique entre 1991 et 2011

Tableau 2 : Évolution en pourcentage de la croissance démographique sur différentes périodes de temps et à différentes échelles territoriales

Tableau 3 : Perceptions et attitudes des acteurs dans le discours par rapport à la décroissance

Tableau 4 : Grille de catégorisation des attitudes des acteurs

Tableau 5 : Tableau de l'analyse thématique du discours des acteurs

Tableau 6 : Comparaison des taux d'activité, d'emploi et de chômage entre la RMR de Saguenay et la province de Québec

Tableau 7 : Évolution des revenus dans la RMR de Saguenay entre 1991 et 2006

Tableau 8 : Perceptions et attitudes des acteurs en fonction des thématiques abordées

Tableau 9 : Perceptions des acteurs en fonction de la décroissance passée et future

Tableau 10 : Perceptions selon les types d'acteurs

Tableau 11 : Comparaison de l'évolution de la population entre 2001 et 2011

### ***Cartes***

Carte 1 : L'évolution démographique des régions métropolitaines de recensement au Canada entre 1991 et 2011

Carte 2 : Les régions administratives québécoises ayant connu une diminution de leur population entre 1986 et 2011

Carte 3 : Limites de la RMR de Saguenay en 2006

Carte 4 : Le positionnement périphérique de la RMR de Saguenay

Carte 5 : Arrondissements et pôles urbains de la ville de Saguenay

Carte 6 : L'accroissement du territoire urbanisé sur le territoire de la ville de Saguenay entre 1977 et 2012

Carte 7 : Localisation de l'ancien secteur de Port-Alfred

Carte 8 : Déplacement des activités commerciales dans l'arrondissement de La Baie

Carte 9 : Spatialisation des signes de déclin urbain dans le secteur de Port-Alfred

## ***LISTE DES GRAPHIQUES ET PHOTOS***

---

### ***Graphiques***

Graphique 1 : L'évolution de la population active de la RMR de Saguenay entre 1991 et 2006

Graphique 2 : Répartition des emplois par secteur d'activité dans la RMR de Saguenay entre 1991 et 2006

Graphique 3 et 4 : Répartition des emplois par secteur d'activité au Québec et dans la RMR de Saguenay, en 2006

Graphique 5 : Évolution du pourcentage de croissance de la population entre 1981 et 2011

Graphique 6 : Évolution de la population entre 1976 et 2011

Graphique 7 : Évolution démographique des arrondissements de Saguenay entre 1976 et 2011

Graphique 8 : Bilan migratoire de la RMR de Saguenay entre 1991 et 2011

Graphique 9 : Évolution de la population selon l'âge entre 1991 et 2011

Graphique 10 : Évolution du taux de chômage selon l'âge entre 1981 et 2011

Graphique 11 : Le bilan migratoire de la RMR de Saguenay selon l'âge entre 2001 et 2011

Graphique 12 : La pyramide des âges de la RMR de Saguenay en 2011

Graphique 13 : Évolution des naissances, des décès et de l'accroissement naturel entre 1996 et 2011 dans la RMR de Saguenay

Graphique 14 : Évolution de l'indice de fécondité entre 1996 et 2011 dans la RMR de Saguenay

Graphique 15 : Évolution du nombre de logements et de ménages par rapport à l'évolution de la population entre 1981 et 2011

Graphique 16 : Évolution du nombre de personnes par ménage entre 1981 et 2011

### ***Photos***

Photos 1 à 4 : Cadre bâti montrant des signes de détérioration

Photos 5 et 6 : Le site de l'usine papetière d'Abitibi Consolidated

Photos 7 et 8 : La dévitalisation commerciale

Photos 9 et 10 : Services et institutions ayant fermés leurs portes

Photos 11 et 12 : Ancien emplacement de l'école Sainte-Cécile

Photos 13 et 14 : Terrains vacants

Photos 15 et 16 : Évolution de l'occupation d'un terrain commercial à la suite d'un incendie

Photos 17 et 18 : Dégradation des infrastructures

## ***LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS***

---

RMR : Région métropolitaine de recensement

ISQ : Institut de la Statistique du Québec

BAEQ : Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec

Rapport HMR : Rapport des auteurs Higgins, Martin et Raynaud en 1970

ALENA : Accord de Libre Échange Nord-Américain

PME : Petites et Moyennes Entreprises

CEGEP : Collège d'Enseignement Général et Professionnel

UQAC : Université du Québec à Chicoutimi

CLSC : Centre Local de Services Communautaires

CPE : Centre de la Petite Enfance

CNRC : Centre des Technologies de l'aluminium

## ***REMERCIEMENTS***

---

En préambule à ce mémoire, je souhaiterais adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.

Je tiens à remercier sincèrement messieurs Franck Scherrer et Jean-Philippe Meloche, qui, en tant que directeur et co-directeur de ce mémoire, se sont toujours montrés à l'écoute, compréhensifs et très disponibles. Merci pour les précieux conseils, l'aide et le temps que vous avez bien voulu me consacrer.

Mes remerciements s'adressent également à ma famille et mes amis. Je n'oublie pas mes parents et mon frère pour leur contribution, leur écoute et leurs encouragements. Votre soutien indéfectible m'a été d'une grande aide.

Un mot spécial pour Clémentine sans qui la rédaction de ce mémoire aurait été bien plus ardue. Tes encouragements, ton soutien, tes conseils, ton aide, tes relectures et tes talents de mise en page ont permis d'améliorer la qualité de ce mémoire. Tu as également su me stimuler et me motiver tout au long des étapes successives pour faire ressortir le meilleur et bonifier mon travail.

J'exprime aussi ma gratitude à tous les acteurs locaux saguenéens rencontrés lors des mes recherches. Je tiens à souligner votre ouverture, votre enthousiasme et votre disponibilité. Je suis gré d'avoir bien voulu prendre le temps de me rencontrer et d'avoir accepté de répondre à mes questions avec gentillesse.

Enfin, je tiens à remercier tous ceux et celles, qui au fil des discussions et des relectures ont su faire avancer mon projet.



## ***INTRODUCTION***

---

La ville se transforme constamment. Elle s'accroît et rétrécit, elle se densifie et s'étale. Elle n'est jamais figée. L'étude d'une ville se compare à prendre un instantané d'un moment précis, d'une période définie. Le portrait qui est alors dressé est cependant déjà révolu, au mieux, il est possible d'en faire ressortir les tendances qui influenceront sur le devenir de ce territoire. Cette recherche, qui a été réalisée entre 2011 et 2013, tente d'identifier et de caractériser un phénomène inédit, qui pourrait être appelé à devenir une tendance nouvelle dans les décennies à venir : les villes en décroissance.

Le premier chapitre constitue une introduction et une définition du phénomène de la décroissance urbaine. Il est tout d'abord question de la décroissance dans les contextes canadien et québécois. Par la suite, la décroissance est définie en mettant l'accent sur ses principales dynamiques et sur les liens qui les unissent, ce qui amène à aborder les impacts et les causes sur les territoires touchés par le phénomène.

Le second chapitre quant à lui explique le projet de recherche. Il expose le canevas de cette recherche, en définissant et en développant la problématique et le questionnement à la base de cette étude, en proposant des hypothèses et en abordant les différents aspects liés à la méthodologie développée pour tenter de répondre à la problématique de la recherche.

Le troisième chapitre constitue une description du territoire de la RMR de Saguenay. Il est tout d'abord question du positionnement géographique et des limites du territoire de la RMR. Par la suite, un bref historique permet de définir les grandes étapes structurantes pour le développement de ce territoire. Puis, les dynamiques économiques et démographiques de la RMR de Saguenay sont approfondies afin de caractériser le contexte de développement actuel et passé. Tous ces éléments servent aussi à illustrer la réalité passée, qui s'apparente à une décroissance, à tout le moins démographique, et à une réorganisation des activités économiques.

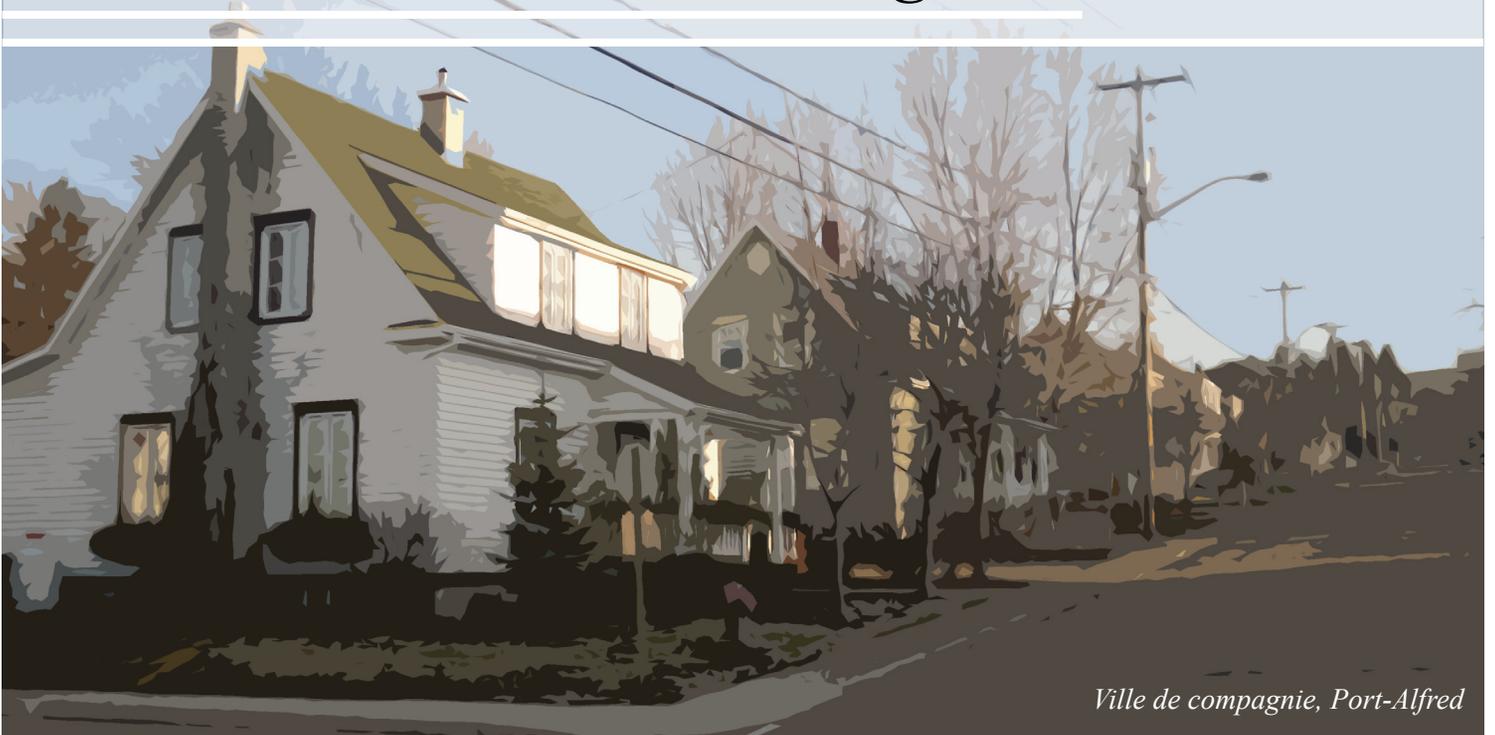
Le quatrième chapitre porte sur l'analyse du discours des acteurs locaux saguenéens. Ces propos ont été recueillis par le biais d'entretiens semi-dirigés. À travers diverses thématiques, les perceptions et les opinions des acteurs ont été collectées. L'objectif est de les confronter et d'analyser leur degré de conscientisation face au phénomène de la décroissance et ultimement définir leur degré de prise en compte de ce dernier, dans l'exercice de leurs fonctions.

Le dernier chapitre porte sur les stratégies mises en place, dans le cas de la RMR de Saguenay, pour gérer la diminution passée de la population et les transformations économiques. En effet, bien que la plupart des acteurs ont fait preuve d'une prise en compte plus ou moins marquée des difficultés passées en fonction des thématiques abordées, il a été possible de faire ressortir dans leur discours plusieurs stratégies et interventions pour gérer la situation.



## ***PARTIE 1***

# *Problématique, questionnement de recherche et méthodologie*





# ***CHAPITRE 1***

## ***LA DÉCROISSANCE : ÉVOLUTION, IMPACTS ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE***

---

Ce chapitre tente d'identifier les origines et les causes du phénomène de la décroissance. Il est aussi question de son évolution passée et actuelle dans le contexte plus large du Canada et du Québec. Il vise aussi à définir la décroissance par rapport à ses impacts sur une population et sur un territoire donné.

### ***1.1 LA DÉCROISSANCE : UN PHÉNOMÈNE NOUVEAU ?***

---

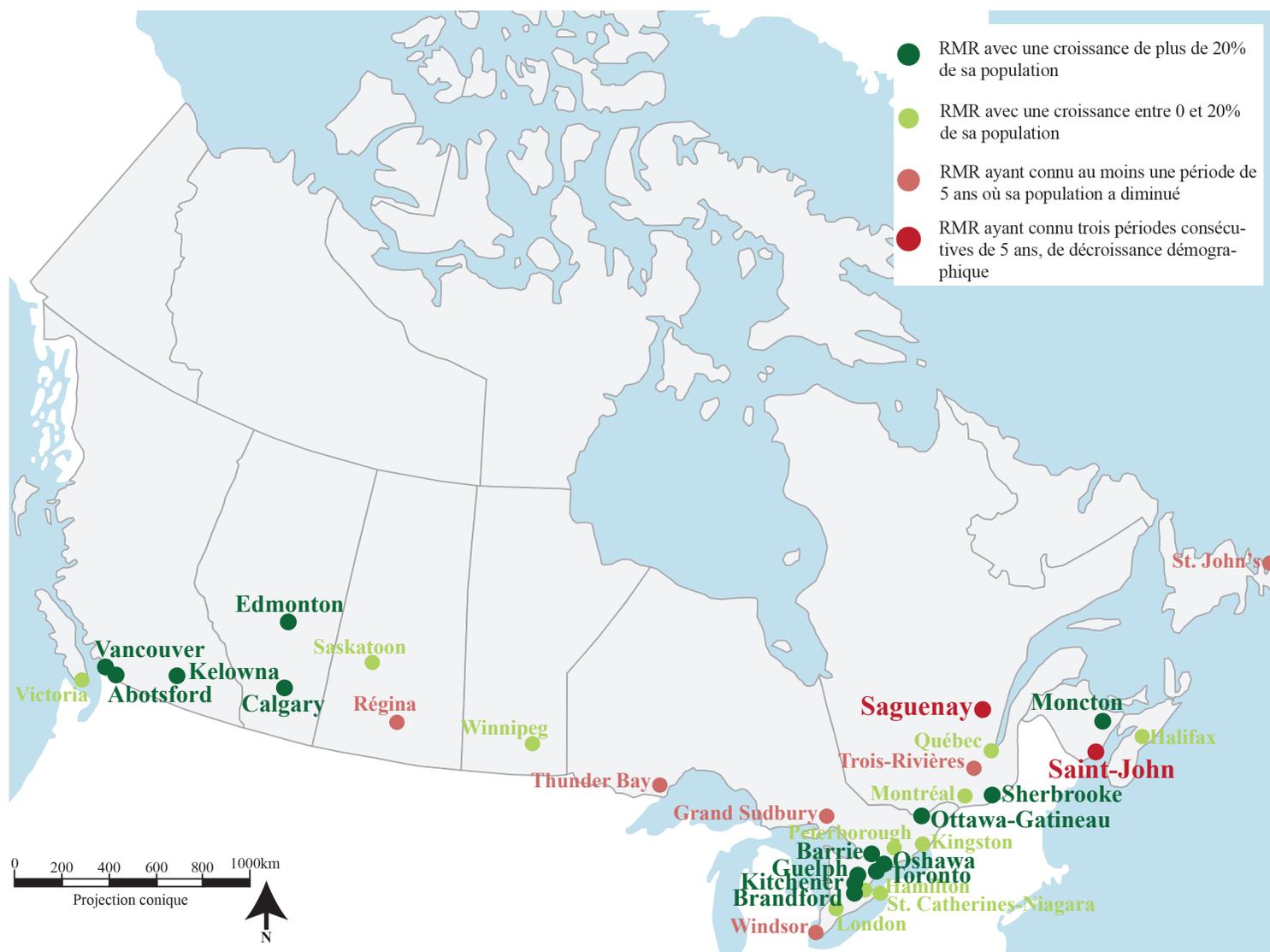
Durant la majeure partie de l'histoire, les villes ont été confrontées au phénomène de la décroissance. Les périodes de décroissance ont donc fait autant partie du développement des villes que les phases de croissance (Rieniets, 2006, p.30). Le phénomène n'est donc pas nouveau. Les périodes de changements radicaux dans les sociétés ont entraîné l'abandon de villes et de villages, et ce, durant l'antiquité, au cours du Moyen-âge et jusqu'à nos jours (Oswalt et al., 2005). L'industrialisation a bouleversé cet équilibre en redéfinissant le développement selon une dynamique de croissance intensive et perdurant sur de longues périodes (Rieniets, op.cit., p.30)

Selon Philipp Oswalt (2005), le phénomène de la décroissance a été constaté pour la première fois dans les métropoles modernes, il y a environ 50 ans. Ce phénomène a alors été interprété comme une anomalie, limitée dans le temps et à un territoire donné. Ainsi, après la Seconde Guerre mondiale, malgré une période de croissance économique sans précédent et un contexte de stabilité politique, de plus en plus de villes sont entrées dans des périodes de chutes démographiques soutenues (Rieniets, op.cit., p.30). Jusque dans les années 1970 et 1980, le phénomène était concentré dans les pays riches et industrialisés, principalement aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne. Cependant, depuis les années 1990, le phénomène est en pleine expansion. À l'échelle mondiale, plus du quart des villes de plus de 100 000 habitants seraient affectées par une diminution de leurs effectifs de population (ibid.).

### 1.1.1 Les RMR canadiennes en décroissance démographique : des cas inhabituels et rares ?

Dans l'histoire du Canada, la décroissance démographique de régions métropolitaines est un phénomène relativement récent. Ce ne sont plus de petits villages et de petites villes qui décroissent, mais bien des aires métropolitaines de plus de 100 000 habitants. C'est l'échelle et l'ampleur du phénomène qui se sont modifiées. Le Canada compte 33 régions métropolitaines de recensement (RMR). De ce nombre, sept d'entre elles ont connu ou connaissent, depuis 1991, des périodes de diminution de population entre deux recensements (voir Tableau 1 : Les RMR canadiennes affectées par une diminution démographique entre 1991 et 2011). Il s'agit d'une RMR sur cinq. Parmi ces dernières, seulement trois d'entre elles ont connu une baisse démographique sur une période d'au moins 10 ans. Les seules RMR ayant subi un recul de leur population sur trois recensements consécutifs, soit 15 ans, sont Saguenay et Saint John N.-B. (Martel et Chagnon, 2012, p.14).

Carte 1 : L'évolution démographique des régions métropolitaines de recensement au Canada entre 1991 et 2011



**Tableau 1 : Les RMR canadiennes affectées par une diminution démographique entre 1991 et 2011**

RMR	Évolution de la population par période				Nombre de période de décroissance démographique
	1991-1996	1996-2001	2001-2006	2006-2011	
Windsor	9,4%	7,3%	5,0%	<b>-1,3%</b>	<b>1</b>
Régina	1,0%	<b>-0,4%</b>	1,1%	8,0%	<b>1</b>
St. John's TNL	1,3%	<b>-0,7%</b>	4,7%	8,8%	<b>1</b>
Grand Sudbury	5,1%	<b>-6,0%</b>	1,7%	1,6%	<b>1</b>
Saguenay	<b>-0,3%</b>	<b>-3,4%</b>	<b>-2,1%</b>	1,0%	<b>3</b>
Trois-Rivières	2,7%	<b>-1,7%</b>	5,2%	4,9%	<b>1</b>
Thunder Bay	1,4%	<b>-3,7%</b>	0,8%	<b>-1,1%</b>	<b>2</b>
Saint John N.B.	<b>-0,1%</b>	<b>-2,4%</b>	<b>-0,2%</b>	4,4%	<b>3</b>

© Michaël Tremblay

\* Voir annexe 1 et 2 pour l'ensemble des RMR

Source : Statistique Canada

Il est possible de constater que les RMR affectées par une baisse de leur population sont, pour la plupart, situées en marge des grands centres urbains du pays. Elles se trouvent dans des régions éloignées et bien qu'elles constituent des centres urbains régionaux, leurs structures économiques et sociales semblent ne plus suffirent à leur garantir une croissance démographique. L'économie de ces communautés est souvent peu diversifiée et basée sur l'exploitation des ressources naturelles. Elles se caractérisent également par un vieillissement accentué de leur population, en raison notamment de l'accumulation de déficits migratoires en faveur des grands centres urbains et de la chute de la natalité.

### ***1.1.2 L'évolution et l'accentuation possibles du phénomène de la décroissance démographique***

Dans un contexte de diminution de la population, il y a une scission importante qui tend à s'amplifier entre les régions en matière de développement. Les régions en perte démographique, souvent éloignées des grands centres urbains, font face à des problématiques d'exode de leur population, de déconstruction, de vacances, alors qu'à l'inverse, les régions en croissance profitent de cette situation pour attirer de nouvelles populations. Cependant, il est impossible de prédire si dans 20 ans les régions en croissance pourront toujours tirer profit de cette situation ou bien si elles seront à leur tour affectées par la chute de leur population, ce qui précipiterait le pays entier dans une phase de décroissance démographique (Birg, 2006, p.120). À l'échelle mondiale, Piché et Le Bourdais (2003) mentionnent que dans la mesure où le régime démographique planétaire se dirige vers un ralentissement, il est probable d'imaginer que d'ici une centaine d'années, c'est le monde dans son ensemble qui sera rattrapé par les défis de la stabilisation de la population, voire de la décroissance. En effet, depuis le début des années 1970, le taux de croissance de la population mondiale décline et les projections montrent qu'il sera nul en 2070, pour ensuite devenir négatif (Birg, op.cit., p.120).

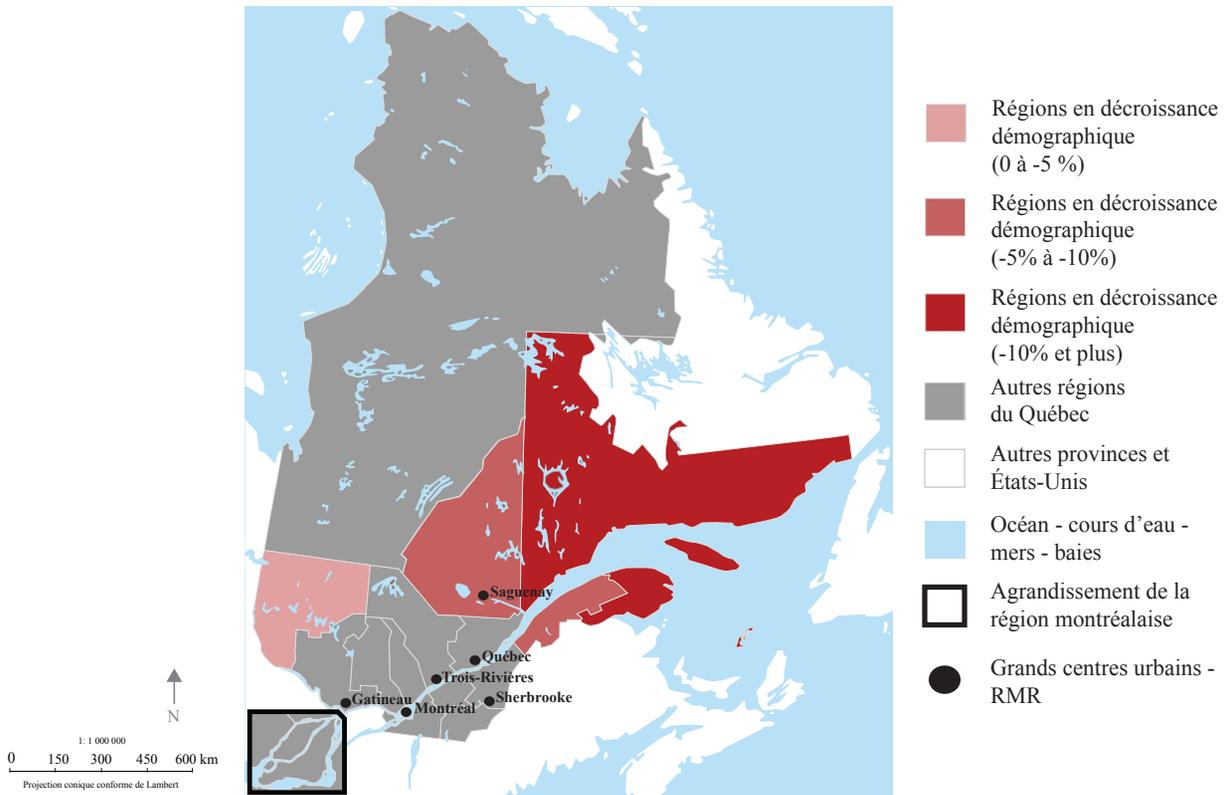
Ainsi, pour la première fois, le 21<sup>e</sup> siècle pourrait être celui où plusieurs pays, après avoir connu des siècles de croissance de leur population, entreraient dans une phase de diminution démographique sur le long terme (Rieniets, op.cit., p.30). Il est donc probable que la population mondiale se retrouve dans une phase de décroissance à partir de 2070, à l'exception des pays les plus pauvres qui possèdent la plus forte natalité et par conséquent la plus forte croissance démographique (Birg, op.cit., p.120). Dans ce contexte, les autorités risquent d'être de plus en plus confrontées à la gestion de territoire dont la population diminue ou stagne.

En ce qui concerne le Québec, les scénarios démographiques montrent que la population continuera son vieillissement et que les régions éloignées risquent d'être plus affectées par ce phénomène, que les grands centres urbains (ISQ, 2009, p.48). Dans quelques décennies, le Québec dans son ensemble pourrait donc être confronté à une diminution généralisée de sa population.

*« En ce sens, l'idée d'une décroissance démographique au plan national constitue un phénomène nouveau que l'imaginaire a de la difficulté à traiter, ayant baigné depuis un siècle dans un monde de croissance démographique et économique » (Piché et Le Bourdais, op.cit., p.308-309).*

Cependant, il faut souligner que selon les dernières prévisions de l'ISQ (2012, p.15), si les tendances actuelles perdurent, le Québec ne connaîtrait pas de chute de sa population d'ici 2056, mais au pire une stagnation de ses effectifs à partir de 2029. Cette situation limiterait donc les impacts négatifs du phénomène sur l'occupation du territoire. Depuis le début des années 1960, il est possible de distinguer une fracture grandissante entre les régions périphériques québécoises et les régions situées dans le centre et le sud du Québec. En effet, les premières sont affectées par des perturbations économiques et par une diminution démographique, alors qu'à l'inverse les secondes sont en forte croissance (Bouchard, 2006, p.21). Les régions de l'ouest du Québec, principalement celles situées autour de Montréal, connaissent une croissance démographique importante (Tremblay et Vézina, 2004, p.7). À l'inverse, le dépeuplement, l'un des premiers indices de l'émergence d'un déclin, a successivement été constaté dans les régions de l'est du Québec, soit le Bas-St-Laurent et la Gaspésie dans les années 1960, puis il s'est étendu à la Côte-Nord dans les années 1970, pour atteindre le Saguenay-Lac-Saint-Jean dans la décennie 1980, et finalement toucher également la Mauricie et l'Abitibi-Témiscamingue dans les années 1990 (Bouchard, 2006, p.35). Ces régions administratives couvrent 36% du territoire et regroupent 14% de la population québécoise, soit un peu plus d'un million de personnes (idem, p. 25). Le Saguenay-Lac-Saint-Jean regroupe un peu plus du quart de cette population. Cette région a vu sa population diminuer d'environ 10% entre 1991 et 2011. Ainsi, le phénomène, loin de se résorber, tend à se propager à l'échelle de toute la province et à s'amplifier à mesure que l'on s'éloigne des grands centres (Tremblay et Vézina, op.cit., p.7).

**Carte 2 : Les régions administratives québécoises ayant connu une diminution de leur population entre 1986 et 2011**



© Michaël Tremblay

\* Voir annexe 3

Source : Institut de la statistique du Québec

L'éventualité d'une décroissance généralisée semble, pour certains, être dramatique puisqu'elle annoncerait une décroissance économique et démographique comme il est possible de le constater actuellement dans les petites localités des régions périphériques. Alors que d'autres pensent que cette éventualité est inéluctable et qu'il vaudrait mieux réfléchir aux moyens de gérer et de stabiliser cette décroissance de la population (Piché et Le Bourdais, op.cit., p.309).

## ***1.2 TERMINOLOGIE : DÉCLIN VERSUS DÉCROISSANCE***

La notion de déclin urbain est complexe, car il n'existe pas de définition et de terminologie reconnues par tous (Cunningham-Sabot et al., 2010, p.68). La terminologie utilisée varie d'un chercheur à l'autre et d'une langue à l'autre. Ainsi, les termes les plus répandus en langue anglaise sont : *shrinking cities*, *shrinking regions* et *urban shrinkage*. En allemand, il est question de *stadtschrumpfung* et de *schrumpfende regionen*. La difficulté majeure réside dans la traduction française de ces termes. Certains auteurs comme Florentin et al. (2009) parlent de rétrécissement urbain, alors que Fol et Cunningham-Sabot (2010) parlent de villes en déclin ou de déclin urbain.

Dans l'ouvrage collectif de Baron et al. (2010), plusieurs chercheurs se sont penchés sur la question, pour finalement préférer le terme de « ville en décroissance ». Le terme « déclin » ferait selon eux, référence à un destin inéluctable qui contribuerait à stigmatiser les territoires sur lesquels une telle étiquette serait apposée (Cunningham-Sabot et al. , op.cit., p.70). Dans ce contexte, le terme de « décroissance » serait donc plus neutre : il permettrait de quantifier la décroissance en dressant un portrait statistique d'un territoire basé sur des indicateurs; il ne ferait plus référence aux effets urbains physiques; et il se concentrerait sur les éléments structurels économiques et démographiques (idem, p.71). Enfin, « à la décroissance peut succéder la croissance, alors qu'il est plus difficile de remonter la pente d'un déclin souvent vu comme inéluctable » (ibid.). Pour toutes ces raisons, dans cette étude, il sera question majoritairement de décroissance quand les propos portent sur des notions démographiques ou économiques et de déclin lorsqu'il est question de réalité spatiale et physique.

En tenant compte des définitions précédentes, il est donc possible d'en arriver au constat suivant : la RMR de Saguenay et plusieurs de ses composantes territoriales seraient en décroissance démographique. Le tableau 2 montre l'évolution de la situation sur diverses périodes (30, 20, 10 et 5 ans) et pour diverses échelles territoriales.

**Tableau 2 : Évolution en pourcentage de la croissance démographique sur différentes périodes de temps et à différentes échelles territoriales**

	Ensemble du Québec	Saguenay-Lac-Saint-Jean	RMR de Saguenay	Ville de Saguenay	Arr. de Chicoutimi	Arr. de Jonquière	Arr. de La Baie	Reste de la RMR
<b>30 ans</b> (1981-2011)	18,5	-7,3	-3,4	-5,0	-0,7	-7,4	-13,0	23,9
<b>20 ans</b> (1991-2011)	12,7	-7,8	-5,0	-6,4	-5,9	-4,8	-13,3	17,9
<b>10 ans</b> (2001-2011)	8,4	-4,4	-1,1	-1,6	-1,1	-0,4	-7,6	8,0
<b>5 ans</b> (2006-2011)	4,5	-1,0	1,0	0,7	0,7	1,4	-1,4	6,3

© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

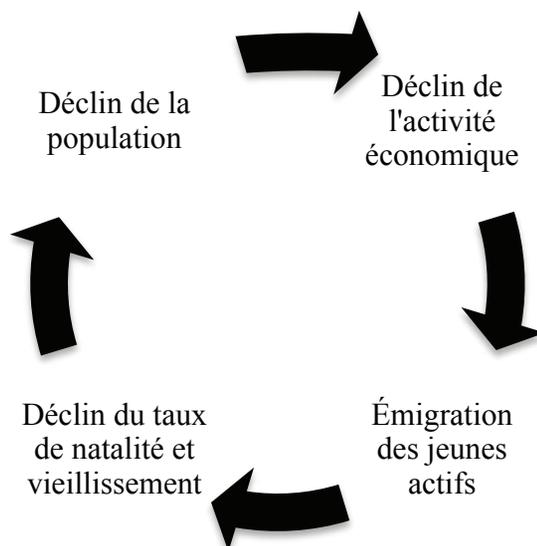
Ce tableau illustre aussi l'importance de la temporalité et du contexte spatial dans l'analyse de la décroissance. Par exemple, un territoire qui connaît une croissance démographique au cours d'une année, ou bien sur une période de cinq ans, peut être en réalité en décroissance si l'analyse porte sur 10, 20 ou 30 ans. Ainsi la compréhension du déclin ne peut se faire qu'à travers une analyse exhaustive du territoire sur le long terme. En effet, c'est ce qui distingue une situation de crise ponctuelle d'une situation de crise structurelle, autrement dit d'un cycle de décroissance. De plus, il est important de noter que depuis 2006, la situation démographique dans la RMR de Saguenay montre des signes d'une nette amélioration.

### ***1.3 UN PHÉNOMÈNE PLURIDIMENSIONNEL À ÉCHELLES MULTIPLES***

La décroissance et les phénomènes qui y sont rattachés constituent un amalgame complexe. Selon Palagst et Aber (2009, p.1), le phénomène des villes en décroissance est un processus pluridimensionnel, qui peut affecter une ville entière, un quartier, ou bien l'ensemble d'une aire métropolitaine. La décroissance peut prendre plusieurs formes. Il peut s'agir d'une décroissance économique ou démographique, ou bien d'une combinaison de ces deux éléments (Hall, 2006, p.144). Le phénomène peut donc évoluer à différentes échelles et toucher à la fois les composantes et les bases économiques, démographiques, sociales, environnementales et politiques d'un territoire.

Théoriquement, la planification de la décroissance est complexe puisque le phénomène évolue en spirale : une fois qu'il est amorcé, le processus de la décroissance s'accélère et la combinaison des différentes composantes accentue de plus en plus le phénomène. Les différentes composantes agissant de façon synergique les unes avec les autres. Ainsi, la décroissance économique et démographique peuvent agir en tandem, ce qui engendre une boucle de rétroaction qui, comme le démontre la figure 1, amplifie et nourrit le phénomène (Hall, 2006, p.122).

***Figure 1 : Synthèse des boucles de rétroaction liant les facteurs démographiques et économiques de la décroissance***



*Source : Villes et régions européennes en décroissance, Baron et al., 2010, p. 129*

En pratique, bien que les territoires en diminution démographique ont tendance à disposer d'indicateurs économiques plus faibles que la moyenne nationale et à avoir une structure économique moins diversifiée, Van Hamme (2010, p.129) souligne qu'il existe une très forte hétérogénéité en matière de performances économiques dans les territoires affectés par la décroissance de leur population. Selon ce dernier, les territoires dont la population décroît n'ont donc pas nécessairement des dynamiques économiques médiocres, dans certains cas se serait plutôt l'inverse qui se produirait (ibid.). La grande différence entre les dynamiques économiques et démographiques réside dans la temporalité de chacune. Ainsi, Van Hamme (ibid.) souligne : « *que les évolutions économiques sont sujettes à des conjonctures instables alors que le déclin démographique est un processus lent et beaucoup moins imprévisible* ». Cette plus grande instabilité des dynamiques économiques dans le temps et dans l'espace, rend donc plus difficile et complexe, l'établissement d'une corrélation entre démographie et économie dans le contexte des territoires en décroissance.

Au-delà de la relation entre les dynamiques économiques et démographiques, la décroissance urbaine s'inscrit aussi dans un contexte spatial et temporel. Ainsi, l'échelle d'analyse territoriale joue un grand rôle dans la compréhension et la caractérisation du phénomène, puisqu'il ne concerne ou n'affecte pas de la même manière un quartier et une aire métropolitaine. C'est pourquoi la définition de la décroissance urbaine est très sensible au choix des unités territoriales choisies pour analyser le phénomène (Cunningham-Sabot et al., op.cit., p.84). Nous reviendrons dans le chapitre 2 sur les échelles territoriales choisies pour analyser les cas de la RMR de Saguenay.

En ce qui concerne la temporalité du phénomène de décroissance, Cunningham-Sabot et al. (ibid.) proposent de considérer comme en décroissance, un territoire « *qui perd une proportion significative de sa population au cours d'une période supérieure ou égale à une génération* ». Cependant, cette définition laisse place à l'interprétation en ce qui concerne l'amplitude de la baisse démographique. Néanmoins, il est possible de conclure que selon eux, une baisse significative ferait référence à une diminution de l'ordre de 5 à 10% (ibid.). L'étude de la décroissance sur une période minimale de 20 ou 30 ans permettrait de limiter les biais liés aux événements ponctuels, par exemple l'ouverture ou la fermeture d'une usine. L'étude sur une génération des tendances démographiques permettrait aussi de mieux cerner les transformations structurelles, soumises à des cycles, qui font ressentir leurs effets à long terme sur la population d'un territoire (ibid.).

### ***1.3.1 Les causes multiples de la décroissance***

Selon Rieniets (op.cit., p.30) les causes de la décroissance sont diverses et multiples. Elles peuvent être sociales : migrations massives, suburbanisation, maladies, épidémies, vieillissement accéléré de la population, changements démographiques (diminution de l'espérance de vie, chute de la natalité), etc. Elles peuvent être économiques : désindustrialisation, délocalisation des activités, pertes d'emplois massives, chômage, etc. Elles peuvent être politiques : guerres, perte d'influence, instabilité politique, transformation du contexte politique, etc. Finalement, les causes peuvent aussi être environnementales: catastrophes naturelles, épuisement des ressources, diminution des ressources hydriques, désastres écologiques, etc. Ces causes peuvent aussi interagir entre elles, s'additionner pour accentuer ou accélérer le phénomène et ainsi en augmenter l'échelle et l'ampleur.

### ***1.3.2 La mondialisation et la domination du paradigme de la croissance***

La mondialisation de l'économie, l'ouverture des marchés et la mise en concurrence des villes et des territoires non plus sur une base régionale ou nationale, mais à l'échelle mondiale ont mené à l'émergence du phénomène de métropolisation. Ce processus de polarisation sociospatiale provoque des concentrations de population et de production économique dans les aires métropolitaines et, à l'inverse, un dépeuplement accompagnant les restructurations économiques dans les espaces périphériques (Cunningham-Sabot et al., op.cit., p.190). Les territoires se divisent alors en deux catégories. Il y a les territoires considérés comme gagnants, principalement les aires métropolitaines, qui sont arrivées à adapter leur économie et à faire face aux transformations des conditions de marché, et ceux considérés comme perdants qui quant à eux sont confrontés à des dynamiques de décroissance. Ces dynamiques de décroissance sont créées par divers facteurs, dont la désindustrialisation et d'autres changements structurels dans l'économie, qui engendrent une hausse importante du chômage. Cette situation pousse une part substantielle de la population à émigrer vers les territoires dits gagnants. Il s'agit principalement de jeunes et de diplômés, ce qui vient d'autant plus alimenter les dynamiques décroissantes en place (Cunningham-Sabot, 2010, p. 208).

La désindustrialisation qui touche les pays occidentaux, principalement dans les régions périphériques, a enclenché des dynamiques démographiques, sociales et urbaines fortement régressives (Cunningham-Sabot et al., op.cit., p. 207). Les dynamiques démographiques affectent sur une plus longue durée le développement d'un territoire que les facteurs économiques (idem, p. 206). De plus, des changements démographiques majeurs touchent actuellement la plupart des pays industrialisés.

Van de Kaa (1987) allait même jusqu'à affirmer que nous vivons actuellement une seconde transition démographique, dans la mesure où la chute drastique du taux de natalité et le vieillissement prononcé de la population, lié à l'augmentation de l'espérance de vie, créent des transformations majeures et durables de la structure démographique de nos sociétés. Dans cette phase, le taux de natalité est plus faible que le taux de mortalité, ce qui entraîne une croissance négative de la population et par conséquent, précipite le pays dans son ensemble dans une phase de diminution démographique (Birg, op.cit., p.120).

Le paradigme de la croissance, qui domine nos sociétés capitalistes depuis la révolution industrielle, a transformé la croissance économique en un objectif sacré et en un moyen d'assurer le développement social (Harribey, 2003, p.2). Alors que, la décroissance est considérée comme une situation anormale, qui doit être réglée. La croissance semble être devenue l'objectif ultime, qui nous pousse à croire que tout type de développement est bon. Cependant, il est possible de constater, dans de nombreux endroits dans le monde, que malgré l'implantation de mesures pour contrer la décroissance, certaines villes et régions continuent irrémédiablement leur déclin. Il convient alors de se demander si la véritable solution ne consisterait tout simplement pas à les laisser décliner et à encadrer la décroissance.

## ***1.4 L'IMPACT DU PHÉNOMÈNE SUR LES DYNAMIQUES URBAINES***

---

La décroissance est un phénomène qui affecte l'ensemble des dynamiques urbaines. Bien que les causes premières soient, le plus souvent, de nature économique, il n'en demeure pas moins que ses impacts se font sentir sur toutes les sphères de la vie urbaine. En ce sens, il est donc logique que l'économie, la population et les acteurs locaux d'un territoire en décroissance soient directement affectés et doivent donc interagir avec ce phénomène.

### ***1.4.1 Les fondements économiques de la décroissance démographique***

Du point de vue économique, la décroissance entraîne un déclin du marché de l'emploi et des opportunités d'affaires (Leadbeater, in Pallagst et al.,2009). En effet, la désindustrialisation, entraînée par la mondialisation et le transfert des activités manufacturières dans les pays en développement, a gravement touché les régions périphériques qui souvent dépendaient de l'industrie et de l'exploitation des ressources naturelles pour leur développement.

La fermeture de nombreuses entreprises, qui ne sont plus compétitives sur le marché mondial, se répercute irrémédiablement dans les autres domaines d'activités économiques. Le secteur des commerces et services est le premier touché. Les entreprises de ce secteur voient alors leur chiffre d'affaires diminuer et les plus fragiles sont forcées de fermer leurs portes. Ce phénomène provoque ainsi un « *effet domino* » qui engendre une dévitalisation généralisée de l'activité économique du territoire en question.

C'est ainsi que les perturbations économiques vont engendrer et être liées à la décroissance démographique (Fol et Cunningham-Sabot, 2010, p.368-369). En effet, le fonctionnement de l'économie a un impact direct sur les populations et leur mode de vie. Le dynamisme de l'économie d'un territoire est un élément essentiel au développement urbain. Sans croissance économique, le développement d'un territoire devient alors stagnant. Lorsqu'un déclin commence à l'affecter, une population, aussi résiliente soit-elle, ne peut résister lorsqu'il s'échelonne sur de longues périodes.

La dévitalisation de l'économie se répercute, donc, irrémédiablement sur la structure démographique des collectivités et accentue ou génère le phénomène de décroissance démographique. En effet, les conditions défavorables du marché de l'emploi poussent les jeunes à migrer vers les grands centres urbains, ce qui fait que les régions en déclin perdent à la fois des habitants et des naissances à venir (Fol et Cunningham-Sabot, 2010, p.368-369).

Cet exode régional, que l'on peut associer au phénomène de métropolisation, jumelé avec un faible taux de natalité, souvent sous le seuil de renouvellement de la population, accentue le phénomène du vieillissement de la population (Florentin et al., 2009, p.6). Ces caractéristiques démographiques n'aident en rien l'activité économique qui se trouve alors entraînée dans une dynamique négative.

#### ***1.4.2 L'impact de la décroissance sur la population et sur les collectivités***

Au point de vue social, la décroissance économique et démographique entraîne une diminution des services à la population, qui deviennent trop coûteux à maintenir en place en raison de la diminution constante du nombre d'usagers. Ainsi, au début du cycle de décroissance, les écoles et les commerces ferment, puis s'en suit une diminution généralisée de l'offre des services, pour finalement aboutir, dans les cas extrêmes à l'abandon de quartier entier par la population. Le phénomène peut donc provoquer une paupérisation et une baisse de la qualité de vie de la population (Leadbeater, in Pallagst et al., op.cit., p.89).

La décroissance économique et la désindustrialisation nuisent également à l'environnement, dans le sens où de nombreuses friches industrielles font leur apparition. La diminution de l'activité industrielle engendre l'abandon de sites souvent fortement contaminés ce qui nuit au redéveloppement de ces espaces. De plus, malgré la chute de la population, l'étalement urbain se poursuit parce que les gens fuient les secteurs urbains en dévitalisation (Oswalt et al. 2005). Donc, on se retrouve avec de vastes espaces vacants et dévitalisés dans le centre et une surutilisation d'espace en périphérie. Dans certains cas, il est même possible de constater un développement urbain de type « *trou de beigne* », où les secteurs centraux sont délaissés progressivement au profit des zones périphériques.

### ***1.4.3 Les répercussions de la décroissance sur les acteurs locaux***

Pour ce qui est de l'aspect politique, dans un contexte de décroissance, les élus sont forcés de prendre des décisions difficiles. Le contexte budgétaire devient ardu en raison de la diminution des ressources, associée, qui plus est, à une hausse des besoins de la population. (Kildee, in Streitfeld 2009) En outre, l'entretien des infrastructures existantes accapare une part croissante des ressources, ce qui rend difficile leur maintien en bon état. De plus, les élus en place tentent le plus souvent d'éviter d'entrer dans la rhétorique de la décroissance. Ce phénomène étant considéré comme synonyme d'échec, les élus qui désirent se faire réélire et qui sont redevables à leurs électeurs ne cherchent pas à attirer l'attention sur le phénomène de déclin qui affecte le territoire (Albecker et al., 2010, p.294). De plus, les politiques urbaines mises en place par les gouvernements sont traditionnellement fondées sur la croissance. Cependant, comme les processus qui mènent à la décroissance sont complexes et dynamiques, ils ne nécessitent non pas de nouveaux outils pour gérer la situation, mais bel et bien un changement de paradigme (Cunningham-Sabot et al., op.cit., p.196). Selon Laurent Davezies (Rivière et al., 2010, p.225), les territoires sont actuellement considérés comme des supports à la croissance et cette fonction de réceptacle au développement ne devrait pas supplanter leurs autres fonctions. Ils sont autant des supports de redistribution de la richesse, de mobilité, de consommation, etc. Il faut considérer dans une optique de développement durable d'un territoire, l'ensemble de ses caractéristiques démographiques, économiques, sociales, environnementales et politiques.

Dans le cadre des formations académiques des professionnels de l'aménagement, la formation est clairement tournée vers l'aménagement du développement urbain, lié à la croissance des villes. En effet, le corpus de cours qui est offert et les matières enseignées ne font que très rarement référence au phénomène de la décroissance urbaine. Les acteurs de la ville, qu'ils soient aménageurs, urbanistes, ou bien hommes politiques, lorsqu'ils sont en charge de villes en décroissance se retrouvent alors complètement démunis. Les praticiens de l'aménagement et de l'urbanisme n'ont jamais eu d'enseignement sur la façon de déconstruire une ville existante. (Albecker et al., op.cit., p.294).

« Alors que les processus de déclin urbain ont pris à la fois une ampleur croissante et de nouvelles formes, inscrivant ce phénomène dans une dynamique de plus en plus globale, leur étude peut être l'occasion d'un changement de paradigme par rapport aux analyses traditionnelles de la croissance et du changement urbain » (Fol et Cunningham-Sabot, 2010, p.361).

## ***1.5 LA DÉCROISSANCE: UN PHÉNOMÈNE PEU ÉTUDIÉ AU CANADA***

Plusieurs chercheurs internationaux s'intéressent au phénomène de la décroissance. Leurs recherches s'effectuent principalement en Europe, aux États-Unis et au Japon. Les acteurs de la ville japonais et allemands sont d'ailleurs les premiers à mettre en œuvre différentes stratégies visant à redimensionner la ville pour l'adapter à une population décroissante. (Albecker et al., op.cit., p.294). Le programme *Stadtumbau Ost* mis en place en Allemagne est un exemple frappant des mesures qui ont été mises en place pour s'attaquer au déclin urbain. Ce programme vise à appliquer des concepts drastiques de développement urbain, qui prônent la démolition et la réhabilitation de vastes ensembles. Ces interventions, dans les cas allemands, prennent une ampleur exceptionnelle (De Gaspérin, 2006). De plus, les aménageurs allemands font consensus pour un changement de paradigme, afin de non plus croître, mais de décroître intelligemment, le « *smart shrinking* » (Cunningham-Sabot et al., op.cit., p.196).

L'apparition de groupes de recherches comme « *The Shrinking Cities International Research Network* », qui regroupe des chercheurs de partout dans le monde et qui sont parrainés par « *The institute of urban and regional development* » de l'Université de Californie, montre que le sujet intéresse de plus en plus les chercheurs. Le déclin est toutefois étudié depuis longtemps. Les travaux de l'École de Chicago ont depuis longtemps démontré que le déclin urbain est un processus naturel et inéluctable et que l'évolution des villes passe par une succession de périodes de croissance et de décroissance (Baron, et al., 2010, p.26).

Au Québec et au Canada, le nombre de recherches portant sur la décroissance des villes est restreint. Néanmoins, certains chercheurs s'intéressent tout de même au phénomène. Ainsi, Polèse et Shearmur (2002,2003, 2006), Leadbeater's (2009) et Bourne et Simmons (2003) se sont tous intéressés au déclin urbain dans les contextes québécois et canadien. Cependant, ces derniers semblent trop souvent opter pour des analyses à des échelles de territoire qui comporte un chaînon manquant. En effet, les territoires étudiés sont soit à l'échelle macro et l'étude porte sur une ou des régions administratives entières (Polèse et Shearmur, 2003 et 2006), ou bien soit à l'échelle micro et l'étude cible ainsi des quartiers (Chaland et Magzul, 2008), des villages ou des petites municipalités rurales (Rapport du groupe de travail sur les communautés dévitalisées, 2010).

Dans ce contexte, les villes moyennes et les régions métropolitaines sont trop souvent laissées de côté et les études existantes reflètent donc qu'une partie de la réalité. Les recherches existantes semblent ainsi minimiser le phénomène de décroissance démographique dans les RMR. Les résultats obtenus, notamment ceux de Statistique Canada (2012), portent pour la plupart sur de courtes périodes. Il peut donc arriver qu'une RMR en décroissance démographique sur le long terme soit identifiée comme étant un territoire en croissance si l'analyse ne porte que sur un an ou bien cinq ans.

## ***1.6 LES PREMIÈRES INTERVENTIONS DES GOUVERNEMENTS SUR LES TERRITOIRES EN DÉCLIN***

---

Les politiques d'aménagement du territoire actuelles prônées par les différents paliers de gouvernement sont basées sur la croissance économique et le développement. Ces dernières années, le gouvernement québécois a commencé à s'intéresser de nouveau à la décroissance de certains territoires. En effet, l'implantation de plusieurs politiques, de fonds, de programmes et de plans d'action gouvernementaux montrent que la situation commence à préoccuper la sphère politique. Le Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées, la Politique nationale de la ruralité, le Fonds conjoncturel de développement, le Fonds de soutien aux territoires en difficultés, le Fonds d'aide aux municipalités mono-industrielles, sont autant de mesures prises par le gouvernement pour réagir au déclin urbain (MAMR, 2008). Ces actions sont; soit ponctuelles, soit elles ne s'appliquent qu'à des cas extrêmes et bien spécifiques. De plus, elles ne s'appliquent qu'à de petites municipalités, c'est à dire principalement à des villages de moins de 5000 habitants. Ces mesures interviennent en aval du phénomène, suite à une situation de crise, au lieu d'agir en amont pour corriger un processus dégénératif, dont on peut souvent prédire l'issue.

Ce chapitre illustre à la fois une certaine méconnaissance de la décroissance dans le contexte canadien et le caractère complexe du phénomène. Une complexité en ce qui concerne les causes, qui peuvent être multiples et s'additionner entres-elles. Une complexité qui se traduit également par rapport aux impacts du phénomène sur un territoire et sur une communauté. Des impacts qui peuvent se faire sentir à différentes échelles territoriales et toucher à plusieurs des dynamiques sociales, économiques, politiques ou environnementales. Enfin, une complexité en ce qui concerne les interventions et les mesures à mettre en place pour gérer la situation.

## ***CHAPITRE 2***

### ***QUESTIONNEMENT DE RECHERCHE, PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE***

---

Pour faire suite au précédent chapitre, qui met en contexte le phénomène tout en soulevant un certain nombre d'interrogations, ce chapitre se concentre plus particulièrement sur le raisonnement et l'élaboration de la problématique à la base de cette recherche. Ainsi, ce chapitre porte donc sur le questionnement général et spécifique, sur les hypothèses, sur le cadre conceptuel et sur la méthodologie de recherche.

#### ***2.1 LE QUESTIONNEMENT GÉNÉRAL : LA PRISE EN COMPTE DE LA DÉCROISSANCE***

---

De prime abord, la décroissance semble être un phénomène cyclique qui peut affecter un territoire ou une communauté à intervalle plus ou moins longs. Les causes du phénomène peuvent aussi être diverses et interagir pour accentuer ou dissimuler son impact réel sur un territoire. Ces caractéristiques permettent de se questionner sur l'importance de la durée du phénomène et sur ses répercussions réelles sur un territoire pour une période donnée. En effet, s'agit-il d'une crise passagère, d'une situation plutôt conjoncturelle, ou bien d'une crise structurelle qui perdure dans le temps ? Dans le cas d'une situation passagère, il s'agirait donc d'une crise ponctuelle et non d'une phase de décroissance.

À court ou à moyen terme, est-ce que les dynamiques déclinantes finissent par se stabiliser, ou bien prennent-elles de l'ampleur ? Si la décroissance est lente, peu visible et constante dans le temps, est-ce que cela rend la constatation du phénomène plus difficile pour la population et les acteurs locaux ? Alors qu'à l'inverse, si le phénomène s'accélère et prend de l'ampleur, est-ce qu'un sentiment d'urgence émerge pour engendrer des interventions majeures sur le territoire ?

En théorie, la décroissance semble agir selon un schéma évolutif, qui fait interagir les dynamiques économiques et sociales de façon à créer une synergie. Mais dans la réalité, est-ce que cette boucle de rétroaction, entre les facteurs économiques et démographiques, s'applique de façon si claire ? Quels liens existe-t-il réellement entre ces facteurs, ces dynamiques dans une ville en décroissance ?

Tout ceci permet de se questionner sur les mesures et les interventions à mettre en place pour répondre au phénomène. En effet, la durée, l'ampleur et les causes du déclin urbain sur un territoire donné sont autant d'éléments qui peuvent influencer la prise en compte ou non de ce dernier dans la planification du développement futur de ce territoire. Le questionnement à la base de cette étude réside donc dans la question suivante :

*Dans le cas d'une ville en décroissance, est-il possible de passer d'un aménagement du territoire basé sur la croissance, à une planification qui tient compte du contexte déclinant ?*

## ***2.2 LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE : CARACTÉRISER UN PHÉNOMÈNE ÉMERGENT***

---

L'objectif principal de cette étude est de caractériser et d'analyser le phénomène de déclin urbain dans une RMR canadienne, soit la RMR de Saguenay. Le phénomène étant relativement récent au Canada, le but est de collecter et d'analyser des données et des informations afin de créer une base de connaissance sur le sujet. Cette étude vise également à conscientiser et à intéresser les aménageurs et les futurs aménageurs du territoire sur le phénomène de déclin urbain, qui est sans doute appelé, à toucher un nombre grandissant de territoires. Il s'agit également d'interroger les acteurs de l'aménagement local, qu'ils soient économiques, politiques ou administratifs, pour mieux comprendre les dynamiques qui affectent ces territoires. Le but étant de faire ressortir leurs perceptions et leurs opinions sur le sujet et ainsi mesurer leur degré de conscientisation face au phénomène de la décroissance passée, actuelle et future. Cette étude vise aussi à identifier et à caractériser les stratégies qui sont mises en place pour répondre au phénomène où à l'une de ses composantes économiques ou démographiques.

Avec cette étude de cas, l'objectif est d'essayer de mettre en place une grille d'analyse, une méthode pour étudier le phénomène des villes en décroissance. Cette méthode de recherche pourrait aider dans l'avenir à outiller les territoires et les villes qui seront touchées par ce phénomène. Enfin, cette étude constitue également une réflexion sur la façon actuelle d'aménager nos villes et sur notre façon de concevoir la croissance urbaine. Le but est d'alimenter un débat plus large pour repenser les modes actuels de développement de nos villes qui sont basés pour la plupart sur la croissance.

### ***2.3 LA PROBLÉMATIQUE URBAINE DANS LA RMR DE SAGUENAY : LA FACE CACHÉE DE LA DÉCROISSANCE***

---

Comme dans la plupart des villes affectées par ce phénomène, la décroissance dans la RMR de Saguenay<sup>1</sup> a touché aux dynamiques économiques, aux dynamiques démographiques et aux dynamiques territoriales. Du point de vue économique, la dépendance historique aux secteurs primaires et secondaires que sont l'industrie du bois et celle de l'aluminium et le vieillissement de l'appareil de production, ont provoqué d'importantes restructurations. Ainsi, la modernisation de certaines unités de production et la fermeture de certaines usines ont provoqué d'importantes mises à pied à partir des années 1970. Cette situation a donc engendré une stagnation, voire une décroissance limitée de certains secteurs économiques. À l'opposé, l'essor du secteur tertiaire a permis une importante création d'emplois qui a compensé en partie la diminution de l'emploi manufacturier. La croissance du secteur tertiaire depuis une trentaine d'années, permet donc de maintenir les principaux indicateurs économiques. Ce maintien contribue à dissimuler une certaine désindustrialisation et semble aussi limiter la prise en compte et la sensibilisation des acteurs locaux face à cette problématique.

Le phénomène de métropolisation a joué, quant à lui, un double rôle dans le cas de Saguenay. Il a d'abord influé sur les dynamiques économiques en concentrant les activités du tertiaire moteur vers les grands centres urbains que sont Montréal et Québec. Puis, il a accentué le positionnement périphérique de Saguenay par rapport aux grands marchés de consommation. Au plan démographique, la métropolisation a favorisé la migration d'une part importante des jeunes, attirés par les meilleures perspectives d'emploi dans les grands centres. L'évolution des mœurs sociales et les migrations ont contribué à faire chuter le taux de natalité, qui jusque là avait assuré la croissance de la population saguenéenne. La faiblesse du taux de natalité et l'exode des jeunes ont également accentué le phénomène du vieillissement accéléré de la population. Ces éléments ont contribué à provoqué une décroissance démographique, notamment entre 1996 et 2006. La stabilisation et même la légère reprise démographique enregistrée depuis 2006 semblent montrer une amélioration de la situation, sans toutefois compenser les pertes d'effectifs passées.

À l'opposé, la croissance soutenue du nombre de ménages a généré une demande en logement qui a permis de poursuivre l'urbanisation du territoire et l'étalement urbain, et ce, malgré une chute de population. Les dynamiques territoriales sont donc influencées d'un côté par une croissance urbaine en périphérie et de l'autre par l'apparition de friches urbaines, notamment dans les anciens secteurs centraux.

*Note 1 : Le cas de la RMR de Saguenay est analysé et documenté dans le Chapitre 3*

L'étalement urbain, de même que la multitude de pôles existant à Saguenay, une ville composée de la fusion d'une vingtaine de municipalités et qui sont autant de secteurs concentrant des activités, rendent le déclin difficile à percevoir au niveau de la structure urbaine. Contrairement à des cas, où il existe un seul centre qui décroît, la ville de Saguenay comporte plusieurs centres qui évoluent de façons distinctes. Ainsi, l'apparition de friches urbaines, l'abondance de locaux vacants et la détérioration du cadre bâti, tous des signes d'un déclin urbain, ne se font pas sentir de façon généralisée, mais bien de façon plus ponctuelle et diffuse sur le territoire.

Dans ce contexte, les acteurs locaux vont peut-être devoir face à des dynamiques qui agissent parfois de façon synergique et d'autres fois de façon contradictoire sur le territoire. Ainsi, ils se retrouvent à devoir gérer une population vieillissante et stagnante, une économie en pleine restructuration, des fermetures d'usines et des pertes d'emplois; alors que d'un autre côté ils sont confrontés à un territoire urbanisé en constante expansion, à une forte demande en logement et à une tertiarisation de l'économie qui génère une croissance de l'économie. Bref, la situation à Saguenay semble prendre plusieurs visages contradictoires, d'un côté il est possible de constater une décroissance démographique depuis 30 ans, une dévitalisation de certains secteurs centraux, et à l'inverse, l'économie se développe et la ville est en expansion spatiale.

Dans ce contexte, quelles stratégies ou interventions mettre en place pour gérer la situation ? Comment les acteurs locaux relèvent-ils ces défis ? Comment perçoivent-ils la décroissance démographique et les restructurations économiques ? De prime abord, il semble possible de croire que le constat de la décroissance est difficile à assimiler pour la population et les acteurs locaux, notamment en raison du fait que le développement, selon la notion traditionnelle d'émissions de permis de construire et de croissance du tissu urbanisé, se poursuit encore de nos jours. Cette situation semble donc éclipser la réalité la décroissance démographique passée, de même que l'éventualité d'une décroissance future de la population. Il est donc normal de se demander s'il existe des stratégies, des interventions ou bien une planification qui en tient réellement compte ? C'est à ces questions que tente de répondre cette étude.

## ***2.4 LES HYPOTHÈSES ET LE QUESTIONNEMENT SPÉCIFIQUE DE LA RECHERCHE***

---

La décroissance démographique passée est une réalité démontrée dans le cas de Saguenay. Malgré cela, cette réalité n'est pas reconnue par tous. De plus, la stabilisation des principaux indicateurs observables depuis quelques années semble pousser la population et les acteurs locaux à ne pas prendre en compte la décroissance passée et l'éventualité d'un retour à la décroissance.

En matière de démographie, la chute du taux de natalité au cours des dernières décennies, de même que le vieillissement accéléré de la population saguenéenne, devraient, selon toute vraisemblance, affecter la démographie de ce territoire de façon marquée dans les vingt années à venir. À moyen terme, ces caractéristiques semblent mener à une diminution de la population au moins aussi importante que celle observée par le passé, voire plus importante. D'ailleurs, selon l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ, 2009) :

*« D'ici 2031, c'est la région [du Saguenay-Lac-Saint-Jean] qui devrait connaître les plus grandes pertes en nombres absolus (-19 000) [de toutes les régions administratives québécoises], soit un recul de 7 % par rapport à la population de 2006 ».*

Même dans les scénarios optimistes, l'ISQ (2009) prévoit une faible croissance de la population jusqu'en 2016, suivi d'une stabilisation des effectifs. Pour ce qui est du territoire de la ville de Saguenay, les perspectives sont tout aussi pessimistes et le scénario médian prévoit une diminution de 6,8% de la population entre 2006 et 2031. De prime abord, la décroissance démographique qu'a connue Saguenay depuis 1996 ne se révélerait donc pas d'une situation conjoncturelle, mais il s'agirait plutôt d'une tendance démographique structurelle qui risque de faire sentir ses effets sur le long terme.

Les mutations et les transformations économiques, qui affectent les bases industrielles traditionnelles, devraient possiblement continuer à impacter les composantes démographiques de l'économie que constituent les ressources humaines, en d'autres termes les travailleurs. Bien que l'activité économique ne semble pas en danger à moyen terme, le contexte démographique risque d'avoir des impacts réels sur l'attractivité du territoire. En effet, il est plausible de voir apparaître, des phénomènes comme les pénuries d'effectifs disponibles et le manque de main-d'œuvre qualifiée dans certains domaines en lien avec la scolarité plus faible, l'offre moins importante de formation et les niveaux de salaires offerts. Cette situation générerait alors une baisse de l'intérêt du territoire auprès des investisseurs et impacterait sur l'activité économique. De plus, la reconfiguration des activités industrielles pourrait éventuellement continuer de se faire ressentir dans la population.

Au point de vue des services offerts à la population, les dynamiques démographiques déclinantes risquent d'influer sur la qualité et la quantité de services, et donc de peser sur la qualité de vie de la population. Le vieillissement de la population constituera une menace pour les services qui verront leurs coûts exploser, dans un contexte où la population et les ressources financières diminueront. Les gouvernements et les autorités locales seront alors confrontés à des choix difficiles en terme de gestion du territoire. Il est trop tôt pour qualifier le phénomène actuel qui affecte la démographie de la ville de Saguenay, comme ayant des répercussions majeures sur l'économie.

C'est pourquoi il est aussi important d'analyser la temporalité du phénomène de la décroissance démographique. En effet, il peut s'agir d'une situation passagère et ponctuelle. Dans ce cas, les mesures à prendre sont différentes de celles prises si le phénomène est structurel et qu'il affecte le territoire sur quelques décennies. Ainsi il est possible de se questionner plus spécifiquement sur le cas de la ville de Saguenay :

*Malgré le fait qu'il semble y avoir une décroissance démographique soutenue depuis une trentaine d'années et des restructurations économiques à Saguenay, existe-t-il une prise de conscience de la part des acteurs locaux du phénomène ? Comment cette situation influence-t-elle les décisions en matière de développement urbain ?*

*Comment les acteurs locaux, qu'ils soient économiques, politiques ou sociaux, perçoivent-ils cette situation ? Quelles mesures ou stratégies mettent-ils en œuvre pour répondre à ce phénomène de décroissance démographique sur le territoire ?*

La décroissance passée et même l'éventualité d'une décroissance semblent absentes du discours ambiant.<sup>2</sup> Il semble aussi que les acteurs locaux proposent des réponses ponctuelles à une situation de crise qui semble structurelle, ce qui devrait avoir des répercussions à moyen terme. De plus, les stratégies mises en place pour gérer cette problématique viseraient principalement l'objectif d'un retour à la croissance sans tenir compte des projections actuelles. Les récentes données du recensement de 2011 qui montrent une stabilisation et même une amélioration de la situation démographique, le dynamisme du secteur de la construction, notamment résidentielle et les nombreux projets d'infrastructures, engendreraient chez les acteurs une perception fortement optimiste de la réalité. La décroissance possible de Saguenay semble donc, de prime abord, être un sujet ignoré, puisque les répercussions du phénomène semblent se limiter pour l'instant à la démographie. Dans ce cas-ci, il est possible de se questionner sur un possible manque de vision à long terme de la part des acteurs dans la gestion de la situation, ce qui pourrait générer des répercussions inattendues sur le territoire à long terme.

## ***2.5 LA DÉFINITION DES CONCEPTS\****

---

La décroissance est décrite dans les ouvrages de référence comme l'opposé de la croissance. Cependant, il est plutôt simpliste de résumer ce phénomène de cette façon, puisqu'il existe plusieurs types de décroissance et que ce phénomène correspond à un amalgame complexe de plusieurs dynamiques. À titre d'exemple, une décroissance peut être économique ou démographique, ou bien jumeler les deux.

*Note 2 : Ces éléments sont tirés des entretiens avec les acteurs et analysés dans le Chapitre 4*

*\* Voir annexe 4 : Le schéma conceptuel de la décroissance urbaine*

Cette situation démontre que le phénomène de la décroissance urbaine, bien que de plus en plus étudié, n'est pas encore suffisamment reconnu par le milieu de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour être défini dans ses particularités. Selon Oswalt et al. (2005), la décroissance se caractérise par un déclin de la population urbaine et des activités économiques dans certains secteurs d'une ville, voire dans certaines villes et dans certaines régions. Elle désigne aussi, selon Florentin et al. (2009, p.11), un ensemble de dynamiques démographiques, économiques ou sociales régressives qui se déploient dans des espaces urbains donnés, qui s'inscrit dans une accentuation des disparités spatiales et dans l'affirmation du processus de déclin urbain.

### ***2.5.1 Les dynamiques démographiques : entre exode des jeunes et vieillissement de la population***

Les dynamiques démographiques constituent une composante centrale de l'évolution d'un territoire. Elles lui sont propres et ont influencé son passé, influencent son présent et dictent son devenir. Il est possible de distinguer deux phénomènes démographiques majeurs liés à la décroissance : l'exode régional et le vieillissement de la population. L'exode régional constitue un phénomène migratoire qui se caractérise par un mouvement des populations à partir des régions plus périphériques, vers les grands centres urbains. Il s'agit de migrations parfois définitives, parfois temporaires, mais leur principale caractéristique est qu'il s'agit de migrations intérieures et que leur principale cause est économique. Ainsi, selon Cunningham-Sabot et al. (op.cit., p.208) : « *Le déclin va généralement de pair avec un processus de migration sélective : les populations les plus jeunes et les plus qualifiées* ».

Pour ce qui est du second phénomène, soit le vieillissement de la population, il peut résulter de la baisse de la fécondité, de la baisse de la mortalité ou des migrations. La démographie étant dynamique et évolutive, les différents éléments d'explication du vieillissement peuvent se combiner et entraîner une décroissance démographique marquée. Par le passé, la décroissance démographique a pu être camouflée par l'augmentation de l'espérance de vie. Cette situation entraîne désormais un vieillissement marqué des populations dans bon nombre de pays industrialisés. L'exode des jeunes vient, dans le contexte des régions éloignées, encore aggraver ce vieillissement accéléré.

### ***2.5.2 Les dynamiques économiques : main d'œuvre et marché du travail***

Les dynamiques économiques sont intimement liées sur plusieurs points aux dynamiques démographiques. Ainsi, pour cette étude, les dynamiques économiques qui nous intéressent sont celles qui sont directement liées aux facteurs démographiques décroissants, comme les aspects qui touchent à la main d'œuvre et au marché du travail.

Cependant, il faut garder en tête qu'il y a une multitude de situations et de performances économiques possibles dans les régions en décroissance démographique (Van Hamme, op.cit., p.129). Selon les cas, le rapprochement entre décroissance démographique et décroissance économique est loin d'être évident. Pourtant,

*« Un certain nombre de régions [sont] engagées dans un processus de déclin cumulatif : le faible dynamisme économique y favorise des bilans migratoires négatifs pour les jeunes et un vieillissement de la population qui a leur tour, est susceptible de peser sur le développement économique » (ibid.).*

### ***2.5.3 Les acteurs de l'aménagement du territoire : au cœur des enjeux liés au déclin***

Les acteurs d'un territoire peuvent être politiques (élus locaux, gouvernements, ministères, organismes publics, etc.), économiques (chambre de commerce, patronat, organisme de promotion du territoire, etc.) ou sociaux (syndicats, regroupement de citoyens, groupes communautaires, etc.). Ces acteurs s'avèrent être en première ligne pour fournir une réponse à une crise qui affecte un territoire donné. Dans un contexte de décroissance, les acteurs de la ville peuvent mettre de l'avant deux principaux types d'actions : les stratégies classiques, qui sont basées sur le paradigme de la croissance et les stratégies nouvelles, qui remettent en cause la croissance à tout prix, ce qui constitue une forme d'acceptation de la décroissance (Albecker et al., op.cit., p.292). Les acteurs, à titre de représentants de la population ou d'un groupe d'intérêt, sont responsables de la gestion et de la planification du développement d'un territoire. Les différents enjeux soulevés par ces derniers, de même que les jeux de pouvoir et les luttes qui s'exercent entre eux, dictent le développement actuel et futur.

### ***2.5.4 La prise en compte de la décroissance: une réalité difficile à avouer***

La décroissance est souvent difficile à concevoir pour les acteurs d'un territoire. Plusieurs chercheurs se sont intéressés à ce phénomène, pour constater que la décroissance est un concept qui va à l'encontre des idées reçues et de l'idéologie dominante largement appuyée sur le paradigme de la croissance (Moss, 2010 ; Florentin et al., 2009). Cette réalité fait en sorte que les acteurs peuvent être poussés consciemment ou inconsciemment à occulter la réalité de la décroissance. Mais qu'est-ce que la prise en compte de la décroissance ? Comment peut-elle s'intégrer à la problématique du déclin urbain ? Ce qu'il faut retenir, c'est qu'à la base de la prise en compte, on retrouve une réalité qui est connue et perçue par l'individu. Dans ce cas-ci, il peut s'agir de la décroissance démographique passée qui a été documentée et qui a fait l'objet d'études et d'analyses. Ensuite, cette réalité peut sembler désagréable pour certains individus. Ces derniers préféreront donc l'éviter, la rejeter. Dans ce cas l'acteur peut réorienter le sujet et tourner son discours sur des éléments qu'il perçoit de façon positive en faisant abstraction d'une partie de la réalité. Cette portion de la réalité que l'acteur préfère omettre est aussi en contradiction avec ses désirs et sa réalité préconstruite.

Tout ce mécanisme peut pousser l'acteur à ne pas concevoir la possibilité d'une éventuelle décroissance, en raison du fait qu'il est contradictoire avec sa vision de développement basée sur la croissance. Dans le contexte de l'économie moderne, une situation de décroissance peut être perçue de façon très négative par la société et par les acteurs locaux. Une décroissance peut donc être perçue comme un échec des acteurs économiques et politiques. En refusant de prendre en compte la décroissance, l'acteur se protège ainsi à deux niveaux: personnellement, il n'est pas nécessaire de revoir sa vision de la réalité, et publiquement, il n'a pas à se confronter à une réalité perçue par tous comme un échec. Cette réflexion sur le mécanisme de prise en compte d'une réalité par un acteur est à la base de la catégorisation du discours, sur lequel nous reviendrons.

## ***2.6 MÉTHODOLOGIE : L'ÉTUDE DE CAS SUGGESTIVE***

---

Le sujet de la décroissance urbaine comporte plusieurs facettes différentes. Par le fait même, ce sujet relativement complexe nécessite une approche de recherche qui multiplie les angles d'analyses. C'est pourquoi cette recherche s'appuie en grande partie sur une étude de cas spécifique. Cette stratégie offre un degré de liberté nécessaire à l'élaboration d'une réponse complète, bien que non exhaustive, à une question complexe comme celle de la décroissance. En effet, l'utilisation de différents modes de collecte de données permet de confronter des résultats parfois discordants et ainsi d'annuler, au moins en partie, les biais propres à chacun de ces modes (Gauthier et al., 2003).

Le type d'étude de cas dont cette recherche fera l'objet peut être qualifié «d'étude de cas suggestive». (ibid.). Bien que l'un des objectifs de cette étude soit de dresser le portrait d'une réalité, ce qui s'apparente à une approche monographique, l'aspect suggestif de cette étude réside dans le fait qu'il est question d'un cas qui illustre de façon non équivoque une réalité qui demeure plus difficilement observable selon les cas. De plus, il s'agit d'une recherche qu'il est possible de qualifier d'exploratoire, car bien qu'il existe plusieurs études sur le sujet ailleurs dans le monde, les recherches sur la question sont peu nombreuses au Québec ou au Canada. À l'échelle des régions métropolitaines au Canada, il semble que peu d'études existent sur une situation de décroissance prolongée dans le temps comme c'est actuellement le cas pour la RMR de Saguenay. Il s'agit donc d'une étude de cas originale, car ce phénomène est rare et par conséquent la RMR de Saguenay constitue un exemple intéressant. Il existe d'autres cas, mais qui sont à des échelles différentes (régions, petites villes, villages, etc.). Cependant, l'approche de l'étude de cas comporte quelques faiblesses. En effet, les études de cas peuvent mener à des résultats qui ne sont pas uniformes (ibid.). Cette faiblesse est compensée dans cette étude par l'utilisation de plusieurs méthodes complémentaire pour collecter les données : les entrevues semi-dirigées et les observations sur le terrain.

Cette recherche mise aussi sur la triangulation des données en optant pour différents modes de collecte d'informations. En effet, afin de limiter les biais possibles liés à la méthodologie de l'étude de cas, la première étape est de réaliser une étude de statistiques. Les données recherchées proviennent de Statistique Canada et de l'Institut de la Statistique du Québec. Les données provenant de ces organismes étant très fiables, elles apportent une base quantitative solide à l'étude. Puis, afin de mettre à l'épreuve les premiers résultats, une série d'entrevues semi-dirigées ont été réalisées auprès de plusieurs acteurs clés. Des élus, des représentants des services de l'aménagement du territoire et des représentants de groupe d'intérêts, sont les principaux acteurs qui ont été interrogés. Ceci permet de confronter les résultats préliminaires avec la réalité du terrain. Les résultats des entrevues sont analysés par le biais d'une grille d'évaluation qualitative qui est expliquée au point 2.6.2.

De plus, l'analyse est complétée par des observations sur le terrain. Ces observations visent à essayer de constater des signes précurseurs du déclin urbain visibles physiquement dans la ville. Au cours des entretiens, les participants ont été invités à cibler des secteurs qui pourraient être qualifiés de déclinants ou qui se développeraient moins bien que les autres. Suite aux réponses obtenues, il a été possible d'identifier une zone qui était spontanément et continuellement citée, celle de Port-Alfred. L'étude exploratoire sur le terrain est constituée de photos de la situation actuelle. Les signes du déclin urbain qui sont habituellement reconnus par les chercheurs sur le sujet (Baron et al., 2010, Oswalt, 2005, etc.) sont : l'apparition de friches urbaines, la dégradation du cadre bâti, la fermeture de commerces et de services, un nombre important de commerces vacants, des logements inhabités, une dégradation des infrastructures urbaines, etc. Ces signes ont également été mentionnés par les acteurs locaux saguenéens lors des entretiens. Les photos actuelles sont donc comparées avec celle d'une base de données photographique réalisée en 2008 dans le cadre d'un autre projet de recherche. Suite à cela, une cartographie des endroits où les premiers signes de déclin urbain sont apparus a été réalisée. Ceci permet de dresser un inventaire et de répertorier ces signes, dans le but d'avoir une vision plus globale de la situation du déclin dans le quartier de Port-Alfred.

### ***2.6.1 La méthodologie des entrevues***

Cette recherche est de type descriptif et analytique. Il s'agit donc de décrire, d'analyser et de tenter d'expliquer un phénomène relativement nouveau dans le contexte canadien et québécois. Le but est de rassembler un maximum d'informations sur le sujet pour générer une réflexion. L'un des moyens choisis pour récolter ces informations a été de réaliser des entrevues avec des acteurs locaux. L'échantillon est composé de 13 individus.

Le critère de sélection a été l'appartenance à un organisme, une organisation ou une structure publique en lien avec l'aménagement et le développement du territoire. Les individus ont donc été sélectionnés par rapport à leur emploi, à la fonction qu'il occupe. La sélection des sujets vise à répertorier un maximum d'acteurs locaux qui œuvrent dans le développement, l'aménagement et la politique locale, à la ville de Saguenay. Il s'agit donc d'un processus de recrutement qui se base sur un recensement par organisme et par fonction, des décideurs et des responsables. Ainsi, trois catégories d'acteurs ont été établies : les acteurs politiques (les élus), les acteurs économiques et les aménageurs.

Les participants ont été contactés et recrutés par courriel et par téléphone. Une lettre leur expliquant le sujet détaillé de la recherche et de ses objectifs leur a été transmise. Les entretiens se sont échelonnés du 6 novembre 2012 au 7 décembre 2012. Les participants ont été soumis à une entrevue semi-structurée. L'entrevue a consisté à poser un certain nombre de questions aux participants afin de connaître leurs opinions et leurs perceptions sur différents thèmes.

Les thèmes abordés portaient sur les aspects économiques, politiques, démographiques et sociaux de la décroissance\*. Les rencontres ont duré entre 30 et 60 minutes (45 minutes en moyenne). Elles ont été conduites par le chercheur et se sont déroulées dans les bureaux de fonction des participants à Saguenay. Les entrevues ont été enregistrées et un verbatim a été réalisé.

En ce qui concerne la confidentialité des données, bien que tout soit mis en œuvre pour garantir l'anonymat des données recueillies lors des entrevues, il peut arriver que des individus soient identifiables en raison notamment de leur notoriété publique et de leur prise de positions connues de tous. Cette situation risque surtout de se produire dans le cas des élus. Cependant, aucun nom ou poste occupé n'est cité dans les analyses de cette recherche. Les acteurs sont regroupés en fonction des trois catégories précédemment mentionnées et un numéro leur a été attribué.

### ***2.6.2 L'élaboration de l'échelle de prise en compte de la décroissance : de l'acceptation du phénomène jusqu'au rejet complet***

La notion de la prise en compte de la décroissance par les acteurs locaux revient constamment dans la littérature sur la décroissance et sur le déclin urbain. Moss (2010) fait mention du déni en matière de décroissance comme étant un grand problème. Selon ce dernier, le processus d'acceptation de la décroissance dans une communauté prend au minimum une dizaine d'années.

\* Voir annexe 5 pour consulter : le cadre des entretiens

Florentin, Fol et Roth (2009), parlent, dans leurs recherches, d'une période de négation des processus de déclin urbain chez les acteurs locaux allemands. L'ampleur du phénomène constitue bien souvent, selon ces derniers, l'élément déclencheur de la prise de conscience du phénomène de décroissance dans une communauté. Dans le cas de Saguenay, où le phénomène de décroissance démographique semble perdurer depuis une quinzaine d'années, il est donc intéressant de se questionner par rapport au degré de conscientisation, dans le discours des acteurs locaux.

Cette notion de prise en compte, qui est au cœur de cette étude, a donc nécessité l'élaboration d'une stratégie particulière pour analyser les données recueillies par le biais des entrevues avec les acteurs locaux.

La prise en compte et la constatation d'un phénomène par un individu est un concept récurrent dans les recherches portant sur la psychologie des individus. Cette notion est souvent traitée par les chercheurs selon une grille d'analyse, qui vise à identifier et à graduer les différents stades et les phases successives qui vont, le plus souvent de l'acceptation complète d'une réalité, au rejet intégral de cette dernière.

Ainsi, en s'inspirant de l'échelle de Goldsmith et Green (1988), qui identifie des stades successifs menant à la prise de conscience chez un individu d'un problème d'alcoolisme, et d'autres types de grilles d'évaluation, une échelle d'évaluation de prise en compte du phénomène de la décroissance a été élaborée pour catégoriser le discours des acteurs locaux. Cette échelle comporte 7 attitudes ou stades qui vont de la constatation et de l'acceptation de la décroissance, jusqu'au refus de concevoir ou d'évoquer cette dernière.

**Tableau 3 : Perceptions et attitudes des acteurs dans le discours par rapport à la décroissance**

<b>1</b> Constatation et acceptation	<b>2</b> Questionnement et remise en cause du discours sur la croissance	<b>3</b> Admission partielle du phénomène	<b>4</b> Contradiction et malaise dans le discours	<b>5</b> Déviation du discours sur la croissance	<b>6</b> Rejet et méfiance envers les prévisions	<b>7</b> Refus d'évoquer et de concevoir la décroissance
--------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------

Prise en compte

Non prise en compte

© Michaël Tremblay

**Tableau 4 : Grille de catégorisation des attitudes des acteurs**

Types d'attitudes	Caractéristiques	Exemple de discours
<b>1 - Constatation et Acceptation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte des analyses et des études réalisées</li> <li>- Diffusion des enjeux liés à la décroissance</li> <li>- Prise en compte du phénomène dans l'exercice de ses fonctions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « <i>Mais c'est là, c'est ce qu'on entend quand on voit des études. On voit une diminution de la population</i> » (Élu 2).</li> <li>• « <i>La ville est en déclin démographique et ça c'est symptomatique</i> » (Élu 5).</li> <li>• « <i>On a eu un déclin important. Ça, c'est documenté</i> » (Aménageur 2).</li> <li>• [En parlant des prévisions de chute démographique] « <i>Et tout ce discours là commence à rentrer. On a encore le temps de bouger et la transition commence à se faire tranquillement dans le discours des gens, dans les réunions</i> » (Aménageur 4).</li> <li>• « <i>Le monde pense que présentement ça va bien. Mais à un moment donné, il faut se sortir la tête du sable</i> » (Élu 5).</li> </ul>
<b>2- Le questionnement et la remise en cause de la situation actuelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise en cause du discours ambiant</li> <li>- Interrogation/ attitude critique par rapport à la situation</li> <li>- Inquiétude/incertitude en ce qui concerne le futur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « <i>Malgré l'optimisme ambiant, malgré le nombre important de constructions qui se fait, je n'arrive toujours pas à comprendre pourquoi il y a autant de constructions. Il risque à un moment donné d'y avoir des problèmes de reventes des maisons</i> » (Élu 5).</li> <li>• « <i>C'est contradictoire, la population est en déclin, mais le développement est même en augmentation, si on parle du résidentiel</i> » (Aménageur 1).</li> <li>• [À propos du développement résidentiel important en lien avec la chute démographique] « <i>Mais j'ai toujours de la misère, si ce n'était pas des chiffres que j'ai sous les yeux, je pourrais difficilement arriver à ce constat là</i> » (Aménageur 2).</li> </ul>
<b>3- L'admission partielle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acceptation de la décroissance démographique tout en mettant l'accent sur son caractère révolu</li> <li>- Généralisation du phénomène à un vaste ensemble territorial               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Refus de concevoir le phénomène selon une échelle territoriale près d'eux</li> </ul> </li> <li>- Rejet total de l'éventualité d'une décroissance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• [À propos des prévisions démographiques déclinantes] « <i>C'est le Québec au complet, le Québec profond</i> » (Élu 2).</li> <li>• [Est-ce que vous croyez qu'il y a eu un déclin, à Saguenay dans les 10 ou 20 dernières années ?] « <i>Je ne dirais pas dans les 10 dernières années. Mais dans les 15 dernières</i> » (Élu 2).</li> <li>• « <i>Ici, on sent un vieillissement accéléré de la population. Mais de toute façon dans le Québec en général, le problème c'est ça</i> » (Élu 5).</li> <li>• « <i>Au niveau de la démographie, c'est un problème au niveau du Québec. Les régions périphériques, on a toujours eu des problèmes</i> » (Élu 5).</li> <li>• « <i>Mais moi personnellement, mon district, je te dirais que ce n'est pas pire qu'ailleurs</i> » (Élu 6).</li> </ul>
<b>4- La contradiction et le malaise dans le discours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hésitation et appréhension à parler de la décroissance</li> <li>- Contradiction dans le discours</li> <li>- Déviation sur un autre sujet</li> <li>- Focus sur les éléments positifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « <i>Pour la région, je suis peut-être optimiste, je ne le souhaite pas</i> » (Élu 1).</li> <li>• [À la question : Est-ce que vous croyez qu'il y a eu un déclin ici, au cours des 10 ou 20 dernières années?] « <i>Non, il y a eu un déclin démographique, c'est sûr</i> » (Élu 2).</li> <li>• « <i>Le déclin a été quand même... Et les gens n'investissent plus dans leur maison à ce moment-là</i> » (Élu 4).</li> <li>• [À la question : Et avec ces perspectives démographiques alarmantes, est-ce que vous croyez qu'il pourrait se créer une problématique de chute de la demande, ce qui rendrait la revente des maisons plus difficile?] « <i>Je ne pense pas que ça se produise. Mais je ne suis pas sûr que ça ne se produise pas. Pas sûr que d'ici 15 ans, il n'y aura pas des gens qui auront de la difficulté à vendre leur maison. Ça pourrait se produire</i> » (Aménageur 3).</li> <li>• [À la question : Selon vous, est-ce qu'il y a certains secteurs de la ville que l'on pourrait qualifier de dévitalisés ?] « <i>Actuellement, il n'y a aucune zone dévitalisée, on est plutôt en expansion</i> » (Élu 5).</li> </ul>

### Suite du Tableau 4

Types d'attitudes	Caractéristiques	Exemple de discours
<b>5- La déviation du discours sur la croissance et les éléments positifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimisme débordant</li> <li>- Argumentaire reposant sur des convictions et des espérances personnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• [À la question : Selon vous, est-ce qu'il y a certains secteurs de la ville que l'on pourrait qualifier de dévitalisés ?] « Actuellement, il n'y a aucune zone dévitalisée, on est plutôt en expansion » (Élu 5).</li> <li>• « On porte attention actuellement aux éléments positifs, sur la croissance que l'on a » (Aménageur 2).</li> <li>• [À propos des prévisions et de la situation future] « Moi je pense qu'il faut avoir confiance en l'avenir. Il faut être optimiste » (Aménageur 3).</li> <li>• [Au sujet du développement actuel] « Je pense qu'il y a une évolution vraiment positive depuis 5 ans. C'est sûr que c'est cyclique, ça dépend de la conjoncture économique, mais actuellement, il y a un vent de positivisme » (Acteur économique 1).</li> </ul>
<b>6- Le rejet et méfiance envers les prévisions et les statistiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Négation/ remise en question des études et des statistiques</li> <li>- Minimisation/ discrédite les prévisions et les projections négatives</li> <li>- Refus de croire à l'éventualité d'une décroissance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• [Au sujet des projections démographiques qui prévoient un déclin de la population]. « Historiquement, je me rappelle, on prévoyait 267 000 habitants au Saguenay, et on est monté à 300 000 habitants. Il faut faire attention à ça, à ces études là » (Élu 1).</li> <li>• [Au sujet du déclin démographique entre 1996 et 2006] « Pour nous c'est intéressant de voir que la tendance, maintenant c'est reparti pour faire mentir les statistiques comme on aime bien dire » (Élu 2).</li> <li>• [Au sujet du développement immobilier important actuellement] « On a eu beau analyser, la population ne grossit pas vite. Et malgré tout ça il y a beaucoup de constructions. Les «sages» ont fait des études et il n'y a pas eu de réponse. C'est pour ça qu'on se croise les doigts » (Élu 6).</li> <li>• [Au sujet des projections démographiques] « Moi je pense que la démographie et tout ça, ça va être moins pire que ce qui est prévu. [...] Dans le fond, moi je pense que ce sera moins négatif. Ils ne nous annonçaient pas une stabilisation comme on connaît actuellement » (Acteur économique 1).</li> </ul>
<b>7- Le refus d'évoquer et de concevoir la décroissance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La décroissance n'existe pas</li> <li>- Il faut éviter d'en parler et de diffuser ce genre de discours</li> <li>- Craintes/ difficultés à évoquer le sujet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• [À la question : Est-ce qu'il y a des secteurs que vous qualifieriez en déclin à Jonquière ou à Ville de Saguenay?] « On est tout en essor partout. Ouais vraiment, Ville de Saguenay, je ne peux pas dire qu'il y a du déclin nulle part, dans un secteur ou un quartier, non. Ce qu'on constate ce sont des problématiques ponctuelles » (Élu 2).</li> <li>• [Au sujet du développement urbain] « Quand on regarde, comment on fait pour augmenter le nombre de citoyens dans la ville? C'est par le biais de constructions, d'ouvertures de rues, il ne faut pas travailler en fermeture, il faut travailler en ouverture » (Élu 4).</li> <li>• [À propos des prévisions démographiques] « On voit une diminution de la population. Moi je n'aime pas ça entendre ça. Je n'aime pas me gargariser de ça. Ce n'est pas en popularisant ça, en diffusant ça qu'on s'aide. Au contraire, d'ailleurs, il n'y a pas un commerçant qui s'amuse et qui prend plaisir à entretenir et à véhiculer ça. Il faut inverser ça. On cherche des façons de se développer. Non ce n'est pas souhaitable, parce que l'histoire du monde, c'est pas dans la décroissance, c'est dans la croissance. Je pense que l'être humain est un être de croissance » (Élu 1).</li> </ul>

© Michaël Tremblay

Cette grille d'analyse a pour but de faciliter l'interprétation des données recueillies. Elle vise également à catégoriser les attitudes des acteurs selon divers enjeux et problématiques liés à la décroissance. Étant donné le nombre important de données amassées lors des entretiens et la variété des sujets abordés, la mise en place d'un tel outil a permis de classer et regrouper les éléments de discours semblables.

Cette échelle permet aussi de comparer le discours des acteurs entre eux, et ce, sur une base commune. Cependant, étant donné la nature un peu arbitraire de la catégorisation et le caractère évolutif du discours, il n'en demeure pas moins qu'il faut considérer cet outil comme un canevas, un support d'analyse et non comme un outil absolu et sans faille. De plus, comme cette catégorisation repose sur l'interprétation personnelle du discours d'un individu, l'interprétation peut donc varier selon les cas. Cet outil est donc perfectible. Il s'agit tout de même d'un outil utile et facilement adaptable dans le contexte de l'interprétation de la prise en compte ou non d'un phénomène.

Les parties suivantes décrivent et expliquent les différentes attitudes et les stades de prise en compte ou non des acteurs en matière de décroissance.

### ***2.6.2.1 La constatation et l'acceptation***

Dans le discours de certains acteurs, il est possible de remarquer des attitudes de constatation et d'acceptation. Ces attitudes apparaissent sous la forme d'une prise en compte des analyses et des études qui ont été réalisées sur le sujet de la décroissance. Ces analyses sont parfois réalisées par eux-mêmes ou par un collègue, ce qui peut expliquer leur degré plus élevé de conscientisation. L'acceptation de cette problématique fait en sorte qu'ils sont plus à l'aise avec le sujet, qu'ils en parlent, et qu'ils le partagent avec d'autres acteurs. Cette diffusion des enjeux liés à la décroissance et leur assimilation dans le discours, démontre un degré de conscientisation plus élevé. De plus, les acteurs ayant adopté l'attitude de l'acceptation sont généralement plus convaincus que le sujet est assimilé par tous.

### ***2.6.2.2 Le questionnement et la remise en cause de la situation actuelle***

Le discours officiel, qui semble plus souvent porté sur le positivisme en mettant l'accent sur le développement, la croissance et sur les statistiques positives, semble être remis en cause par un certain nombre d'acteurs. Plusieurs se questionnent, s'étonnent et contredisent l'optimisme ambiant. Pour ces acteurs, les éléments positifs qui sont mis en avant, comme les nombreux projets d'infrastructures, les investissements importants dans l'immobilier, la hausse de la démographie au cours des dernières années, ou encore l'amélioration du bilan migratoire, sont autant d'éléments qui les poussent à s'interroger et à s'inquiéter pour l'avenir. Selon eux, ces constats favorables démontrant un retour à la croissance inciteraient à un certain aveuglement général, ce qui les pousse à avoir une certaine préoccupation pour la suite des événements.

Ces acteurs adoptent une attitude critique vis-à-vis de la situation actuelle. Ils expriment des doutes, des incertitudes et des appréhensions face à l'avenir, ce qui démontre un certain réalisme. Ces acteurs sont sceptiques et notent certaines contradictions entre les statistiques, les prévisions, la réalité et le discours des acteurs. Ils parlent de stagnation et ils s'attendent à un ralentissement et à un essoufflement, notamment au niveau de l'immobilier. En somme, ces acteurs optent pour une attitude plus empreinte de pragmatisme et font preuve d'adaptabilité en fonction de l'évolution du contexte. Ainsi, ces acteurs semblent plus prendre en compte l'ensemble de la situation. Ils démontrent toutefois une conscientisation un peu plus faible, tout en demeurant plus alertes face au phénomène de la décroissance.

### ***2.6.2.3 L'admission partielle***

Certains acteurs ont aisément tenu compte de la décroissance dans leurs propos. Ils ont adopté une attitude de constatation et d'acceptation, mais de façon partielle. Ils parlent du déclin des régions, de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et des petits villages, en généralisant souvent la situation à l'ensemble du Québec. Selon eux, il s'agit d'un phénomène qui existe et qui est envisageable.

Cependant, là où l'admission devient partielle, c'est lorsque vient le moment de parler précisément de Ville de Saguenay, de l'arrondissement dans lequel ils travaillent, ou bien du quartier où ils résident. Ils se refusent alors d'admettre toute forme de décroissance dans leur milieu, au mieux, ils acceptent de parler de stagnation. Lorsqu'il leur a été demandé de cibler certains secteurs qui pourraient être qualifiés de dévitalisés, ils se braquent et affirment alors que le développement est bon, surtout dans leur milieu. Au mieux, ils acceptent de cibler des secteurs à l'extérieur de leur district électoral ou bien dans l'arrondissement voisin.

Cette attitude prend aussi forme dans la temporalité du phénomène. Ainsi, ces acteurs peuvent admettre la décroissance passée, mais pas dans un horizon trop récent et encore moins actuellement ou dans un futur proche. En somme, la décroissance est, pour eux, un phénomène révolu dans le cas de la ville de Saguenay.

### ***2.6.2.4 La contradiction et le malaise dans le discours***

Les attitudes de contradiction et de malaise sont plus subtiles et plus difficilement perceptibles. Elles sont moins rationnelles et touchent plus à l'émotivité et à la sensibilité de l'acteur. Elles apparaissent sous plusieurs formes. Il peut arriver que ce soit dans le non verbal qu'on les perçoive. Dans ce cas, l'acteur semble se replier sur lui-même, il croise les bras, il réfléchit longuement sa réponse, ou bien il se redresse sur sa chaise.

Alors que dans le discours, le malaise se perçoit dans l'utilisation de formulations et de termes vagues et imprécis, montrant une certaine perturbation de l'acteur, qui le pousse à être incertain et confus dans ses idées. Il demeure aussi une certaine hésitation et une appréhension à parler de la décroissance, qui va même jusqu'à refuser l'utilisation même du terme. De plus, il est possible de noter un certain manque de conviction dans le discours de l'acteur qui l'amène parfois à se contredire. Quelquefois, ces contradictions apparaissent dans une même réponse, alors que dans d'autres cas, l'acteur se contredit par l'évolution de son discours au fil de l'entrevue. L'acteur peut ainsi passer de l'admission totale de la décroissance, pour ensuite la rejeter entièrement, pour finalement revenir à sa position initiale. Dans d'autres cas, ce malaise s'exprime dans la déviation du sujet, allant même jusqu'à ne pas terminer une phrase pour enchaîner inconsciemment sur un autre sujet. Le malaise peut également prendre la forme de réponses qui deviennent subitement brèves, alors que l'acteur semble plutôt loquace sur tous les autres thèmes abordés.

#### ***2.6.2.5 La déviation du discours sur la croissance et les éléments positifs***

L'image et la perception négative de la décroissance semblent pousser une partie des acteurs à utiliser une stratégie de contournement des questions relatives à ce sujet. Plusieurs préfèrent détourner les questions sur les éléments positifs du développement. Ils adoptent une attitude très optimiste. Cette forme non prise en compte se caractérise par la réaffirmation forte du discours reposant sur le paradigme de la croissance. Dans ce cas de figure, l'acteur semble avoir été formaté pour penser et parler du développement en terme de croissance. Le discours de l'acteur ne semble alors aucunement tenir compte du phénomène de la décroissance.

Il démontre une confiance sans faille et un optimisme inébranlable face au développement actuel et futur. L'emploi d'une terminologie reposant sur l'espoir, la chance et la confiance, pour parler du développement, montre une certaine foi dans la situation qui repose plus sur des croyances et opinions personnelles que sur la réalité et les faits. Ainsi, leur argumentaire repose sur des convictions et sur des espérances, qui découlent directement des principes de la théorie dominante, celle de la croissance. Il s'agit d'un discours et d'une vision du développement plus politique, plus idéologique.

#### ***2.6.2.6 Le rejet et méfiance envers les prévisions et les statistiques***

Cette attitude repose sur la remise en cause des études et des analyses qui ont été réalisées par rapport aux dynamiques liées à la décroissance. Dans certains cas, l'acteur va jusqu'au rejet et à la négation. Il tente alors de discréditer, de minimiser l'importance des prévisions statistiques, ou les résultats de certaines études, qu'il juge défavorables ou contraires à sa conception de la situation.

Ainsi, l'acteur souhaite que l'évolution réelle fasse mentir les prévisions, car il semble difficile, voire impensable pour ce dernier, de concevoir l'éventualité d'une décroissance. L'amélioration de la situation démographique et économique au cours des dernières années semble avoir conforté plusieurs de ces acteurs dans cette attitude de méfiance et de rejet des prévisions. En effet, selon eux, la situation actuelle, plus positive que prévu par le passé, les pousse à entretenir un certain optimisme. Ils croient qu'en raison du fait que les projections négatives ne se sont pas avérées jusqu'à présent et qu'en plus la situation a même évolué plus positivement que prévu, que ce scénario se répétera forcément à l'avenir. Ainsi, la diminution prévue de la population semble pour eux encore loin et la probabilité qu'elle se réalise demeure faible. Donc, l'acteur dans son discours admet ne pas réellement tenir compte du phénomène de la décroissance.

#### ***2.6.2.7 Le refus d'évoquer et de concevoir la décroissance***

Pour certains acteurs, la décroissance ne semble pas être une option envisageable. Certains vont même jusqu'à nier la diminution démographique entre 1996 et 2006, qui a pourtant été documentée. Ce phénomène serait donc inexistant pour eux. La situation passée s'apparenterait plus pour eux à une crise passagère, à un cycle heureusement révolu de nos jours. Pour ces acteurs, il est préférable d'éviter de parler de la décroissance qu'elle soit passée, actuelle ou future. Un peu comme si le fait d'énoncer cette éventualité pouvait suffire à la provoquer. Ces acteurs semblent avoir une sorte de crainte, de trouble, à parler de ce sujet. Il s'agit également des acteurs les plus conditionnés par le paradigme de la croissance. En effet, dans leur discours, l'avenir est dans la croissance, la décroissance étant une option invraisemblable et inconcevable.

#### ***2.6.3 La méthode d'analyse du discours : l'analyse thématique***

Le discours des acteurs est étudié en fonction d'une analyse thématique. Il s'agit d'un tableau, croisant à la fois les notions de perceptions et d'attitudes des acteurs, telles que définies précédemment, et diverses thématiques abordées lors des entretiens. Les principaux thèmes qui ont été sélectionnés pour l'analyse sont : la décroissance régionale, la décroissance passée et l'éventualité d'une décroissance. Ces thèmes plus globaux sont aussi complétés par des sous-thèmes, qui sont : la décroissance économique par le passé, celle démographique passée et future, ainsi que l'identification de secteurs en processus de dévitalisation. Les thèmes ont été choisis, car ils permettent d'évaluer globalement le niveau de prise en compte du phénomène par les acteurs et parce que ces sujets ont, pour la plupart, été abordés dans chacun des entretiens.

Cette analyse thématique a pour but de faciliter la comparaison entre les divers acteurs. En effet, elle fournit un cadre commun pour tous les acteurs, ce qui facilite l'analyse. Cette méthode permet également de cibler les contradictions dans le discours des acteurs, de comparer la temporalité de la prise en compte, en faisant la distinction entre le passé, l'actuel et le futur. Elle permet aussi d'analyser l'effet, sur le discours, de l'échelle territoriale choisie pour parler du sujet, soit le régional ou le local.

**Tableau 5 : Tableau de l'analyse thématique du discours des acteurs**

Thématiques abordées Perceptions et attitudes	Décroissance régionale*	Décroissance passée*	Décroissance économique passée	Décroissance démographique		Secteur en déclin ou en processus de dévitalisation	Éventualité d'une décroissance	Prise en compte
				Passée*	Future			
1 Constatation et acceptation								
2 Questionnement et remise en cause du discours sur la croissance								
3 Admission partielle du phénomène								
4 Contradiction et malaise dans le discours								
5 Déviation du discours sur la croissance								
6 Rejet et méfiance envers les prévisions								
7 Refus d'évoquer et de concevoir la décroissance								

\*Éléments documentés, analysés et prouvés statistiquement

Non prise en compte

© Michaël Tremblay

Pour procéder à l'analyse, le discours des acteurs a tout d'abord été retranscrit. Devant l'ampleur des données recueillies, les propos ont donc été divisés et regroupés selon les thématiques abordées pour en faciliter le traitement. Puis, en fonction de la catégorisation (voir le tableau 3), le discours des acteurs a été classifié. La structure de ce tableau permet de comparer les acteurs, tout en mettant l'accent sur leurs perceptions et leurs attitudes.



*Terrain vacant à La Baie*



## ***PARTIE 2***

*Mise en contexte du cas de  
la RMR de Saguenay*



*stationnement au centre-ville de Chicoutimi*



## ***CHAPITRE 3***

### ***L'ÉTUDE DU CAS DE LA RMR DE SAGUENAY***

---

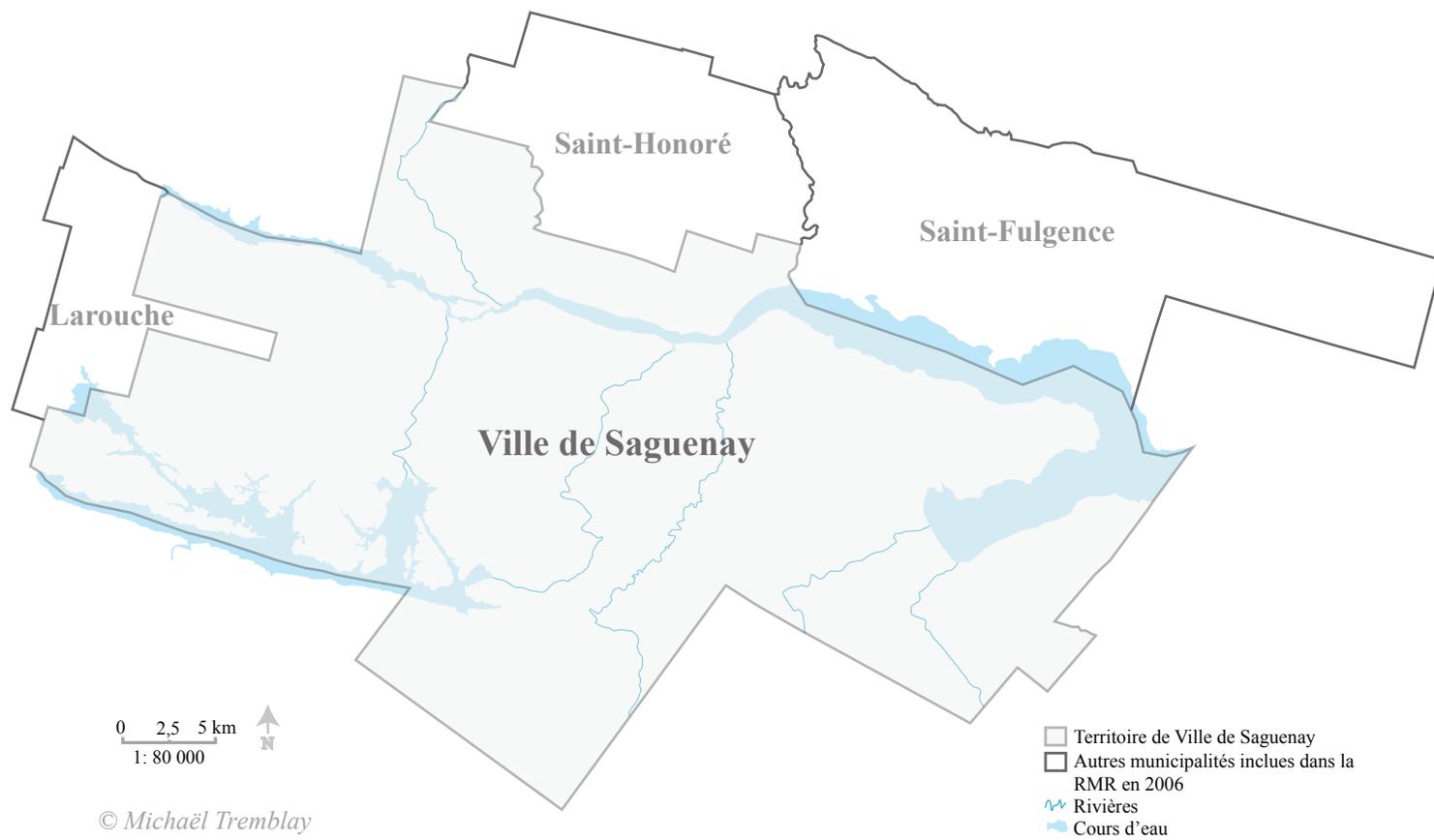
Cette recherche, tout en portant sur le sujet de la décroissance et sur les dynamiques d'acteurs, étudie plus particulièrement le cas de la RMR de Saguenay. Il est donc de prime abord essentiel de localiser, de situer et de cibler les composantes géographiques, démographiques, économiques, politiques et administratives qui définissent ce territoire. Ce portrait constitue une analyse préliminaire nécessaire à la compréhension des composantes territoriales de base de Saguenay.

#### ***3.1 LA RMR VERSUS LA VILLE***

---

L'une des premières difficultés, dans toutes les études urbaines, consiste à délimiter le territoire à l'étude (Cunningham-Sabot et al., op.cit., p.74). La région métropolitaine de recensement et la ville sont dans le cas de Saguenay deux territoires aux limites différentes. Dans cette étude, les limites de la RMR de Saguenay correspondent à celles fixées par Statistique Canada pour le recensement de 2006. Les données des recensements précédents celui de 2006 ont donc été ajustées pour refléter les limites de la RMR fixées en 2006. Ce territoire comprend la ville de Saguenay ainsi que trois autres municipalités, soit : Saint-Fulgence, Saint-Honoré et Larouche. Cependant, bien que les limites administratives de la RMR et de la ville ne soient pas les mêmes, le territoire de la ville de Saguenay correspondait néanmoins en 2006 à 64% de la superficie de la RMR et 95% de sa population. Ces deux délimitations font donc référence en grande partie à un même territoire. C'est pourquoi, sauf exception, dans cette étude c'est à l'échelle de la RMR que le cas de Saguenay est étudié.

**Carte 3 : Limites de la RMR de Saguenay en 2006**



© Michaël Tremblay

Sources : Statistique Canada, UQAC, Ville de Saguenay, CLD Saguenay, Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

### ***3.2 LE POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE DE SAGUENAY***

Au point de vue géographique, Saguenay se situe dans le moyen-nord québécois. Elle est en effet, à environ 200 kilomètres au nord de la ville de Québec et à 500 kilomètres au nord-est de Montréal. Saguenay est accessible par tous les principaux modes de transports. Au niveau routier, la nouvelle route 175, qui traverse la réserve faunique des Laurentides vient de sécuriser et de rendre plus rapide les déplacements vers et en provenance de la région de la Capitale nationale. Plusieurs routes régionales complètent également ce réseau routier supérieur : la route 381 vers la région de Charlevoix, la route 170 et l'autoroute 70 qui relie la région d'est en ouest et la route 172 qui rejoint la route 138, qui mène à la région de la Côte-Nord. Le fait que la plupart des routes régionales convergent vers la ville de Saguenay et qu'en plus, le premier pont sur la rivière Saguenay se trouve à la hauteur de Chicoutimi, en fait un véritable carrefour au niveau routier. Ce territoire est également accessible par l'eau avec la rivière Saguenay et les trois ports en eaux profondes que sont le port de Grande-Anse, le port d'escale pour les navires de croisières et les installations portuaires de Rio-Tinto-Alcan. De plus, l'aéroport civil de Bagotville et les installations de la Base militaire de Bagotville assurent la desserte du territoire par voies aériennes.

Carte 4 : Le positionnement périphérique de la RMR de Saguenay



Sources : Ville de Saguenay, Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, MTQ

### ***3.3 LES FONDEMENTS HISTORIQUES DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE***

---

Longtemps soustrait du développement économique et de la colonisation, le Saguenay a su en un siècle et demi miser sur ses ressources pour devenir un pôle urbain et industriel important du Québec. D'abord pour des raisons économiques, l'occupation de ce territoire a permis l'émergence d'une structure urbaine complexe et diversifiée. L'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est donc structurée et développée historiquement autour de ses richesses naturelles. L'exploitation forestière et l'abondance de l'énergie hydroélectrique, liée à son important réseau hydrographique, ont favorisé l'essor de l'industrie papetière et des alumineries. La région se distingue donc des autres régions-ressources québécoises, par un fort développement du secteur secondaire, principalement des industries, et par une forte structure urbaine qui découle des activités manufacturières nécessitant un fort apport en capital humain (Lapointe, Prévost et Simard, 1981, p.2).

#### ***3.3.1 Les grandes étapes du développement économique***

Le développement des activités économiques sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est réalisé à travers des grandes périodes de développement dominées par une ou deux activités économiques prépondérantes. Sans faire un retour trop étendu sur la question historique, le portrait de ces périodes de développement et leurs caractéristiques aident à comprendre comment l'économie de ce territoire s'est articulée au fil du 20<sup>e</sup> siècle. Ainsi, les diverses phases de développement ont laissé des traces et les activités pratiquées jadis, constituent encore pour la plupart, les bases économiques actuelles du territoire saguenéen.

Ces grandes phases de développement sont les suivantes (Proulx, 2007, p.25):

- 1838-1930 : Le cycle de la colonisation
- 1897-1920 : Le cycle de la première impulsion industrielle
- 1920-1949 : Le cycle de la deuxième et troisième impulsion industrielle
- 1941-1981 : Cycle de la très forte croissance « 40 glorieuses »

#### ***3.3.2 L'ouverture du territoire à la colonisation***

C'est sous le signe du bois que s'ouvre la colonisation du Saguenay en 1838 (Lapointe, Prévost et Simard, op.cit., p.21). La demande pour cette ressource est en pleine expansion et la Grande-Bretagne, devenue entre-temps la nouvelle puissance coloniale, en a grand besoin.

L'économie s'intègre alors de plus en plus au système capitaliste et aux échanges internationaux (Girard et Perron, 1995, p.480). L'industrie du bois d'œuvre constitue encore de nos jours une importante activité pour l'économie régionale. Tout au long de ce cycle de colonisation (1838-1930) se met en place une structure économique qui repose sur les activités agroforestières (Girard et Perron, 1995, p.480). Ce mode de développement favorise une occupation rapide du territoire. De plus, une classe commerçante et entrepreneuriale naissante permet à la région de voir se développer les infrastructures et les institutions nécessaires à son expansion économique (Proulx, 2007, p.26).

### ***3.3.3 L'émergence des premières usines papetières***

L'ouverture de l'usine de pulpe de Chicoutimi en 1897 marque un point de rupture dans la structure économique régionale et lance le cycle de la première impulsion industrielle qui s'étend entre 1897 et 1920. Ainsi, la demande extérieure, en provenance principalement des États-Unis alors en pleine industrialisation, pousse les élites locales à créer des usines de pulpes. En 1910, le gouvernement du Québec vote une loi qui interdit l'exportation de pulpes et de pâtes à l'état brut (Ouellet, 2009, p.105). Cette décision politique aura une très grande influence sur le développement économique des régions-ressources, en permettant de constituer une filière industrielle importante, celle des pâtes et papiers. Ainsi, les entrepreneurs qui veulent avoir accès aux ressources naturelles sont donc fortement incités à bâtir des usines de première transformation près des sites d'approvisionnement (Girard et Perron, 1995, p.587).

Un des effets connexes de cette loi est qu'elle pousse les étrangers à investir massivement dans l'économie régionale, mettant les capitaux extérieurs en concurrence directe avec les intérêts régionaux et la classe d'affaire locale en émergence. Il s'en suit une lutte de pouvoir entre les deux groupes pour le contrôle et l'exploitation des ressources, qui finira à l'avantage des investisseurs étrangers (Proulx, 2007, p. 26). C'est alors la fin du contrôle régional des activités industrielles. À partir de là, ce sont les capitaux, les entreprises et les investisseurs étrangers qui domineront l'économie du Saguenay. Ainsi, ce type de développement exogène génère moins de richesses sur le territoire. La production est uniquement dédiée à l'exportation vers les marchés extérieurs et les profits suivent le même chemin.

### ***3.3.4 L'implantation des premières alumineries***

Au cours des années 1920 s'amorce la seconde impulsion industrielle. L'implantation de la première aluminerie à Arvida autour de 1925-1926 entraîne un décollage industriel double. L'industrie des pâtes et papiers qui a jeté les bases de l'industrialisation de la région au début du XXe siècle est secondée par l'industrie de production d'aluminium (Proulx, 2007, p. 26).

L'imposant potentiel hydroélectrique de la région est aussi mis à contribution pour fournir l'énergie nécessaire à ce décollage industriel. Sans l'aménagement de ces sources d'énergie, aucune industrie et encore moins l'aluminium ne se seraient implantés au Saguenay (Lapointe, Prévost et Simard, op.cit., p.47). Les ressources naturelles régionales, la forêt et l'hydroélectricité, de même que les importantes unités de production, sont dès lors contrôlées par des étrangers. Les bases de l'économie saguenéenne sont jetées. Cette seconde vague d'essor industriel apportera un formidable élan économique, qui sera malheureusement subitement ralenti par la crise du début des années 1930 (Proulx, 2007, p.26).

Une conjoncture particulièrement défavorable économiquement se met alors en place dans la région; les problèmes de l'industrie papetière se jumellent avec une baisse importante du marché de l'aluminium et avec la fin de grands travaux de construction de barrages. Le marché de l'emploi est dévasté, tout comme l'activité économique régionale dans son ensemble (Bouchard, 1997, p.362).

Il faudra attendre la Seconde Guerre mondiale pour que rebondisse l'économie régionale. L'effort de guerre du gouvernement canadien entraîne une importante demande pour l'aluminium. C'est ainsi que des investissements colossaux d'*Alcan* permettront de multiplier par sept sa production en moins de deux ans (Proulx, 2007, p. 27). Alors que les productions de pâtes et papiers et de bois d'œuvre sont stimulées par la fin de la guerre.

### ***3.3.5 Le boom économique***

La région entre alors dans une période de croissance économique sans précédent. La forte création de richesse fait entrer la population régionale dans la consommation de masse (Girard et Perron, 1995, p.480). Les emplois industriels sont nombreux et bien rémunérés, ce qui permettra à la région de connaître pendant près de quarante ans un développement phénoménal : « *les 40 glorieuses* » de 1941 à 1981 (Proulx, 2007, p.27). Une classe d'affaires, œuvrant principalement dans le domaine du détail et dans le secteur manufacturier, fait son apparition.

L'urbanisation amorce, quant à elle, une phase de développement basée sur l'automobile (Girard, 1995, p.448). Le réseau routier local est développé et étendu. La fin de la construction du boulevard Talbot en 1948 permet de relier Chicoutimi à Québec. Cette route est sécuritaire et praticable tout au long de l'année, ce qui permet à la région de sortir de son isolement durant les longs mois d'hiver (Girard, 1995, p.449). Le choix de Chicoutimi comme porte d'entrée de la région conforte sa position de capitale régionale. D'autres projets de communications internes à la région permettent de relier Chicoutimi aux secteurs de la rive nord de la rivière Saguenay.

L'aire d'influence de Chicoutimi s'étend alors dans ces secteurs ce qui les poussera à connaître une explosion démographique et spatiale (Girard, 1995, p.449). C'est aussi à cette époque que le modèle de développement urbain, basé sur la maison unifamiliale, s'est généralisé. Ce modèle, qui contribue à générer un important étalement urbain, caractérise encore de nos jours le développement urbain saguenéen. Vers la fin de la période, durant les années 1960 et 1970, les importants investissements publics dans les équipements collectifs permettront de poursuivre cette expansion économique.

### ***3.3.6 La tertiarisation: vers une diversification de l'économie saguenéenne ?***

Depuis le début des années 1960, la région connaît une transformation économique importante. L'économie dominée par les secteurs primaire et secondaire se réoriente vers le tertiaire. La Révolution tranquille, menée par le gouvernement provincial, vient à la fois moderniser l'administration et confirme l'interventionnisme de l'État dans les services offerts à la population. Le gouvernement exerce alors une influence importante dans l'économie régionale (Ouellet, op.cit., p.154-155). La création du CÉGEP de Jonquière et du CÉGEP de Chicoutimi en 1967, et de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en 1969, vient moderniser et améliorer l'offre de services éducatifs supérieurs (Girard, 1995, p.520). Du côté des services sociaux, la mise en place du réseau de CLSC, de même que la confirmation du rôle de centre de santé régional de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, ainsi que la création de nouveaux hôpitaux, structurent et améliorent l'offre offerte à la population (Bouchard, 1997, p.428) (Girard, 1995, p.520). Ces investissements massifs du gouvernement viennent renforcer et diversifier l'économie régionale (Ouellet, op.cit., p.154).

Durant cette période, l'État semble remplacer l'entreprise privée pour ce qui est du développement économique et du marché de l'emploi (Girard, 1995, p.591). La majorité des nouveaux bureaux régionaux des ministères provinciaux sont établis à Chicoutimi. La ville accueille également plusieurs sièges sociaux régionaux des principales compagnies et organismes (Bouchard, 1988a, p.65). Elle devient alors la capitale incontestée de la région.

Au tournant des années 1970, un nouveau modèle de développement commercial fait son apparition : le centre commercial. Dès 1968, avec l'ouverture de Place du Saguenay, suivi en 1973 par Place du Royaume, le boulevard Talbot à Chicoutimi devient l'artère marchande de toute la région (Bouchard, 1988b, p.64-65). L'arrivée de ces centres commerciaux a grandement transformé les habitudes d'achat de la population en favorisant l'implantation des grandes chaînes nationales (Lapointe, Prévost et Simard, op.cit., p.7). Ces nouveaux développements entrent en concurrence directe avec les artères commerciales des centres-villes et les petits commerces locaux. C'est le début du déclin des centres historiques. En plus de détenir les titres de capitale administrative et institutionnelle, Chicoutimi devient alors le centre commercial de la région.

La seconde phase de transformation du secteur tertiaire à Saguenay se caractérise par l'implantation des grands cabinets de professionnels et de services, appartenant à des intérêts extérieurs à la région (Proulx, 2007, p. 20). Ainsi, les cabinets locaux sont intégrés à des groupes nationaux, voir internationaux. Cette restructuration des services professionnels touche un nombre important de secteurs : l'ingénierie, la comptabilité, la finance, le notariat, l'optométrie et une foule d'autres services aux individus et aux personnes (Proulx, 2007, p. 20). L'impact majeur de cette situation est de transformer les bureaux saguenéens en succursales, en point de service, dépendant des sièges sociaux situés à l'extérieur de la région.

La dernière vague de transformation du secteur tertiaire est apparue à partir du milieu des années 1990. C'est à ce moment que les grandes surfaces commerciales sont venues s'implanter massivement dans la RMR de Saguenay. Ainsi, ces méga-unités de distribution sont entrées en concurrence directe avec les commerces de taille moyenne qui s'étaient implantés une ou deux décennies auparavant et les petits commerces locaux qui avaient survécu (Proulx, 2007, p. 20). Les résultats de cette tertiarisation intensive de l'économie saguenéenne consistent en l'affaiblissement des entreprises régionales et en la transformation des activités tertiaires locales en simples succursales de grands groupes nationaux ou internationaux. Le secteur tertiaire a donc suivi la même logique que le secteur industriel. Cependant, le point positif de cette tertiarisation est qu'à présent, la ville de Saguenay est devenue un centre de commerces et de services majeur à l'échelle québécoise, ce qui en fait sans doute, le centre le mieux desservi dans les régions éloignées du Québec.

### ***3.4 LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL***

---

Tout au long du siècle dernier, les politiques de développement régional au Québec se sont caractérisées par un fort interventionnisme de la part des gouvernements. L'État s'est toujours préoccupé du devenir des régions, principalement sous l'angle du développement économique, tout en accordant une place importante à l'occupation du territoire, au peuplement. En effet, l'étendue de l'espace à occuper a poussé les gouvernements à intervenir au gré des courants de pensée dominants et selon les cycles économiques (Joanis et Martin, 2006, p.6). Les trois principales politiques de développement régional qui se sont succédé au cours du dernier siècle sont : la politique de la ruralité, la théorie des pôles de croissance et le développement local. En raison de la crise économique des années 1930 et de ses répercussions sur la population urbaine, les gouvernements provinciaux et fédéraux encouragent la colonisation et l'occupation du territoire rural dans les régions périphériques. C'est ainsi qu'à la faveur du Plan Vautrin au niveau provincial et du Plan Gordon au niveau fédéral, l'œkoumène québécois a atteint son extension maximale à cette époque (Proulx, 2011, p.13). L'idéologie politique du gouvernement de Duplessis le pousse à promouvoir la colonisation et l'idéal du retour à la terre jusqu'à la fin des années 1950.

Les caractéristiques de ce mode de développement sont qu'il repose sur l'agriculture et sur l'exploitation des matières premières, principalement financées par des capitaux étrangers (Joanis et Martin, op.cit., p.6). Il est découlé de cette politique, un développement déséquilibré et déstructuré, comportant des disparités importantes entre les diverses régions du Québec et à l'intérieur même de ces dernières (ibid.). De nos jours, ces petites localités situées à l'avant-poste de l'occupation du territoire sont non seulement fragiles économiquement, mais de plus en plus marginalisées (Proulx, 2007 p.207). Le déclin et les phénomènes migratoires constatés dans ces territoires ruraux et périphériques, semblent se faire au profit des centres urbains situés à proximité, ce qui pourrait peut-être expliquer pourquoi la décroissance démographique d'une ville comme Saguenay n'a pas été pas plus drastique.

### ***3.4.1 L'essor de la théorie des pôles de croissance et ses répercussions dans le contexte québécois***

L'essor et le succès de la théorie des pôles croissance débutent à partir des années 1960 et se poursuivra jusqu'à la fin des années 1970. Le gouvernement du Québec, dans le contexte de la Révolution tranquille, décide de revoir ses politiques de développement régional. Fortement influencée par des économistes comme Perroux (1955) et de Boudeville (1964), la théorie des pôles de croissance repose sur le principe que des interventions ciblées sur un territoire donné, ou bien sur un secteur d'activité économique précis, engendreraient des effets d'entraînement majeurs sur d'autres secteurs, sur d'autres villes ou même dans d'autres régions (Joanis et Martin, op.cit., p.7).

C'est dans ce contexte que dans les années 1960, le Bureau d'Aménagement de l'Est-du-Québec (BAEQ) a été créé. Les travaux du BAEQ ont débuté en 1963. Cette expérience inédite dans l'histoire du Québec visait à répondre au phénomène de décroissance affectant la Gaspésie et le Bas-St-Laurent. Ses travaux sont sans doute les plus ambitieux et les plus globaux réalisés en matière d'aménagement régional du territoire (Bouchard, 2006). Pendant 5 ans, des chercheurs et des équipes d'animateurs sur le terrain ont élaboré, en consultant la population, un plan de développement pour l'Est-du-Québec. Ce plan prévoyait des investissements de 260 millions de la part des gouvernements provincial et fédéral et reposait sur une série de mesures. Il était prévu notamment, de moderniser les activités liées à l'exploitation des ressources, de créer des nouveaux secteurs d'activités économiques, principalement dans les secteurs récréotouristiques et miniers et d'investir massivement dans les infrastructures de transport et dans la formation de la main-d'œuvre. Ce plan prévoyait aussi le déplacement de 65 000 personnes, de fermer 85 villages jugés non rentables économiquement et de regrouper 213 municipalités en 25 villes de plus de 6000 habitants (ibid.). C'est d'ailleurs ces dernières mesures qui ont frappé l'imaginaire collectif et c'est souvent tout ce que les gens ont retenu de cette expérience.

Après la fermeture de 16 villages, les populations délocalisées ou en voie de l'être se sont regroupées et organisées, pour former une importante résistance en vue de contrer l'application du plan. Les pressions populaires ont suffi à mettre le plan en échec et son application a été suspendue. Cet échec, sans réponse depuis plus de 40 ans, a démontré la complexité des problématiques liées à la décroissance et la difficulté d'y apporter des solutions acceptables pour tous (ibid.). Ainsi, comme le souligne Bouchard (2006) : « *plusieurs ont compris qu'il valait sûrement mieux laisser la nature faire son œuvre* ».

### ***3.4.2 La remise en question de la théorie des pôles de croissance***

En 1970, le rapport HMR (Higgins, Martin et Raynaud, 1970) est déposé et vient chambouler l'application de la théorie des pôles de croissance en la réorientant sur le développement de la région montréalaise (Joanis et Martin, op.cit., p.8). C'est alors que les politiques de développement favorisent l'expansion de Montréal sur les marchés nationaux et internationaux et la concentration des activités économiques dans la région métropolitaine. Le but est de multiplier les effets d'entraînement en misant sur une politique de croissance dont l'objectif est d'intégrer les régions aux circuits économiques montréalais (Bouchard, 2006, p.55-56).

Selon Lapointe, Prévost et Simard (op.cit., p.191) :

*« Ces chercheurs [HMR] ont suggéré de concentrer les efforts de la politique régionale au Québec [...] sur le renforcement de ce pôle de développement qu'est Montréal et sur l'aménagement de certains pôles de croissance intégrés au pôle de développement de Montréal ».*

Les travaux de Polèse et Shearmur (2002, p.79) sont aussi venus remettre en question la théorie selon laquelle les pôles de croissance pouvaient provoquer des effets d'entraînement sur de vastes territoires. Selon ces derniers, les effets d'entraînement sur l'économie des grands centres urbains diminuent fortement au-delà de 100 ou 150 kilomètres (Polèse et Shearmur, 2002, p.78). Ce qui est particulièrement intéressant et problématique dans le cas de Saguenay, situé à 200 kilomètres de Québec, et à 500 kilomètres de Montréal. Cependant, Polèse et Shearmur (2002, p.78) mentionnent également que les régions périphériques qui s'en sortent le mieux sont celles dotées d'un grand centre urbain de services, comme c'est le cas dans la RMR de Saguenay.

L'application de la politique des pôles de croissance comme elle a été réalisée dans les années 1960 et 1970 a été un échec (Joanis et Martin, op.cit., p.8). L'une de ces conséquences probables est sans doute d'avoir accentué la dualité entre les grands centres urbains, notamment la région de Montréal et les régions périphériques.

Au lieu d'être intégré aux circuits économiques montréalais, les régions périphériques, malgré leur éloignement géographique, se sont de plus en plus tournées vers l'extérieur en s'intégrant à l'économie globale (Girard et Perron, 1995, p.489). Au lieu de favoriser l'essor de Montréal grâce à son *hinterland*, cette politique a donc contribué à la dissocier et à creuser l'écart entre cette dernière et les régions. De plus, cette politique a accentué et même encouragé le phénomène de métropolisation qui a affecté à la fois l'économie, mais aussi la démographie des régions éloignées, en concentrant le développement économique et démographique dans les grands centres urbains. Finalement, cette politique a aussi limité l'occupation du territoire, en favorisant la croissance autour des pôles urbains régionaux situés sur les grands axes de communication, comme c'est le cas pour la ville de Saguenay (Bouchard, 2006, p.19).

### ***3.4.3 Le développement local : la nouvelle solution à la décroissance dans les régions ?***

Le développement local est donc apparu au début des années 1980 comme solution durable à long terme pour le développement des régions. Cette approche vise une responsabilisation des régions par rapport à leur propre développement économique et social (Joanis et Martin, op.cit., p.8). Ces principales caractéristiques sont, selon Joanis et Martin (2005), la valorisation du capital humain local, notamment, en préférant les petites et moyennes entreprises et en proposant une décentralisation des institutions et de l'administration du territoire.

Cette politique est encore d'actualité, puisqu'elle influence et caractérise toujours la plupart des interventions régionales des deux paliers de gouvernements (idem, p.9). Cependant, les politiques de décentralisation et de régionalisation mises en place depuis une trentaine d'années semblent avoir eu un impact limité sur le développement régional. En effet, selon Bouchard (2006, p.66-69), plusieurs facteurs expliqueraient le peu de résultats de la politique de développement local :

- les structures administratives régionales qui ont été créées ne constituent pas réellement une véritable décentralisation;
- les programmes d'aides sont ponctuels, sectoriels, insuffisants ou inefficaces;
- les interventions s'inspirent d'un modèle de développement qui ne correspond pas à la réalité de l'économie des régions périphériques; et
- le fait qu'à la base de toutes les interventions gouvernementales on retrouve le même constat de base soit que le problème est d'abord économique.

Il ressort de ces différentes politiques toute la difficulté d'intervenir sur un territoire à l'échelle régionale. C'est une complexité dans les interventions à poser, dans les acteurs à considérer, dans les spécificités locales à respecter, mais aussi dans les mesures à prendre pour ne pas désavantager ou trop prioriser un territoire par rapport à un autre.

L'évolution des politiques en matière de développement économique régional a laissé de nombreuses traces, tant sur le territoire de Saguenay que sur l'économie de la ville. La politique des pôles de croissance a favorisé l'essor de Ville de Saguenay comme pôle secondaire de services et de production. Cette politique a aussi accentué la position périphérique de Saguenay de par son éloignement par rapport à Montréal, mais aussi par l'accentuation du modèle centre-périphérie, qui continue toujours à se dégrader davantage (Belley, 2007, p.XV).

### ***3.5 LA CONURBATION DU HAUT-SAGUENAY ET SES TROIS PÔLES URBAINS***

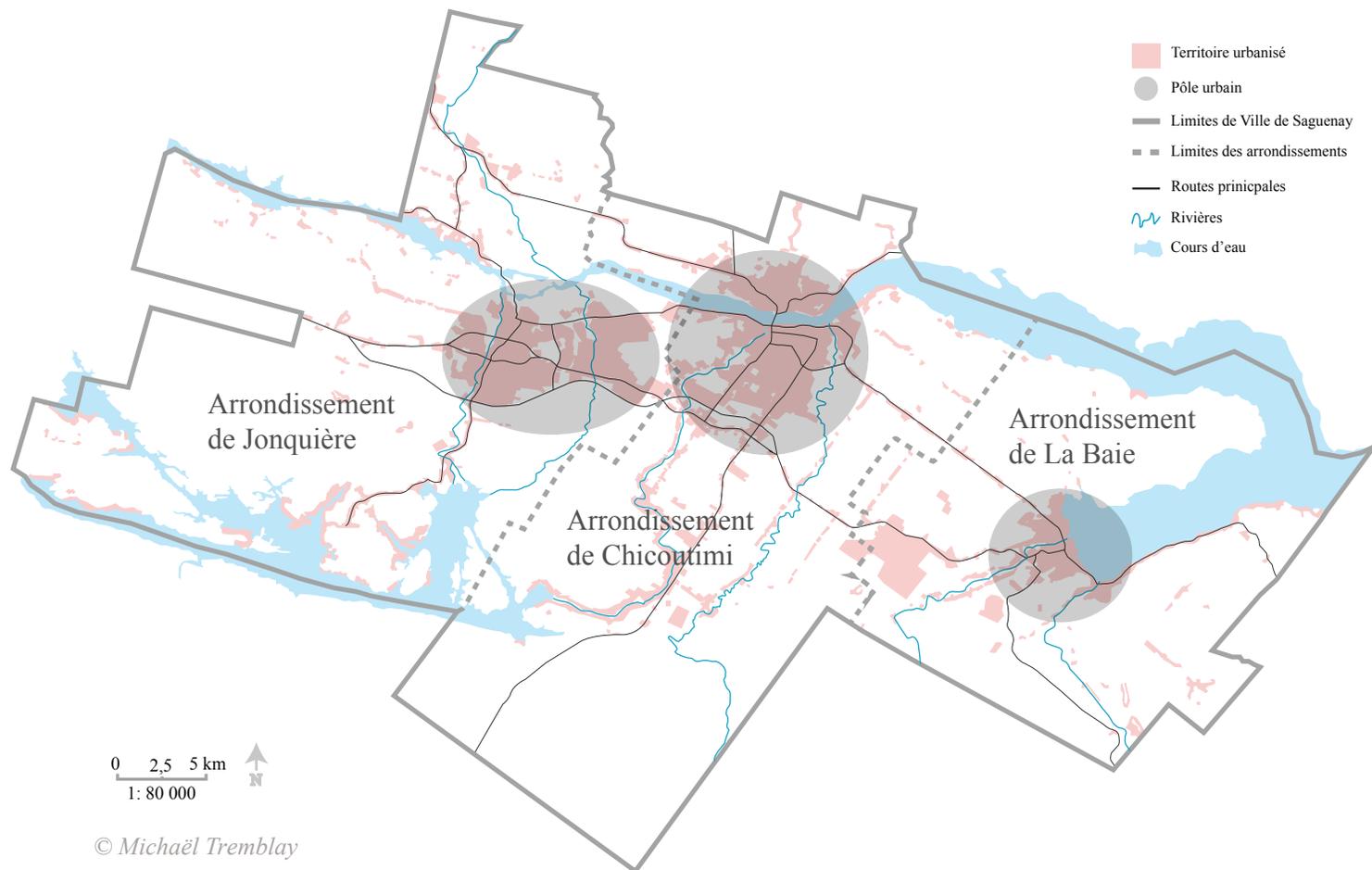
---

Au point de vue de l'organisation territoriale, la période de 1960 à 1980 est marquée par de nombreuses fusions et annexions municipales. L'urbanisation, liée à l'industrialisation, a favorisé la création d'une importante concentration de population (Ouellet, op.cit., p.155). Le gouvernement provincial est alors décidé à régler le problème des fusions municipales et il mise au départ sur la création d'une seule entité, Ville de Saguenay (Bouchard, 1988a, p.71). Cette idée, trop complexe à mettre en place, est rapidement abandonnée au profit de la création de trois pôles urbains. Ce sont ces pôles qui constitueront, trente ans plus tard, les futurs arrondissements de Ville de Saguenay.

#### ***3.5.1 La réorganisation municipale : la création de Ville de Saguenay***

Le territoire de Saguenay est demeuré pendant longtemps, politiquement et administrativement très morcelé. En effet, avant les vagues successives de regroupements municipaux (1962, 1975, 1976 et 2001), le territoire actuel de la ville de Saguenay dénombrait pas moins de vingt municipalités (Simard et Gauthier, 2004, p.192). Au début des années 2000, le gouvernement du Québec a procédé à une ultime réforme de ses structures administratives locales. Ce mouvement a mené au processus des fusions municipales (Simard et Gauthier, 2004, p.192). C'est ainsi qu'en 2002, la ville de Saguenay a été créée par la fusion de quatre villes soit : Chicoutimi, Jonquière, La Baie et Laterrière et de trois municipalités de plus petite taille, soit : Lac-Kénogami, Shipshaw et d'une partie de Canton-Tremblay. Les autorités gouvernementales avaient pour objectif de faire concorder les nouvelles limites municipales avec l'étendue actuelle du tissu urbanisé autour des anciens pôles historiques (Ouellet, op.cit., p.178).

*Carte 5 : Arrondissements et pôles urbains de la ville de Saguenay*



© Michaël Tremblay

Sources : Statistique Canada, UQAC, Ville de Saguenay, CLD Saguenay, Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le territoire de la ville de Saguenay s'étend sur 1166 km<sup>2</sup>, ce qui en fait la plus vaste des villes québécoises (Simard et Gauthier, op.cit., p.203). Depuis la fin des années 1960, le gouvernement provincial a élaboré une stratégie visant à créer une véritable armature urbaine, pour consolider la centralité existante et renforcer le rôle de centre administratif régional (idem, p.195). Malgré tout, cette concentration demeure très dispersée et ce territoire est truffé de zones faiblement ou non urbanisé, ce qui fait que Saguenay maintient la plus faible densité parmi les agglomérations urbaines québécoises (Proulx, 2007, p.202). La densité n'y était que de 126,4 hab/km<sup>2</sup> en 2011. Cependant, la Ville de Saguenay est de loin la plus peuplée de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En 2011, elle regroupait 53% de la population régionale et 87% de la population de la sous-région du Saguenay. La hiérarchie urbaine régionale est donc fortement centralisée.

Le morcellement administratif a longtemps provoqué des rivalités entre les villes, mais aussi entre les espaces ruraux et urbains (Proulx, 1998, p.86). Ainsi, l'un de principaux objectifs de la fusion était de mettre fin à la concurrence injustifiée entre les villes de la conurbation du Haut-Saguenay (Ouellet, op.cit., p.177).

Ces rivalités entraînaient des impacts négatifs notamment au niveau de l'aménagement du territoire en provoquant de l'étalement urbain, de la rurbanisation, une concentration des équipements publics dans les centres urbains, une dégradation de la qualité de vie dans le milieu rural, le resquillage des services urbains par les citoyens ruraux, etc. (Proulx, 1998, p.86).

Au niveau de la fiscalité, les inégalités étaient nombreuses et la compétition pour attirer des investissements poussait les diverses autorités à fortement subventionner les entreprises privées. De plus, le manque de collaboration entre les diverses organisations dispensatrices de services publics engendrait des incohérences, des chevauchements, de doubles emplois et une compétition pour le financement et la visibilité, qui tout en limitant l'optimisation des ressources financières, affaiblissait la structure politco-administrative de la région (Proulx, 1998, p.89). La fusion répondait à ces problématiques en favorisant la création de pôles de développement qui pourrait fournir de meilleurs services à la population et mieux répondre aux difficultés socioéconomiques, tout en jouant un rôle plus important dans le développement de la région (Ouellet, op.cit., p.176-177).

La fusion de 2001 vient aussi conforter la position et le poids politique de la conurbation saguenéenne (Simard et Gauthier, op.cit., p.199). Ainsi, la ville de Saguenay a gagné en importance en constituant la 7e ville au Québec, avec une population d'environ 144 000 habitants en 2011. Cependant, ce regroupement municipal nous pousse à réfléchir sur les impacts possibles d'une plus grande polarisation des activités et de la population dans le contexte régional. Le fait que la ville de Saguenay domine très largement le système urbain régional provoque un déséquilibre politique, social et économique, qui peut devenir problématique en raison du déclin progressif de la région (ibid.).

Pour la première fois, avec la création de Ville de Saguenay, la région dispose d'une véritable métropole régionale qui parle d'une seule voix. De plus, il est maintenant possible de créer une certaine cohérence dans l'aménagement et l'occupation du territoire. À l'échelle québécoise et canadienne, la création de Ville de Saguenay en fait une ville d'importance, disposant d'un poids démographique, politique et économique, qui augmente son influence.

### ***3.6 LES RESTRUCTURATIONS DE L'ÉCONOMIE SAGUENÉENNE : UNE DÉCROISSANCE ÉCONOMIQUE ?***

---

Les données recueillies, par les statistiques et les entretiens, ne permettent pas de conclure à une décroissance économique dans la RMR de Saguenay. Elles permettent tout de même d'identifier un certain nombre de problématiques qui ont amené des restructurations importantes de l'activité économique au cours des trente dernières années.

Que ce soit par rapport au déclin de l'emploi manufacturier, par les différentes crises qui ont secoué les bases économiques traditionnelles, par les fermetures d'unités de production, par le chômage élevé, ou bien par l'effritement des avantages économiques, l'économie saguenéenne s'est grandement transformée. La RMR de Saguenay semble donc, à l'instar de nombreux autres centres industriels en occident, touchée par le phénomène de la désindustrialisation. Saguenay semble tenter de nos jours de se redéfinir et de se repositionner dans une économie globalisée et tournée sur les activités tertiaires.

### ***3.6.1 L'éloignement et la concurrence mondiale***

Les principaux avantages économiques de la RMR de Saguenay et de la région en général, se sont effrités au fil des dernières décennies. Les désavantages liés à sa position géographique périphérique ont aussi nui à son développement. Polèse et Shearmur (2002) soulignent l'importance de la position et de la localisation géographique en ce qui concerne le développement économique, surtout dans un contexte où l'internationalisation des échanges accentue le poids de la géographie. Girard et Perron (1995), parlent également de la distance et l'éloignement des marchés qui selon eux nuiraient aux investissements dans le secteur manufacturier à Saguenay. Bouchard (2006) mentionne aussi l'éloignement et la faible concentration de la population, qui constitueraient des désavantages pour les entreprises et pour la prestation des services à la population.

Depuis des décennies dans la RMR Saguenay, les ressources et la production manufacturière sont exportées sur le marché mondial, principalement vers les États-Unis. La crise économique du début des années 1980 a touché gravement la région et a permis de mettre en lumière la forte dépendance de l'économie saguenéenne vis-à-vis du marché mondial. Ce modèle de développement, basé sur les ressources naturelles et la grande industrie, a amené la région à être en concurrence directe avec le reste du globe. Ainsi, l'ouverture grandissante des frontières, notamment avec les accords économiques internationaux comme l'ALÉNA, a accentué le climat de concurrence. De plus, ces accords ont également eu pour conséquence d'accroître la position géographique périphérique de la région dans le contexte nord-américain. En effet, dans une province comme le Québec, les régions qui sont sorties gagnantes de la signature d'un accord comme l'ALÉNA, sont celles situées près de la frontière avec les États-Unis. Ainsi, une région comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui est situé loin de cette frontière et qui en plus n'est pas situé directement dans l'axe de développement du fleuve Saint-Laurent, se retrouve doublement désavantagée dans ce contexte.

La construction d'importantes infrastructures de transport, tout en favorisant la création et l'amélioration des liens de communication de la région avec le reste du Québec, a également eu pour effet d'ouvrir le marché local à la concurrence et d'ainsi mettre fin à la domination des entreprises locales principalement dans le domaine du commerce et des services.

De plus, il faut souligner que la construction d'une infrastructure de transport majeure avantage généralement le plus grand des deux centres de population qu'elle relie (Polèse et Shearmur, 2002). Par exemple, la construction d'une route à quatre voies divisées dans le Parc des Laurentides (route 175) favorise la croissance des échanges entre les villes de Saguenay et de Québec. Cependant, la croissance des échanges risque de se réaliser à l'avantage de Québec et au détriment de Saguenay, qui deviendrait alors qu'une simple succursale, tandis que Québec se redéfinirait comme le centre de distribution pour l'ensemble de la région.

Cette situation a amené la RMR de Saguenay à tenter de se repositionner comme centre de commerce et de services pour la région et sa périphérie limitrophe. Toutefois, la zone d'influence de Saguenay demeure limitée par la géographie, par les réseaux de transports existants et surtout par la faible densité de population. Il en résulte que Saguenay ne tire que très peu d'avantages de sa périphérie immédiate et des régions limitrophes comme la Côte-Nord par exemple. Cette situation oblige la RMR de Saguenay à se développer dans l'ombre de Québec, voire même de Montréal (Polèse et Shearmur, 2002, p.122).

### ***3.6.2 La domination de l'économie locale par les activités traditionnelles***

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est résolument une région-ressource. Il est d'ailleurs identifié comme tel par le gouvernement du Québec (Ouellet, op.cit., p.14-15). En ce sens, une grande partie de l'activité économique est directement ou indirectement reliée à l'exploitation des ressources naturelles (Lapointe, Prévost et Simard, op.cit., p.6). Même si depuis les années 1960, le gouvernement tente d'intervenir pour diversifier l'économie, la région demeure profondément dominée et se caractérise par une production peu diversifiée (Girard et Perron, 1995, p. 592). Ce constat était déjà bien présent au début des années 1980 :

*« La structure de l'économie régionale se concentre de plus en plus autour d'un appareil de production primaire qui occupe de plus en plus de place et la structure de production ne s'est ni développée ni diversifiée, elle exprime même une certaine régression » (Lapointe, Prévost et Simard, op.cit., p.54 et p. 265).*

Polèse et Shearmur (2002) expliquent d'ailleurs le manque de diversification de l'économie régionale par la domination des activités industrielles traditionnelles. Encore de nos jours, l'industrialisation régionale reste cantonnée à deux secteurs celui de l'aluminium, sans transformation et celui du bois au sens large (Ouellet, op.cit., p.171). Au cours des dernières décennies, Alcan s'est limitée dans la région à la production du métal brut.

Cette situation fait que la région ne profite aucunement du rayonnement international de l'entreprise et n'obtient pas plus de retombées économiques (Girard et Perron, 1995, p.591). Ainsi, même si le développement économique régional demeure fortement lié à l'industrie de l'aluminium, son faible degré d'intégration horizontal nuit à l'économie régionale et les possibilités de développement d'une industrie de seconde et troisième transformation restent limitées, en raison des contraintes de marchés et de l'éloignement de la région (Lapointe, Prévost et Simard, op.cit., p.119).

Historiquement, l'emploi manufacturier occupait une place prépondérante dans l'économie de la RMR de Saguenay. Le domaine de la transformation de l'aluminium et celui de la transformation du bois sont des secteurs clés pour l'emploi local. Selon Polèse et Shearmur (2002), la dominance du marché de l'emploi local par quelques grandes industries engendrerait un impact potentiellement négatif. Le fait que ces entreprises offrent des salaires élevés et d'excellentes conditions de travail, jumelé avec l'absence d'un bassin suffisant de petits entrepreneurs, freinerait la création d'entreprises (Gaudreault, 2001, p.2). En effet, les salaires offerts dans l'industrie de l'aluminium et du papier sont parmi les plus élevés dans le marché de l'emploi saguenéen, et ils servent souvent de modèle pour les employés des PME (Lapointe, Prévost et Simard, op.cit., p.47). Ainsi, l'économie de la RMR de Saguenay aurait d'importantes difficultés à se diversifier, à s'affranchir de ces bases industrielles traditionnelles et à attirer ou à créer de nouvelles entreprises (Polèse, 2009, p. 34). Les conditions d'emploi avantageuses dans ces grandes industries feraient en sorte de gonfler artificiellement les salaires sur le marché et dans la mentalité de la population, ce qui ferait fuir d'autres industries pour qui, offrir ces conditions de travail ne serait pas rentable (Polèse et Shearmur, 2009, p.162).

Ce phénomène est appelé par Polèse et Shearmur (2002) le « *syndrome du rentier encombrant* ». Cette situation, tout en enfermant la RMR de Saguenay dans une économie de type mono-industrielle, deviendrait un obstacle à l'innovation et à l'entrepreneuriat local (Polèse et Shearmur, 2009b, p.162). Ce syndrome crée ainsi une double problématique : l'économie locale est dépendante de ces grandes entreprises pour le maintien et la création d'emplois et en même temps, ces grandes entreprises rendent difficile le développement d'autres industries, ce qui vient accroître la dépendance de l'économie locale face à ces dernières (Polèse et Shearmur, 2009, p.162). Même si la présence de grandes industries a favorisé le développement de petites PME de services industriels, leur présence semble décourager le développement de nouveaux créneaux (Ouellet, op.cit., p. 169). C'est ainsi que l'économie de la région demeure largement dépendante de ces dernières, pour les salaires versés, mais aussi pour les achats de biens et services auprès des entreprises locales (Proulx, 1998, p.86-87). En effet, les PME saguenéennes dépendent souvent de contrats provenant de la grande industrie, ce qui n'arrange en rien la situation (Girard et Perron, 1995, p.590).

### ***3.6.3 Les changements technologiques dans les méthodes de production***

À partir des années 1970, la grande industrie n'a plus été en mesure de maintenir un niveau d'investissements soutenu et d'ainsi continuer à engendrer une importante création d'emplois. Ces dernières entreprennent une rationalisation de leur production, notamment en construisant de nouvelles usines et en modernisant les plus anciennes (Girard, 1995, p.591). Proulx (2007) souligne l'importance de ces changements technologiques, qui ont grandement affecté les méthodes de production dans les activités industrielles stratégiques pour la RMR de Saguenay. Ces améliorations touchent directement certains travailleurs qui se verront poussés vers le chômage. Les conséquences sont importantes sur le marché de l'emploi, car malgré la construction d'usines, les effectifs des grandes industries diminuent en raison des modernisations de l'appareil de production. Ainsi, la compagnie Alcan ramène ses effectifs à 5000 ou 6000 emplois, soit la moitié moins qu'au début des années 1940 (Ouellet, op.cit., p.170). Les vieilles installations sont fermées au profit de nouvelles usines modernes, comme celle de La Baie construite entre 1977 et 1981 et celle de Laterrière inaugurée en 1989 (Bellemare, 2001, p.59 et p.79).

L'industrie de la forêt n'est pas en reste. La révolution technologique et la mécanisation de l'exploitation forestière diminuent grandement les besoins en main-d'œuvre (Ouellet, op.cit., p.143). La situation devient particulièrement alarmante avec la crise qui secoue l'industrie du bois au tournant des années 2000. Les fermetures d'usines papetières et de scieries frappent alors de plein fouet bon nombre de communautés, mais aussi les secteurs industriels de l'agglomération saguenéenne où se localisent plusieurs usines.

### ***3.6.4 L'érosion de la propriété locale et régionale des entreprises et des capitaux***

Les entreprises régionales, dans un contexte de concentration et de rachat, ont fini avec le temps par tomber aux mains de multinationales. En effet, depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, il existe un mouvement de concentration des activités industrielles au sein d'entreprises de moins en moins nombreuses et de plus en plus grandes. C'est ainsi que le domaine des pâtes et papiers dans la région est maintenant largement dominé par une seule compagnie. Cette dernière se retrouve donc dans une situation de quasi-monopole en contrôlant toutes les étapes de production, à partir des coupes forestières jusqu'à la transformation en bois d'œuvre ou en papier. Cette érosion de la propriété locale et régionale constitue un phénomène lourd dans l'économie saguenéenne (Proulx, 2007). Girard et Perron (1995) l'expliquent par le manque de volonté politique, par le manque d'engagements en faveur du développement régional et par la faiblesse du capital et de l'entrepreneuriat régional. Dans les domaines du commerce et des services, qui étaient autrefois dominés par des entreprises régionales, ces dernières ont dû faire face à la même problématique.

Les changements dans les modes de consommation et l'arrivée des grands groupes de commerces de détail ont complètement transformé ce secteur. C'est ainsi que bon nombre d'entreprises locales, moins concurrentielles, ont dû cesser leurs activités ou bien ont été rachetées par leurs concurrents. Cette situation de concentration et de rachat des entreprises locales par des sociétés extérieures à la région a privé l'économie locale des capitaux locaux nécessaires pour favoriser un développement économique endogène.

### ***3.6.5 La dépendance envers les ressources et leur raréfaction***

La crise économique inflationniste du début des années 1980 a révélé toute la fragilité et la vulnérabilité de l'économie régionale, trop dépendante des ressources naturelles (Ouellet, op.cit., p. 169). Suite à cette crise importante qui a durement touché la région, plusieurs voix se sont élevées en faveur d'une diversification de l'économie. C'est aussi à cette époque qu'il y a eu une véritable prise de conscience des fortes pressions exercées sur la pérennité des ressources en bois disponibles.

Il s'agit d'un enjeu majeur dans une région comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean qui historiquement a toujours misé sur l'abondance de ses ressources pour favoriser son développement économique. Les progrès technologiques ont aussi grandement modifié ce domaine d'activité. L'utilisation à grande échelle de la machinerie a permis de maximiser la productivité et les quantités de bois coupé. À partir des années 1970, le gouvernement québécois se préoccupe de la pérennité de la ressource. Des mesures sont donc mises en place afin de limiter les coupes forestières pour favoriser le renouvellement de la forêt (Ouellet, op.cit., p. 143). De plus, la raréfaction des ressources a amené une diminution des droits de coupes, ce qui a freiné la croissance de la production (Proulx, 2007, p.57). Les coupes forestières se font désormais de plus en plus loin des centres de population et des infrastructures existantes, ce qui fait augmenter de façon importante les coûts de transport et d'exploitation du bois (Lapointe, Prévost et Simard, op.cit., p.262-263).

Enfin, la faible productivité de la forêt boréale fait en sorte que son renouvellement prend plusieurs décennies. En effet, la productivité de la forêt québécoise est parmi les plus faibles au monde. En comparaison avec certains pays dont le climat est plus favorable, par exemple le Brésil, son rendement à l'hectare est 20 fois moindre (Proulx, 2011, p.18). L'arrivée de nouveaux joueurs et l'utilisation de nouvelles essences d'arbres à croissance ultrarapide dans la fabrication du papier ont mis en lumière la problématique de la compétitivité du secteur forestier régional (Lapointe, Prévost et Simard, op.cit., p.263). Les enjeux environnementaux et les changements structurels importants de ce secteur économique ont donc fortement modifié sa compétitivité et sa productivité (Proulx, 2011, p.17).

La hausse des coûts de transport, les hauts salaires, la compétition mondiale, la chute de la demande pour le papier liée aux changements technologiques, la vétusté des unités de production (pour la plupart datant de quelques décennies) et la crise du bois d'œuvre, sont autant d'éléments qui ont contraint les secteurs de la foresterie et de la papeterie à se transformer, bien souvent au détriment de l'emploi et de l'économie locale.

En ce qui concerne l'industrie de l'aluminium, elle aussi a eu à faire face à d'importants défis. Le vieillissement des unités de production et les importants investissements nécessaires à la modernisation ont impacté sur l'économie saguenéenne. Le principal avantage économique de la région dans ce secteur d'activité est sans conteste l'électricité abondante et abordable que l'on retrouve au Saguenay. Les importants coûts de transport de l'énergie et le fait que par le passé les technologies de transport engendraient des pertes énormes d'électricité ont fait en sorte que les alumineries se sont implantées dans la région, à proximité des grands barrages (Lapointe, Prévost et Simard, op.cit., p.263). Cependant, cet important atout, concédé à l'époque par l'État québécois, est de nos jours primordial pour assurer la survie de cette industrie. Ainsi, sans cette source d'énergie abondante et fortement subventionnée, l'industrie de l'aluminium au Saguenay n'aurait sans doute pas pu résister à la concurrence mondiale et aux changements structurels liés à l'évolution des technologies de production.

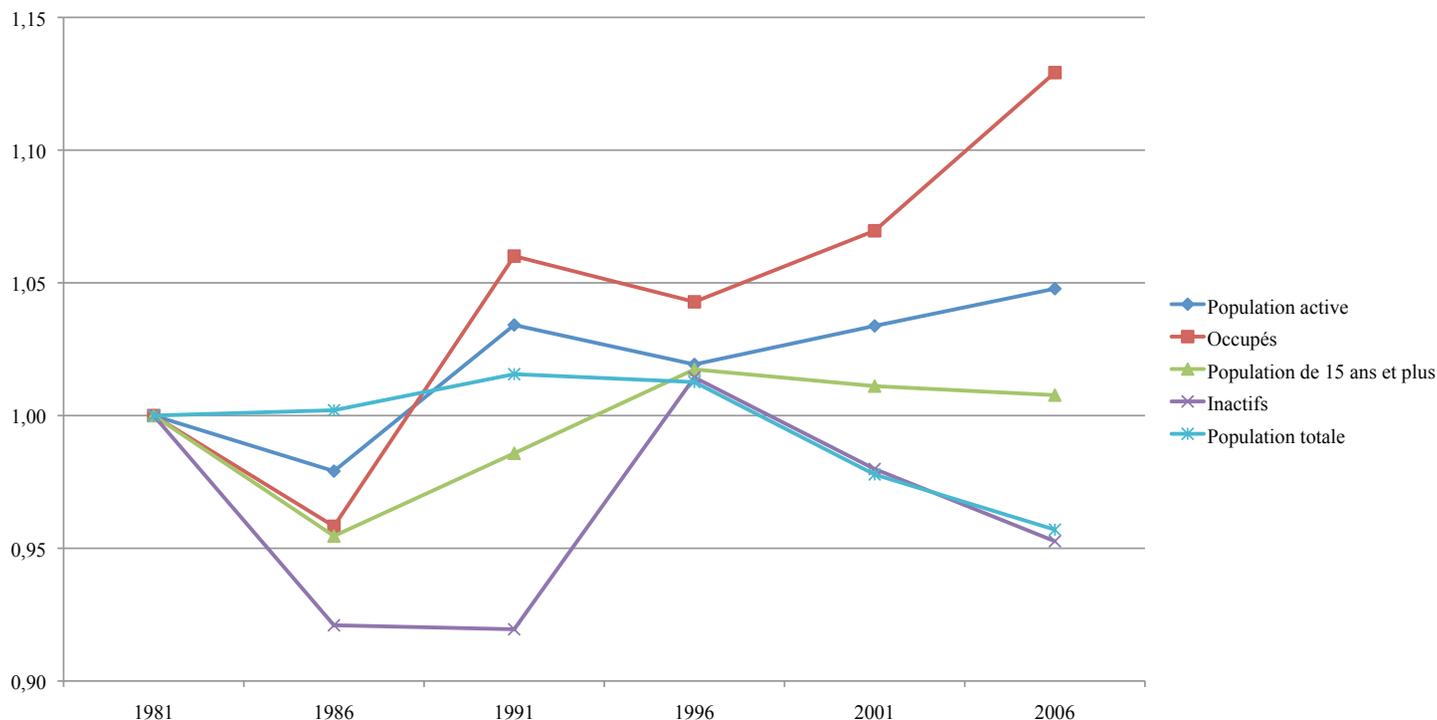
### ***3.7 L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE***

---

L'évolution au cours des 30 dernières années des indicateurs liés à la population active dans la RMR de Saguenay a suivi le contexte économique. Au cours de la période entre 1981 et 2006, il est possible de distinguer deux dates importantes, soit 1986 et 1996. Il s'agit de points de rupture de cycle économique. En effet, lors de ces deux années de recensement la plupart des indicateurs et des données concernant la population active inversent leur courbe d'évolution. Ces mouvements sont intimement liés aux événements économiques.

Ainsi, le recensement de 1986 marque la fin de la récession économique de 1981-1982. En ce qui concerne le recensement de 1996, il montre quant à lui la fin de la crise du début des années 1990, liée en partie aux coupes budgétaires des gouvernements. Ainsi, il est logique que pendant les périodes de perturbations économiques, la population active et le nombre de personnes occupées diminuent, alors que le nombre d'inactifs et de chômeurs augmentent.

**Graphique 1 : L'évolution de la population active de la RMR de Saguenay entre 1991 et 2006**



© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

À partir du recensement de 1996, une dynamique particulière se met en place dans la RMR de Saguenay. La décroissance démographique amorcée en 1991 commence à avoir des impacts sur la population active. En effet, cette diminution se répercute directement dans l'évolution de la population de 15 ans et plus, qui se met alors à décliner également. Cette décroissance de la population de 15 ans et plus s'explique par la chute du taux de natalité, mais aussi par les migrations importantes qui ont lieu au cours de cette période. La croissance du marché de l'emploi fait augmenter le nombre de personnes occupées et la croissance de la population active qui en résulte provient de la chute du nombre de personnes inactives. Ainsi, la hausse du nombre de personnes occupées, jumelée à la croissance lente de la population active et à la diminution de la population de 15 ans et plus, fait en sorte que le taux de chômage diminue et que le taux d'emploi et le taux d'activité augmentent.

En fait, la décroissance démographique se trouve à générer une amélioration des indicateurs économiques. Cette situation est caractéristique de la théorie de l'ajustement régional (Polèse et Shearmur, 2002, p.106). En réalité, la décroissance démographique se trouve à avoir éliminé le surplus de main-d'œuvre. À court terme, cette situation peut sembler bénéfique, sauf qu'à moyen terme, ceci pourrait provoquer une pénurie de main-d'œuvre dans les domaines spécialisés, surtout si l'on tient compte du vieillissement accéléré de la population.

Les principaux indicateurs économiques de la RMR de Saguenay, autrefois très éloignés de la moyenne québécoise, se sont simplement rapprochés de cette dernière. En effet, la croissance de l'économie et les aspects positifs illustrés par les indicateurs, constituent une sorte de leurre, parce qu'en réalité la RMR peine à rattraper la moyenne québécoise. Le taux d'emploi a certes progressé depuis 1991, mais il n'en demeure pas moins qu'il était toujours en 2006 inférieur de 5,6 points au taux québécois. Le taux d'activité a évolué de la même façon, en 2006 dans la RMR de Saguenay, le taux d'activité était de 60,1%, alors qu'à l'échelle québécoise il était de 64,9%, soit un écart négatif de 4,8%. Même chose pour le taux de chômage, en 2006, il était de 8,8% dans la RMR de Saguenay, et de 7% pour l'ensemble du Québec. Ces indicateurs montrent donc plus un certain rattrapage qu'un essor économique important. Cependant, il faut noter que ces données, les plus récentes, datent de 2006, ainsi la situation a forcément évolué depuis ce temps.

**Tableau 6 : Comparaison des taux d'activité, d'emploi et de chômage entre la RMR de Saguenay et la province de Québec**

		1991	1996	2001	2006
<b>Taux d'activité</b>	Rmr de Saguenay	60,1	57,2	59,1	60,1
	Ensemble du Québec	65	62,3	64,2	64,9
	Écart	4,9	5,1	5,1	4,8
	Ratio	0,92	0,92	0,92	0,93
<b>Taux d'emploi</b>	Rmr de Saguenay	52,8	49,2	51,7	54,8
	Ensemble du Québec	57,3	55	58,9	60,4
	Écart	4,5	5,8	7,2	5,6
	Ratio	0,92	0,89	0,88	0,91
<b>Taux de chômage</b>	Rmr de Saguenay	13,6	14,2	12,4	8,8
	Ensemble du Québec	12	11,8	8,2	7
	Écart	1,6	2,4	4,2	1,8
	Ratio	1,13	1,20	1,51	1,26

© Michaël Tremblay

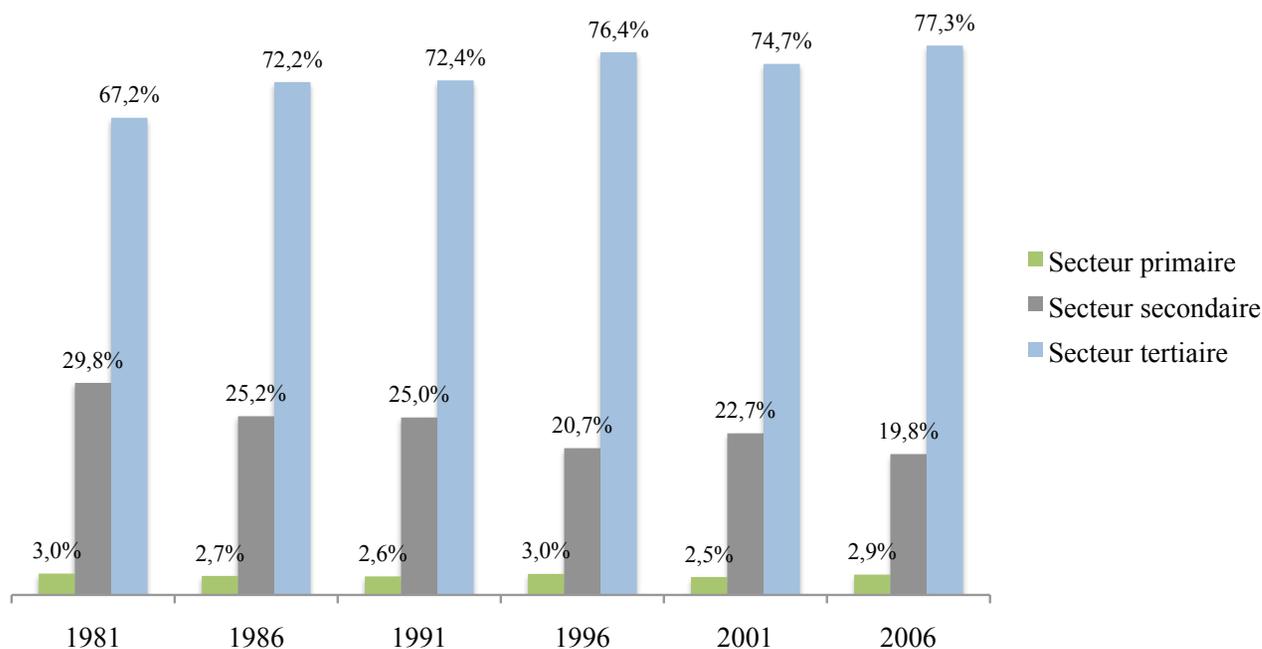
Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

Cependant, la situation actuelle de la RMR de Saguenay, au niveau économique et démographique, laisse présager une période de stabilisation du développement. Ainsi, la population active, à l'instar de la population de plus de 15 ans, devrait selon toute vraisemblance se diriger vers une diminution de ses effectifs. Cette décroissance possible ne serait pas sans impacts sur l'attractivité de la RMR de Saguenay, et dans ce contexte une stabilisation de la démographie constituerait un gain important.

### 3.7.1 L'évolution de l'emploi par secteur d'activité

La tertiarisation de l'économie de la RMR de Saguenay s'illustre dans la proportion grandissante de ce secteur d'activité dans l'emploi total. Cette croissance du secteur tertiaire s'explique par la masse salariale importante versée aux travailleurs industriels, par la présence de retraités avec un important pouvoir d'achat, par les aides gouvernementales de soutien aux revenus et par le développement de nouveaux services (Proulx, 2007, p.30). Van Hamme (op.cit., p.131), souligne que dans le cas des régions en décroissance, l'existence de transferts gouvernementaux permet de stabiliser et maintenir le niveau de vie de la population. Entre 1981 et 2006, le tertiaire a généré 14 000 nouveaux emplois. Si l'on tient compte que durant cette même période, il ne s'est créé que 9925 nouveaux emplois dans la RMR, c'est donc dire que pratiquement tous les nouveaux emplois proviennent du tertiaire.

**Graphique 2 : Répartition des emplois par secteur d'activité dans la RMR de Saguenay entre 1991 et 2006**



© Michaël Tremblay

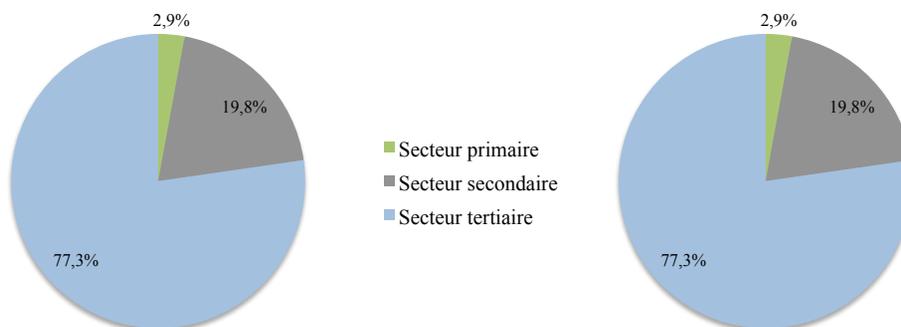
Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

Le secteur secondaire a quant à lui éliminé 4 300 emplois sur la même période, soit une réduction de 23% de ses effectifs entre 1981 et 2006. Les principaux secteurs manufacturiers ont donc supprimé une partie de leurs effectifs. Proulx (2007, p.29) évalue à 2700 les pertes d'emplois dans le secteur de l'aluminium et à 20% des effectifs dans les pâtes et papiers. Cet aspect illustre le phénomène de la désindustrialisation qui semble toucher la RMR de Saguenay. De plus, la diminution des emplois manufacturiers engendre des retombées négatives sur l'économie en général, notamment en diminuant l'apport en capitaux lié aux salaires, mais aussi en provoquant un effet multiplicateur négatif sur l'emploi.

Ainsi, un emploi industriel générerait deux emplois supplémentaires dans l'économie de la RMR (Proulx, 2007, p.30). Cette situation est problématique, car les emplois et les salaires versés constituent presque l'unique retombée économique locale de l'exploitation des ressources. Ainsi, bien que la production soit en constante hausse, les nouveaux procédés et les nouvelles technologies ont fait en sorte de grandement diminuer les besoins en main-d'œuvre. En d'autres termes, on produit désormais beaucoup plus avec beaucoup moins d'employés, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'emploi, sur la ressource et sur l'économie locale. De plus, ces salaires élevés permettent de garantir une hausse de la consommation, donc une hausse de la demande en commerces et en services. La diminution du nombre de ces emplois impacte donc aussi sur la consommation.

En analysant l'évolution de l'emploi selon les secteurs d'activités entre 1981 et 2006, on constate une certaine stabilité pour le secteur primaire et une régression du secteur secondaire au profit du secteur tertiaire. En fait, si l'on compare la situation en 2006, à l'échelle québécoise et dans la RMR de Saguenay, on s'aperçoit que la répartition de l'emploi par secteur est identique dans les deux cas. L'évolution de la situation permet de conclure que la RMR de Saguenay dispose d'une économie moderne qui repose sur les activités tertiaires, tout autant que le reste du Québec.

**Graphique 3 et 4 : Répartition des emplois par secteur d'activité en 2006**  
**au Québec :** **dans la RMR de Saguenay :**



Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

© Michaël Tremblay

### 3.7.2 L'évolution des revenus

En ce qui concerne l'évolution des revenus dans la RMR de Saguenay entre 1991 et 2006, il est possible de constater, dans le tableau 3, une augmentation généralisée des revenus dans la population. L'augmentation fulgurante du nombre de personnes disposant de revenus supérieurs à 50 000\$ permet de soutenir « *la théorie du rentier encombrant* » (Polèse et Shearmur, 2002).

En effet, la diminution du nombre d'emplois dans le secteur manufacturier a coïncidé avec une augmentation des salaires versés aux travailleurs restants. Ainsi, les bonnes conditions salariales de cette catégorie d'ouvriers stimulent à la hausse les salaires versés sur le marché de l'emploi. Les PME ont donc d'importantes difficultés à recruter et à conserver leurs employés, puisqu'elles ne disposent pas de moyens financiers pouvant rivaliser avec la grande industrie. Ces dernières ont donc des difficultés à se développer et à accroître leurs activités, ce qui serait pourtant bénéfique pour la diversification des activités économiques dans la RMR.

Le vieillissement de la population active permet aussi de fournir une piste de solution pour cette augmentation. En effet, la progression en âge des employés faisant augmenter leurs années d'ancienneté, ces derniers bénéficieraient donc d'une amélioration de leurs conditions salariales. Cette augmentation du nombre de personnes ayant des revenus supérieurs à 50 000\$, dépend également du mouvement de l'économie vers une économie du savoir. En effet, dans les domaines des services professionnels, de la recherche, de la finance, de l'ingénierie, etc., les salaires versés sont plus élevés, donc susceptibles de correspondre à cette tranche de population.

Pour ce qui est de la catégorie de personnes disposant de revenus entre 25 000 et 50 000\$, qui a augmenté de près de 4 000 individus entre 1991 et 2006, il semblerait que ces personnes correspondent en bonne partie à la création d'emplois dans le domaine de la santé et des services sociaux (+2600 emplois). On peut voir dans ce résultat l'une des répercussions du vieillissement de la population. Cette augmentation est probablement également liée avec la mise en place du système des CPE au tournant des années 2000. Il n'en demeure pas moins que la croissance de l'emploi notamment entre 2001 et 2006 est principalement liée au secteur public. Il en résulte dans un contexte de resserrement des finances et des coûts importants du vieillissement de la population, que cette croissance de l'emploi public ne pourra peut-être pas se poursuivre à ce rythme.

Pour ce qui est de la portion de la population qui gagne moins de 15 000\$, qui a diminué de 10,2% entre 1991 et 2006, cela s'explique par la diminution du nombre d'inactifs. La diminution du nombre d'inactifs peut être attribuable, en partie, à la baisse de 10% de la population de 15 à 24 ans. Cette catégorie d'âge regroupant un bon nombre d'étudiants, il est donc possible de conclure que la diminution de leur nombre a favorisé une baisse du nombre d'inactifs ayant de faibles revenus. L'analyse des revenus de la population dans la RMR de Saguenay montre une certaine dualité. Ainsi, on retrouve une partie de la population qui s'est fortement enrichie et de l'autre une majorité de gens disposant de revenus modestes.

En effet, 18% de la population dispose de revenus supérieurs à 50 000\$ et entre 1991 et 2006 leur nombre a augmenté d'un peu plus de 12 000 personnes, pour atteindre 21 300 individus. De l'autre côté, bien que le nombre de personnes disposant de moins de 15 000\$ ait diminué sur la même période, il n'en demeure pas moins qu'ils représentent un peu plus de 40 000 individus. On se retrouve donc dans une économie où les revenus de la population sont plus contrastés. L'enrichissement collectif bénéficierait donc majoritairement à une faible partie de la population.

**Tableau 7 : Évolution des revenus dans la RMR de Saguenay entre 1991 et 2006**

	1991		1996		2001		2006	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
Moins de 4999\$	14555	14,1%	19740	18,1%	17870	16,0%	11575	9,8%
de 5000\$ à 14999\$	30145	29,3%	31060	28,6%	25590	22,9%	28540	24,1%
de 15000 à 19999\$	9365	9,1%	9145	8,4%	11100	9,9%	12825	10,9%
de 20000\$ à 24 999\$	9145	8,9%	7755	7,1%	8525	7,6%	9280	7,9%
de 25 000\$ à 29 999\$	7540	7,3%	7590	7,0%	8035	7,2%	8445	7,1%
de 30 000\$ à 39 999\$	12980	12,6%	11960	11,0%	12980	11,6%	15840	13,4%
de 40 000\$ à 49 999\$	10150	9,9%	10050	9,2%	9800	8,8%	10365	8,8%
50 000\$ et plus	9150	8,9%	11470	10,5%	17690	15,9%	21310	18,0%
Total	103030	100,0%	108770	100,0%	111590	100,0%	118180	100,0%

© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

### **3.8 UNE DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE À MULTIPLES ÉCHELLES TERRITORIALES**

L'évolution démographique d'un territoire repose sur un ensemble de phénomènes et de dynamiques qui s'entremêlent et s'additionnent au fil du temps. La démographie dépend largement du développement économique d'un territoire, tout en étant aussi influencée par les décisions politiques. Ainsi, comme dans la plupart des cas, la croissance de la population saguenéenne a suivi l'arrivée et le développement d'activités économiques sur le territoire. Cette partie dresse le portrait de la situation démographique observable selon diverses échelles territoriales. Ainsi, il est possible de constater que dans le cas de la RMR de Saguenay, la diminution de la population affecte la région administrative, la RMR, la ville, les arrondissements et même la plupart des quartiers. Il s'agit donc d'un cas de figure particulièrement intéressant en raison des facettes multiples de sa décroissance démographique.

#### **3.8.1 L'évolution de la population de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean**

La situation démographique régionale tend à se stabiliser autour des années 1960. La baisse du taux de natalité, jumelé avec la migration importante vers les autres régions du Québec, entraîne une faible croissance de la population (Ouellet, op.cit., p.155).

Autrefois compensées par la forte natalité, les migrations de populations commencent à avoir un impact direct sur l'évolution de la démographie saguenéenne. Ces migrations, principalement composées de jeunes, sont la plupart du temps de nature économique. En effet, depuis les années 1950, les jeunes ont tendance à quitter la région dans l'espoir d'améliorer leurs perspectives d'avenir et de poursuivre leurs études (idem, p.168). Ce phénomène s'amplifiera dans les décennies suivantes.

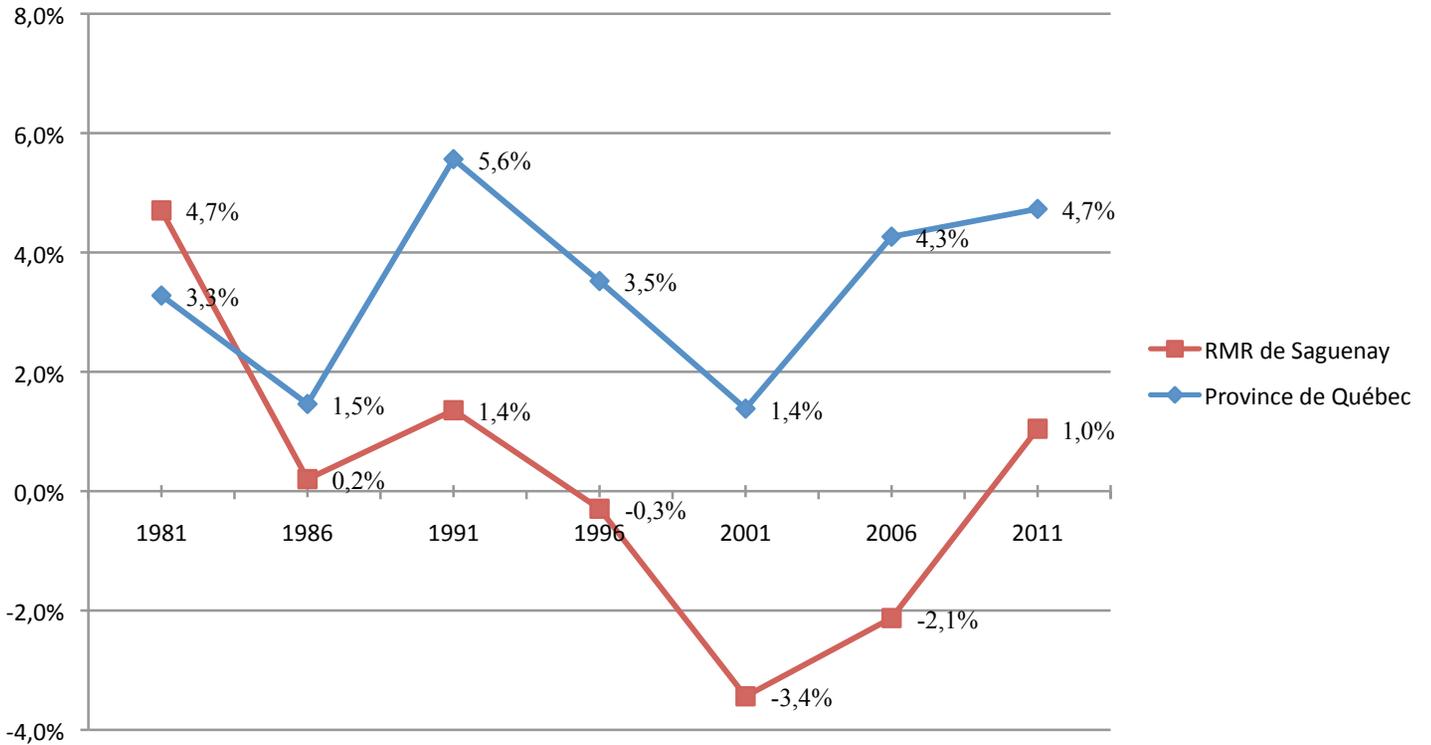
Déjà au début des années 1980, certains auteurs signalaient une stagnation de la population régionale et selon eux ce phénomène serait apparu vers la fin des années 1960 (Lapointe, Prévost et Simard, op.cit., p.261). Cette stagnation a fini par provoquer une tendance déclinante, qui n'aurait réellement débuté qu'en 1981 dans le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Proulx, 2007, p.35). D'ailleurs entre 1986 et 2006, la population est passée de 301 233 habitants à 273 760 habitants (Ouellet, op.cit., p.168). Ce déclin s'est accéléré de façon dramatique entre 1996 et 2006 (Proulx, 2007, p.35). Au début des années 1990, la population diminuait lentement. Entre 1991 et 1996, le rythme la décroissance démographique était de -0,1% par année, alors qu'entre 1996 et 2006, ce rythme s'est accru pour atteindre -0,6% par année (Tremblay et Vézina, op.cit., p.6).

Le phénomène de la décroissance démographique dépend grandement de la chute continue de l'accroissement naturel, qui se jumelle dans le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à une hausse des décès en raison du vieillissement accéléré de la population et à des bilans migratoires négatifs (Tremblay et Vézina, op.cit., p.11). Si la tendance se maintient, la population de la région risque de continuer son déclin au cours des 20 prochaines années et même par la suite (ibid.).

### ***3.8.2 La situation démographique de la RMR de Saguenay***

La RMR de Saguenay est située dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une région qui voit sa population décroître depuis une trentaine d'années. Le graphique 5 montre l'évolution de la croissance en pourcentage de la population québécoise et celle de la RMR de Saguenay entre 1981 et 2011. Au début de la période, la population saguenéenne augmentait plus rapidement que celle du Québec. La situation s'est rapidement inversée à partir de 1986 et la RMR au fil des recensements s'est continuellement maintenue sous le niveau de croissance de la population québécoise. Même lors des périodes de plus faible croissance à l'échelle provinciale, Saguenay se distingue en enregistrant une croissance quasi nulle, allant même jusqu'à la croissance négative.

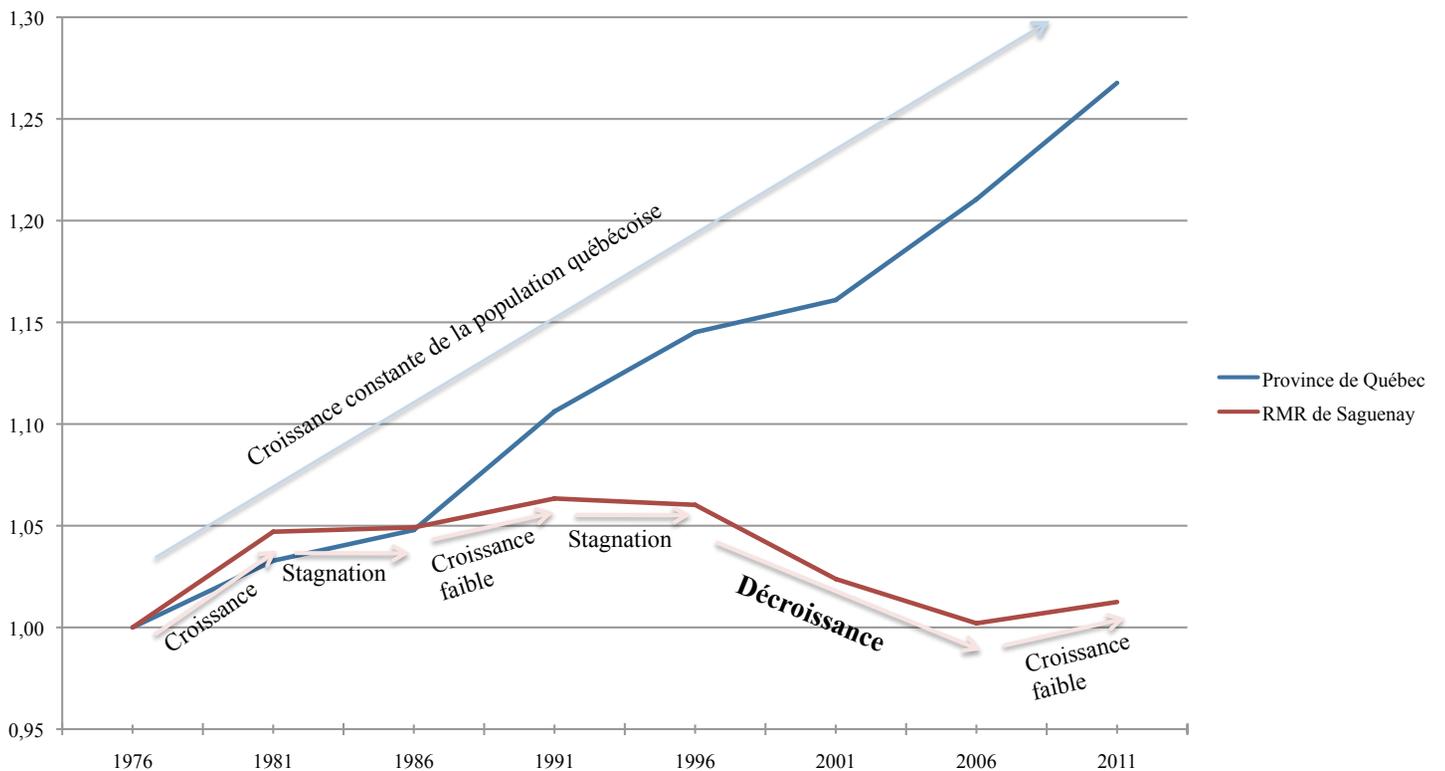
**Graphique 5 : Évolution du pourcentage de croissance de la population entre 1981 et 2011**



© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

**Graphique 6 : Évolution de la population entre 1976 et 2011**



© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

Ainsi, alors que la population du Québec a cru constamment, plus ou moins rapidement, durant la période entre 1976 et 2011, la courbe de la RMR de Saguenay montre une succession de périodes de croissance, de stagnation et de décroissance démographique. Il est ainsi possible de distinguer trois périodes marquantes : 1976 à 1991, 1991-1996 et 1996-2011. Durant la première période comprise entre 1976 et 1991, la population de la RMR croît faiblement, mais constamment. La stagnation démographique entre 1981 et 1986 s'explique par la crise économique du début des années 1980, qui a notamment entraîné une réorganisation des activités industrielles dans la région et d'importantes pertes d'emplois. Ensuite, la période entre 1991 et 1996 constitue le sommet de la courbe pour la RMR. Cette période est caractérisée par une nouvelle crise économique et par un changement de politique des gouvernements. Ces derniers optent pour d'importantes coupes budgétaires dans un contexte d'endettement et de déficits gouvernementaux importants. Ces décisions affectent la région de la même façon que les réorganisations des industries dix années plus tôt, surtout que depuis le début des années 1960, les investissements gouvernementaux ont pris le relais des entreprises privées en ce qui concerne le développement économique et la création d'emplois dans la région (Girard et Perron, 1995, p.592).

Finalement, la période entre 1996 et 2011 constitue le cœur du sujet d'étude. Cette période de décroissance démographique majeure, qui a duré plus de dix ans, constitue un phénomène rare dans une région métropolitaine de plus de 100 000 habitants. C'est, en effet, un cas quasi unique au Canada. Cette période de turbulence a démontré toute la vulnérabilité de l'économie locale, très dépendante des ressources naturelles et peu diversifiée dans son ensemble. Le tournant des années 2000 correspond aussi au sommet des déficits migratoires. Ainsi, les jeunes, principalement, quittent massivement la région pour se diriger vers les grands centres (Ouellet, op.cit., p.168). Malgré un léger redressement positif de la courbe démographique en fin de période, environ depuis 2008, il est possible de se questionner sur la durabilité dans le temps de cette tendance.

En effet, le vieillissement rapide de la population de la RMR de Saguenay, jumelé à un taux de natalité sous le seuil de renouvellement de la population, ne laisse présager rien de bon pour les décennies à venir, à moins d'un changement drastique, à tout le moins plus drastique que le gain de population entre 2006 et 2011. Annualisée, cette croissance est d'à peine 0,2% par an, ce qui ne constitue pas réellement un changement de tendance. En comparant la RMR de Saguenay avec des RMR de population semblable, comme celles de Trois-Rivières (Québec) et de Kingston (Ontario), on constate que ces dernières ont vu leur population augmenter d'environ 1% par an entre 2006 et 2011. C'est donc dire que le gain de population actuel de la RMR de Saguenay demeure faible et fragile.

Le cas de la RMR de Saguenay se différencie par un déclin démographique à plusieurs échelles territoriales. Tout d'abord, la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean a vu sa population diminuer, tout comme la RMR de Saguenay et sa principale composante la ville de Saguenay. Les trois arrondissements de la ville ont également vu leur population décroître. Il faut aller jusqu'à une échelle microterritoriale pour trouver une croissance démographique. Certains secteurs de recensement, qui correspondent en gros à des quartiers ou à des villages hors des limites de la ville de Saguenay, arrivent à tirer leur épingle du jeu. Ainsi, sur les 39 secteurs de recensement que compte la RMR de Saguenay, 80% d'entre eux ont vu leur population décroître, alors que la population a augmenté dans seulement 20% des cas.

Les quartiers en croissance sont pour la plupart composés de nouveaux développements résidentiels et réalisent la majorité de leur gain de population au détriment des quartiers plus anciens. Ils sont donc le théâtre de l'étalement urbain sur lequel nous reviendrons plus loin. La croissance de population dans les villages situés à proximité de la ville de Saguenay se fait sensiblement dans le même contexte d'étalement sur le territoire, mais elle repose sur des avantages fonciers et financiers. Ainsi, les coûts plus faibles des terrains et les taux de taxation foncière plus bas arrivent à attirer des gens malgré leur éloignement par rapport aux pôles d'activités.

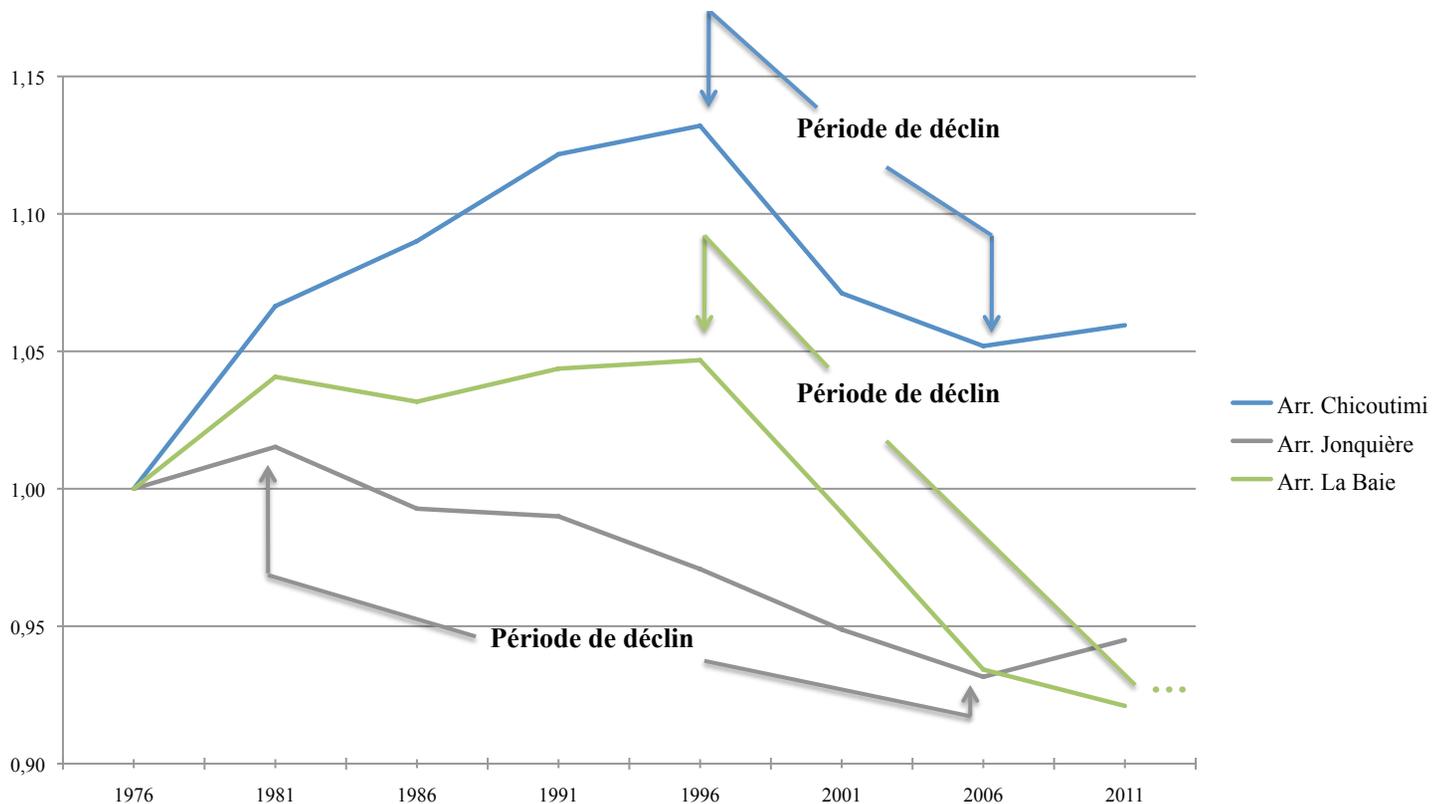
En raffinant les analyses sur des parties de territoires, il est donc possible de montrer plus nettement les liens directs qui existent entre la situation économique d'un territoire, son développement urbain et la situation démographique de ce dernier. Ainsi, les indicateurs démographiques de la RMR de Saguenay ont été fortement soutenus dans leur déclin, au fil des dernières décennies, par les nombreuses fermetures d'unités de production industrielle (Belley, 2007, p.XIII). Les activités économiques ont donc un impact majeur sur les populations comme le démontrent les cas de figure suivants.

À l'échelle de la RMR de Saguenay, les tendances démographiques observables sont instables et fluctuantes, mais comment agissent-elles précisément sur le territoire ? Pour y répondre, il faut analyser l'évolution démographique des sous-secteurs qui composent la RMR.

### ***3.8.3 Une ville et trois arrondissements ayant connu une décroissance démographique***

En analysant les phénomènes démographiques par arrondissements, il est possible de distinguer trois figures de cas. Le choix d'analyser l'évolution démographique selon les trois arrondissements de Ville de Saguenay découle du fait qu'historiquement, ces derniers ont toujours constitué trois pôles d'activités distincts.

**Graphique 7 : Évolution démographique des arrondissements de Saguenay entre 1976 et 2011**



© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

Le graphique 7, montre que les différents arrondissements, tous touchés par le phénomène, n'ont pas nécessairement amorcé leur période de décroissance démographique en même temps, et que par le fait même la durée et l'intensité varient d'un cas à l'autre. L'arrondissement de Jonquière a été le premier touché dès 1981, alors que Chicoutimi et La Baie subissent ce phénomène que 15 ans plus tard, en 1996. La décroissance s'est poursuivie sur une période de 25 ans à Jonquière, alors qu'à Chicoutimi il a duré 10 ans et dans le cas de l'arrondissement de La Baie, le phénomène se poursuit encore.

### ***L'arrondissement de Chicoutimi : le centre administratif régional***

Suite à la lente croissance de sa population entre les années 1930 et 1960, Chicoutimi a vu sa population rapidement augmenter jusqu'en 1996. Comme mentionné précédemment, l'établissement des principaux centres commerciaux, des sièges sociaux des entreprises, des services gouvernementaux et des institutions d'enseignements supérieurs à Chicoutimi, a permis de favoriser une croissance importante de l'économie, et par le fait même de la population.

Ainsi, les investissements étatiques et privés ont aidé à diversifier l'économie locale, tout en favorisant une tertiarisation des activités économiques. Le développement important du secteur tertiaire a permis à Chicoutimi de tirer son épingle du jeu, lors des changements structurels de l'économie régionale au tournant des années 1980. Les réorganisations dans le secteur industriel n'ont que très peu affecté le secteur de Chicoutimi, étant donné que les principales usines sont situées dans les autres arrondissements.

Tous ces facteurs ont permis à la population de l'arrondissement de Chicoutimi de croître jusqu'en 1996. C'est alors que cette dernière n'a plus été en mesure de résister aux phénomènes démographiques et économiques, qui ont mené à la décroissance de sa population entre 1996 et 2006. Durant cette période, la population de l'arrondissement de Chicoutimi a diminué de -7,1%. Il s'agit donc d'une diminution démographique rapide et intense. Entre 2006 et 2011, la situation a évolué pour laisser place à une croissance de la population de 0,7% sur 5 ans.

### ***L'arrondissement de Jonquière : entre réorganisation industrielle et décroissance démographique***

Jonquière est sans contredit une ville industrielle. La majorité de l'activité économique et des emplois sont concentrés dans les secteurs de l'aluminium et des pâtes et papiers. L'arrondissement dispose également d'un secteur tertiaire en développement, mais moins important que dans le cas de l'arrondissement de Chicoutimi (Lapointe, Prévost et Simard, op.cit., p.77). L'arrondissement industriel a été la principale victime des restructurations et de la modernisation de la grande industrie. La principale raison qui explique cette situation réside dans le fait que les usines jonquiéroises sont les plus anciennes. En effet, la papeterie établit dès 1901, et l'aluminerie d'Arvida construite autour de 1925 a atteint un stade de vétusté important au tournant des années 1970. Ainsi, malgré les investissements et les modernisations qui ont été apportées au fil des décennies, ces usines utilisaient des technologies dépassées et le nombre d'employés nécessaires à leur fonctionnement nuisait à leur rentabilité et à leur efficacité économique. La modernisation des usines a donc engendré une diminution importante des emplois, qui s'est jumelé avec un marché de l'emploi plus ou moins fermé et avec un taux de chômage élevé depuis le début des années 1960 (Girard et Perron, 1995, p.593). C'est pourquoi, dès 1981, suite à une décennie de mises à pied et de modernisation industrielle, l'arrondissement Jonquière a vu sa population commencer à décroître.

Pour la période entre 1981 et 2006, la population de l'arrondissement Jonquière a diminué en moyenne de 0,3% par an, pour une diminution totale de 8,2% par rapport au niveau de 1981. En ce qui concerne la croissance observée entre 2006 et 2011, elle est à l'inverse de 0,3% par an, soit de 1,4% au total pour la période. Ainsi, la fluctuation totale de la population a été de -7% entre 1981 et 2011, soit une décroissance démographique un peu plus élevée que ce qu'il a été possible d'observer dans l'arrondissement Chicoutimi.

La différence réside dans le fait que dans le cas de Jonquière, la période de décroissance s'est étendue sur une période de 25 ans, alors qu'il n'a duré que 10 ans à Chicoutimi. La diminution de la population a donc été moins brusque, mais elle a perduré plus longtemps. La croissance de la population durant la période de 2006 à 2011, s'explique en partie par la vigueur du marché immobilier jonquérois. En effet, le périmètre urbain de l'arrondissement de Jonquière a permis la mise sur le marché d'un nombre important de terrains pour les nouvelles constructions. Ainsi, en raison de la fusion municipale, les différents périmètres urbains ont été mis en commun. De cette situation a résulté un contexte particulièrement favorable pour Jonquière. Les arrondissements de La Baie, et principalement de Chicoutimi, disposaient de périmètres urbains plus construits, ce qui laissait moins d'espaces disponibles au développement. Ainsi, le manque d'espaces disponibles ailleurs a joué avantageusement pour favoriser un développement plus important dans l'arrondissement de Jonquière, ce qui peut expliquer l'accroissement de la population.

### ***L'arrondissement de La Baie : une décroissance démographique soutenue***

Le secteur de La Baie a été profondément marqué par un développement industriel. Les scieries à l'origine de sa création, ont laissé au fil du temps la place à une usine papetière et à des activités portuaires dès 1915, puis dans les années 1940, l'implantation d'une base militaire et d'un aéroport civil sont venus compléter le développement. Les activités de transport et la position géographique stratégique ont aidé cet arrondissement à développer et à diversifier son économie (Lapointe, Prévost et Simard, op.cit., p.77). De plus, la construction de l'aluminerie Grande-Baie à la fin des années 1970 a permis de dynamiser le secteur de l'emploi, en créant de nouveaux emplois manufacturiers. C'est sans doute cette relative diversité des activités, mais aussi en grande partie l'implantation d'une importante usine sur son territoire qui a permis d'empêcher cet arrondissement de subir le même sort que l'arrondissement Jonquière. Ainsi, la décroissance démographique de La Baie ne s'est amorcée qu'à partir de 1996, comme dans le cas de Chicoutimi.

Cette décroissance a, cependant, été plus brutale et plus soudaine que dans le cas des autres arrondissements. De plus, à l'inverse des autres secteurs de Ville de Saguenay, La Baie poursuit actuellement sa décroissance démographique. La population baieriveraine a, en effet, diminué de 12% entre 1996 et 2011, soit -0,8% par an, pendant 15 ans. La plus grande partie de cette diminution de population est attribuable à la période entre 1996 et 2006, qui correspond à -10,8% par rapport à 1996. La diminution des effectifs de population de l'ordre de 1100 habitants entre 1996 et 2001 peut être attribuable aux phénomènes migratoires comme nous le verrons plus loin, alors que la diminution de 1150 habitants entre 2001 et 2006 semble être plus directement reliée au contexte économique. En effet, la fermeture de l'usine papetière en 2004, qui a amené la perte de 600 emplois directs, n'est sans doute pas étrangère à cette chute démographique marquée.

Le phénomène s'est cependant ralenti de façon drastique entre 2006 et 2011, la diminution a alors été de 266 habitants, soit -1,4% sur 5 ans et de -0,3% par an, par rapport au niveau de population de 2006. Ainsi, la décroissance démographique tend à se résorber comme dans le cas des autres arrondissements. Une grande partie de cette amélioration, et ce pour tous les arrondissements, semblent découler directement des bilans migratoires, qui contrairement au début des années 2000 où ils étaient catastrophiques, tendent à s'améliorer.

### ***3.9 LES PHÉNOMÈNES MIGRATOIRES : PRINCIPALE CAUSE DE LA DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE***

---

Dès les premières années de peuplement, la population saguenéenne est caractérisée par une mobilité géographique importante (Pouyez et Lavoie, 1983, p.247). Cette caractéristique a influé sur l'évolution du peuplement de la région. Entre 1838, l'année du début de la colonisation, et 1911, ce sont près de 30 000 immigrants qui sont venus s'implanter au Saguenay-Lac-Saint-Jean (Tremblay et Vézina, op.cit., p.5). Malgré cet important apport en population, il est possible de constater que dès 1880, le nombre d'immigrants est inférieur au nombre d'émigrants à l'échelle régionale (Proulx, 2007, p.9). Ainsi, dès la fin du 19e siècle, les migrants régionaux alimentaient déjà la croissance des grands centres urbains comme Montréal et Québec (Tremblay et Vézina, op.cit., p.9).

La croissance de la population saguenéenne est donc presque entièrement liée à l'accroissement naturel (Pouyez et Lavoie, op.cit., p.242). Cette natalité est particulièrement vigoureuse puisque, entre 1861 et 1961, la population a été multipliée par 25, pour passer de 10 000 à 260 000 habitants (Tremblay et Vézina, op.cit., p.5). À partir de 1900, grâce à cet accroissement naturel, la population double tous les 20 ans (Pouyez et Lavoie, op.cit., p.239) et cette situation a perduré jusque dans les années 1960 (Proulx, 2007, p.36).

À l'exception de quelques périodes éphémères, liées à l'implantation de grandes industries, le 20e siècle est caractérisé par des bilans migratoires déficitaires (Tremblay et Vézina, op.cit., p.9-10). Le bilan migratoire est marqué par une alternance égale entre des périodes où le bilan est négatif et des périodes où il est nul (Pouyez et Lavoie, op.cit., p.239). Les migrations ont joué un rôle de régulateur démographique pour freiner cet accroissement naturel trop dynamique, dont la croissance serait vite devenue difficilement gérable (idem, p.242). Ainsi, il est possible de comprendre que dès les débuts de l'implantation de la population sur le territoire saguenéen, les flux migratoires ont été importants et que la situation économique poussait déjà bon nombre de saguenéens à migrer, comme c'est encore le cas de nos jours\*. Les migrations se sont poursuivies entre 1961 et 1971. En effet, bien que le phénomène soit moins apparent, cette période a connu des mouvements migratoires d'une ampleur sans précédent dans la région.

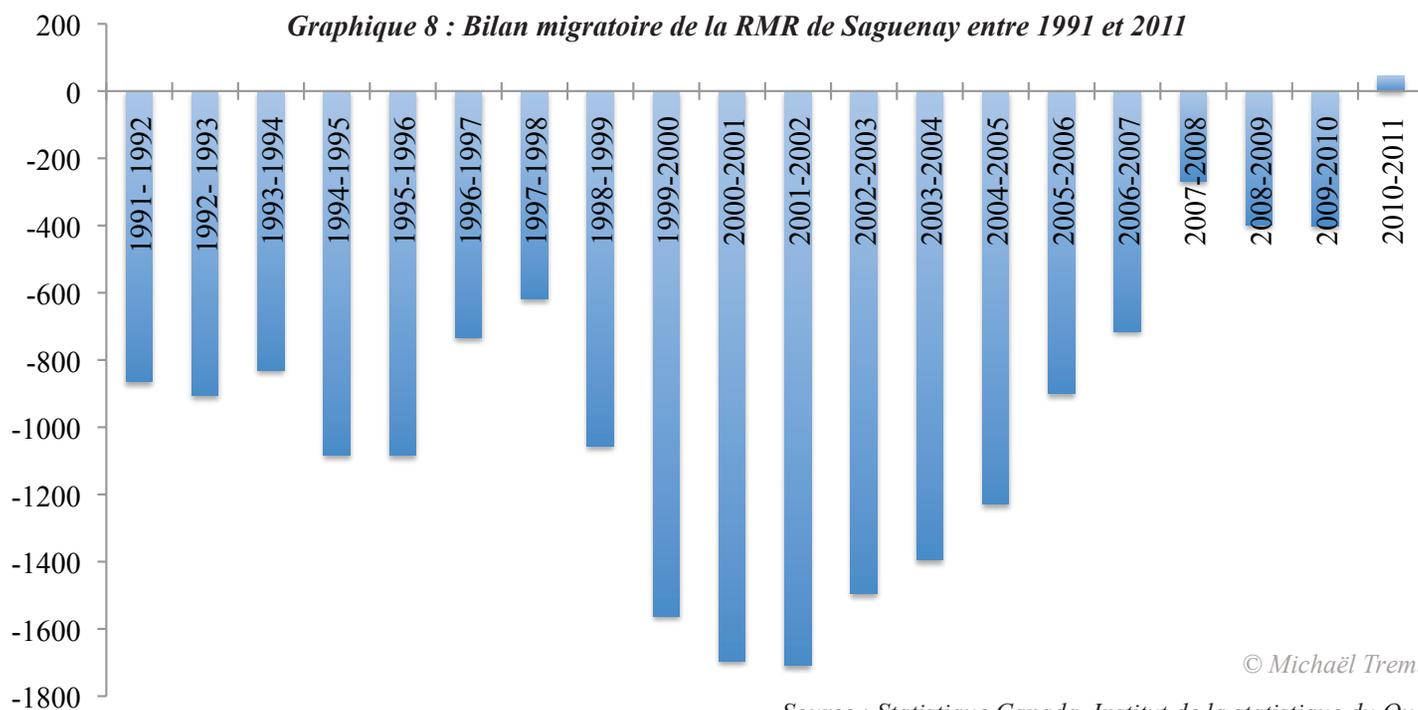
\* Voir annexe 7

Durant cette période, ce sont 37 940 saguenéens qui ont migré (Pouyez et Lavoie, op.cit., p.338). Près de 80% d'entre eux avaient moins de 30 ans. Ce phénomène est cependant demeuré relativement méconnu en raison du fait que la population a continuellement cru au cours de cette période. Par contre, la migration des jeunes a eu un effet double sur la démographie du territoire. Elle s'est immédiatement répercutée sur les effectifs de cette dernière, mais à plus long terme, elle a engendré la perte d'un nombre important de naissances à venir. Ces migrations sont donc sans doute l'une des explications de la plus faible croissance de la population observée dans les années 1970 et 1980. Toutefois, cette vague d'émigration, loin de représenter un phénomène unique et ciblé dans le temps, s'est poursuivie dans les décennies suivantes. Les migrations ont donc continué à faire pression sur la démographie saguenéenne, ce qui a mené à la période de décroissance démographique des années 1990 et 2000.

### 3.9.1 L'impact des migrations sur le déclin démographique

Malgré la longue histoire de l'exode régional, les phénomènes migratoires deviennent une préoccupation majeure seulement au tournant des années 2000. En effet, après des décennies de croissance, suivi d'une stagnation d'une trentaine d'années, la population de la RMR de Saguenay amorce alors une phase de décroissance démographique à partir de 1996. Longtemps ignorée, l'émigration est alors pointée du doigt pour expliquer la chute de la population. La forte natalité, qui jadis contrebalançait les flux de population négatifs, s'étant effondrée, la réalité migratoire fut alors mise au grand jour. Les bilans migratoires fortement négatifs se sont donc succédé entre 1991 et 2011. Toutefois, cette tendance lourde dans le passé s'est complètement inversée vers la fin de la période pour aller jusqu'à atteindre un bilan positif en 2011-2012.

Graphique 8 : Bilan migratoire de la RMR de Saguenay entre 1991 et 2011

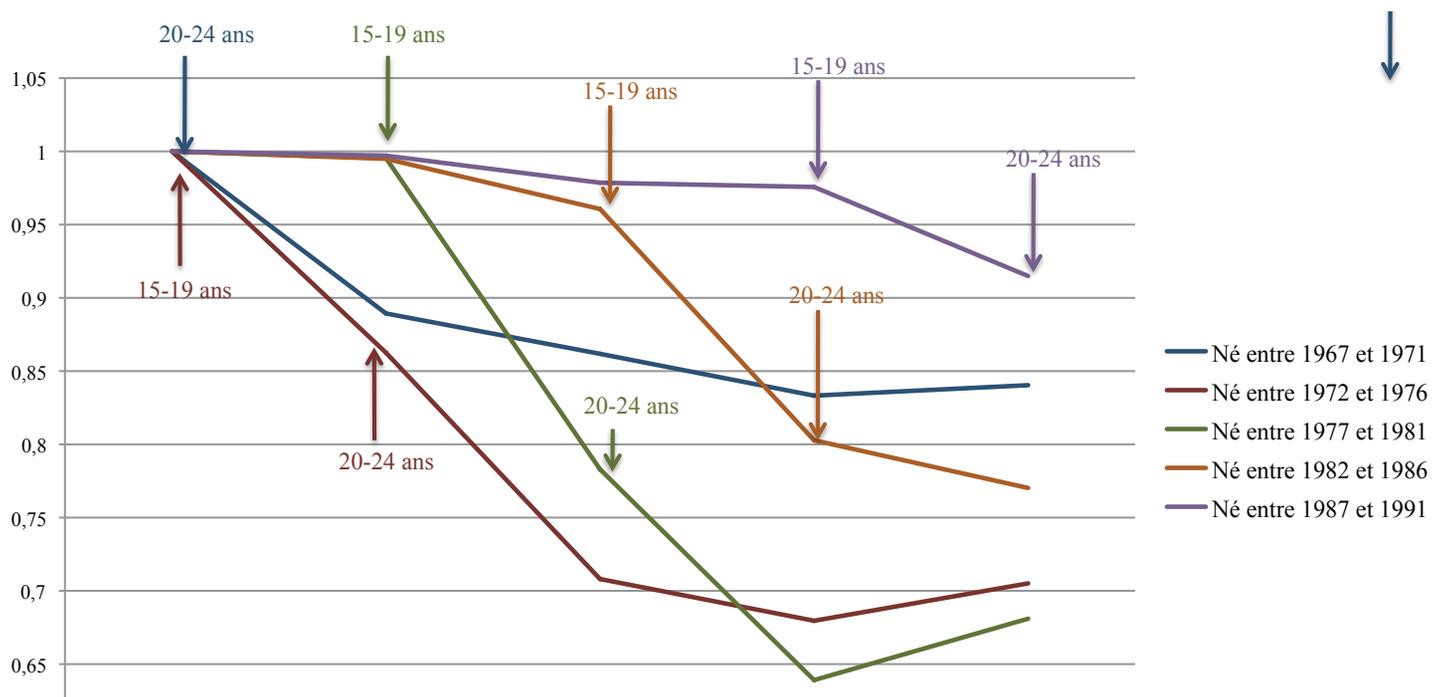


© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

Les bilans migratoires négatifs s'expliquent, en bonne partie, par le fait que plusieurs jeunes adultes, en atteignant l'âge des études collégiales ou universitaires, s'exilent à l'extérieur de la région pour leur formation. Ainsi, lorsque les différentes cohortes atteignent aux alentours de 20 ans d'âge, il est possible de constater une importante diminution de leurs effectifs lors du recensement suivant, comme le montre le graphique 10.

**Graphique 9 : Évolution de la population selon l'âge entre 1991 et 2011**



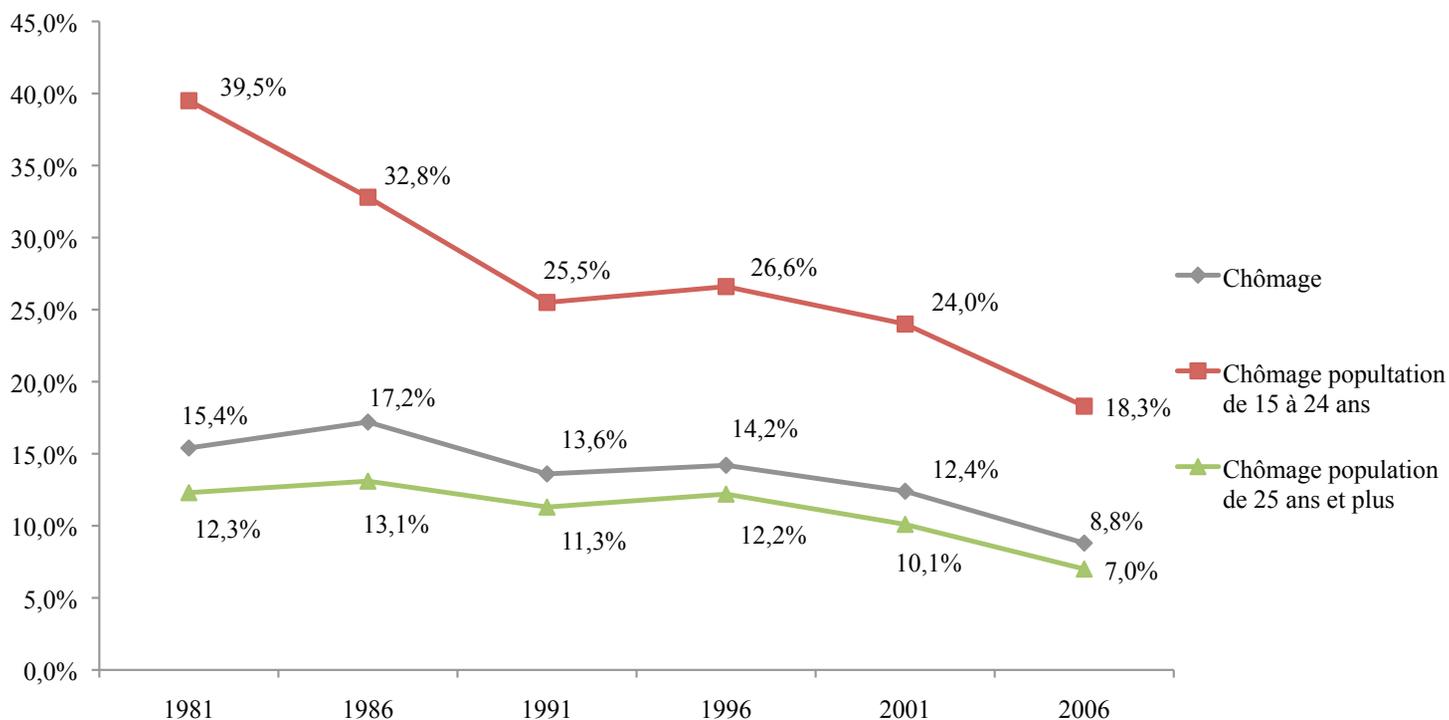
© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

Ce phénomène ne constitue pas une spécificité saguenéenne. Il est observable dans bon nombre de régions. Cependant, là où ces migrations deviennent problématiques, c'est qu'à la fin de leurs études ces jeunes ne reviennent pas nécessairement dans leur région d'origine. Ainsi, les données obtenues montrent que ceux et celles qui reviennent constituent une minorité.

Il est aussi fort probable que le chômage élevé chez les jeunes observé durant les dernières décennies ait poussé ces derniers à s'exiler définitivement. L'amélioration de cet indicateur au fil des recensements peut s'expliquer en partie par la chute marquée des effectifs de la population de 15 à 24 ans entre 1981 et 2006.

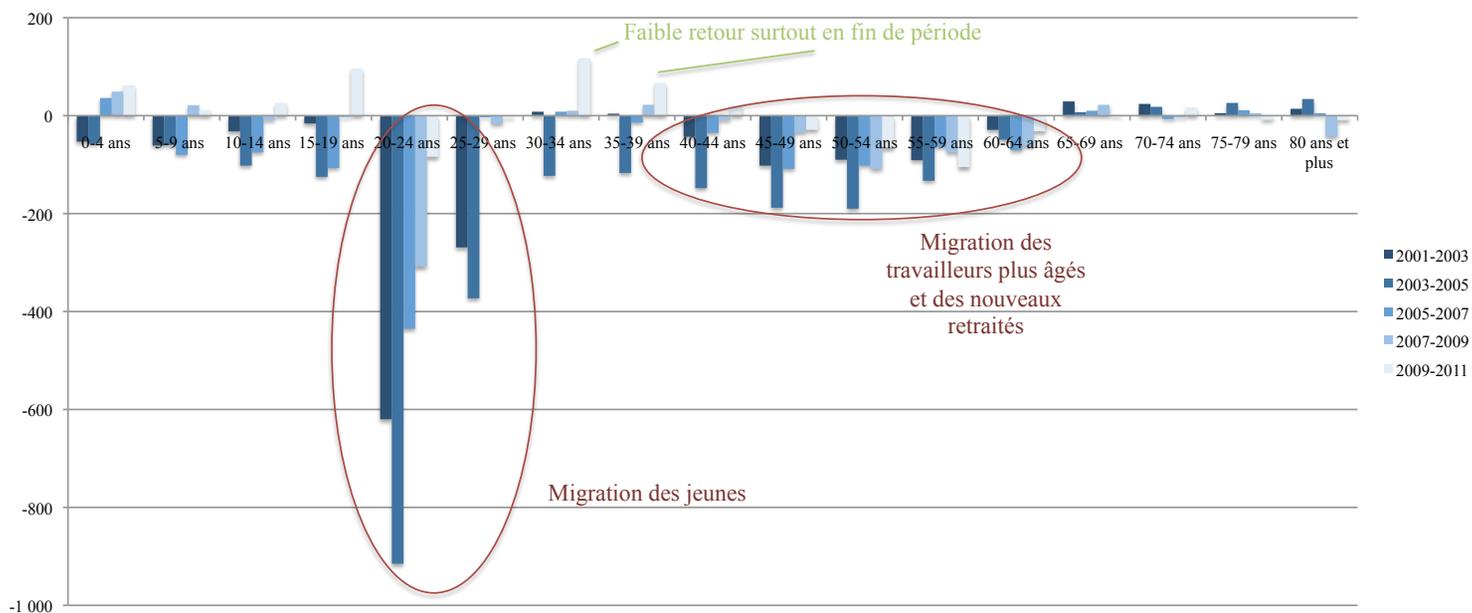
**Graphique 10 : Évolution du taux de chômage selon l'âge entre 1981 et 2011**



© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

**Graphique 11 : Le bilan migratoire de la RMR de Saguenay selon l'âge entre 2001 et 2011**



© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

Le bilan migratoire négatif ne se résume pas à l'unique migration des jeunes. Il s'agit d'une combinaison de facteurs qui s'additionnent. Ainsi, la RMR de Saguenay peine à attirer et à retenir les migrants internationaux. Malgré les politiques d'immigration favorisant l'implantation de ces derniers en région, la mise en place d'organismes qui les aident à s'intégrer et la stratégie avouée des institutions d'enseignement, comme l'UQAC, d'attirer des étudiants internationaux, force est de constater que les immigrants sont peu nombreux dans la RMR. En 2006, 97,2% de la population de la RMR de Saguenay était constituée de personnes nées au Québec, 1,6% de gens nés ailleurs au Canada, et de seulement 1,2% de personnes nées à l'extérieur du pays. Les minorités visibles ne représentaient qu'un maigre 0,86% de la population de la RMR de Saguenay. Au niveau de la langue en 2011, 98,3% des habitants de la RMR étaient francophones, 0,8% anglophones et 0,6% parlaient une autre langue. Ces données démontrent clairement que la population de ce territoire conserve toujours son homogénéité tant au niveau de la langue que de l'origine ethnique (Ouellet, op.cit., p.169). De plus, ces données illustrent le peu d'attractivité de la RMR de Saguenay auprès des nouveaux arrivants.

Des phénomènes démographiques nouveaux influencent également le bilan migratoire. Ainsi, les fermetures d'unités de production, surtout dans le domaine du papier et des scieries, ont poussé un nouveau groupe de population à migrer à l'extérieur. Ainsi, entre 2001 et 2011, il est possible qu'une émigration importante dans le groupe des 40 à 54 ans. Ces derniers, possiblement des travailleurs devenus brusquement chômeurs, ont donc décidé de quitter la RMR de Saguenay. Cette situation explique aussi les bilans négatifs auprès des plus jeunes, soit ceux et celles âgés de 5 à 19 ans, qui devraient pour la plupart être logiquement les enfants des personnes âgées de 40 à 54 ans.

Dans une situation comme celle de la RMR de Saguenay, certains seraient à priori portés à croire à un retour important des jeunes retraités originaires de la région et ayant fait carrière à l'extérieur. Les données recueillies ne permettent pas de confirmer cette hypothèse. Il semblerait même que ce soit la situation inverse. Ainsi, les bilans migratoires négatifs de la catégorie des personnes ayant entre 55 et 64 ans démontrent le contraire. Selon ces données, la RMR de Saguenay serait affectée par une émigration et non par une immigration de cette catégorie d'âge. La migration des nouveaux retraités est un phénomène émergent qui tend à prendre de l'ampleur. Ces personnes devenues mobiles, car n'ayant plus l'obligation du travail, se retrouvent à quitter la région pour s'établir dans les grands centres. Le désir de se rapprocher de leurs enfants ayant migré auparavant et de leurs petits-enfants pourrait expliquer ce nouveau type d'émigration.<sup>3</sup>

L'amélioration du bilan migratoire au cours des dernières années a été interprétée par les acteurs locaux et par les médias comme étant une excellente nouvelle qui prouve l'efficacité des mesures mises en place pour limiter l'émigration.

*Note 3 : Ces explications proviennent des entretiens*

Cet objectif était au cœur de la stratégie visant à freiner la décroissance de la population. Cependant, il est important de rappeler que ce bilan est constitué d'un solde net des mouvements migratoires et qu'en ce sens, le nombre de personnes quittant la RMR est beaucoup plus élevé que ce solde (Tremblay et Vézina, op.cit., p.11). De plus, l'amélioration du bilan migratoire découle aussi d'une caractéristique négative de la démographie saguenéenne.

En effet, une partie de ces bons résultats découle de la diminution des effectifs de la population âgée entre 20 et 30 ans (ibid.). Cette catégorie de population étant réputée pour être la plus mobile, donc ayant la plus forte probabilité de migrer, il est donc logique que la diminution de leurs effectifs se répercute positivement dans le bilan migratoire.

### ***3.10 LE VIEILLISSEMENT ACCÉLÉRÉ DE LA POPULATION SAGUENÉENNE***

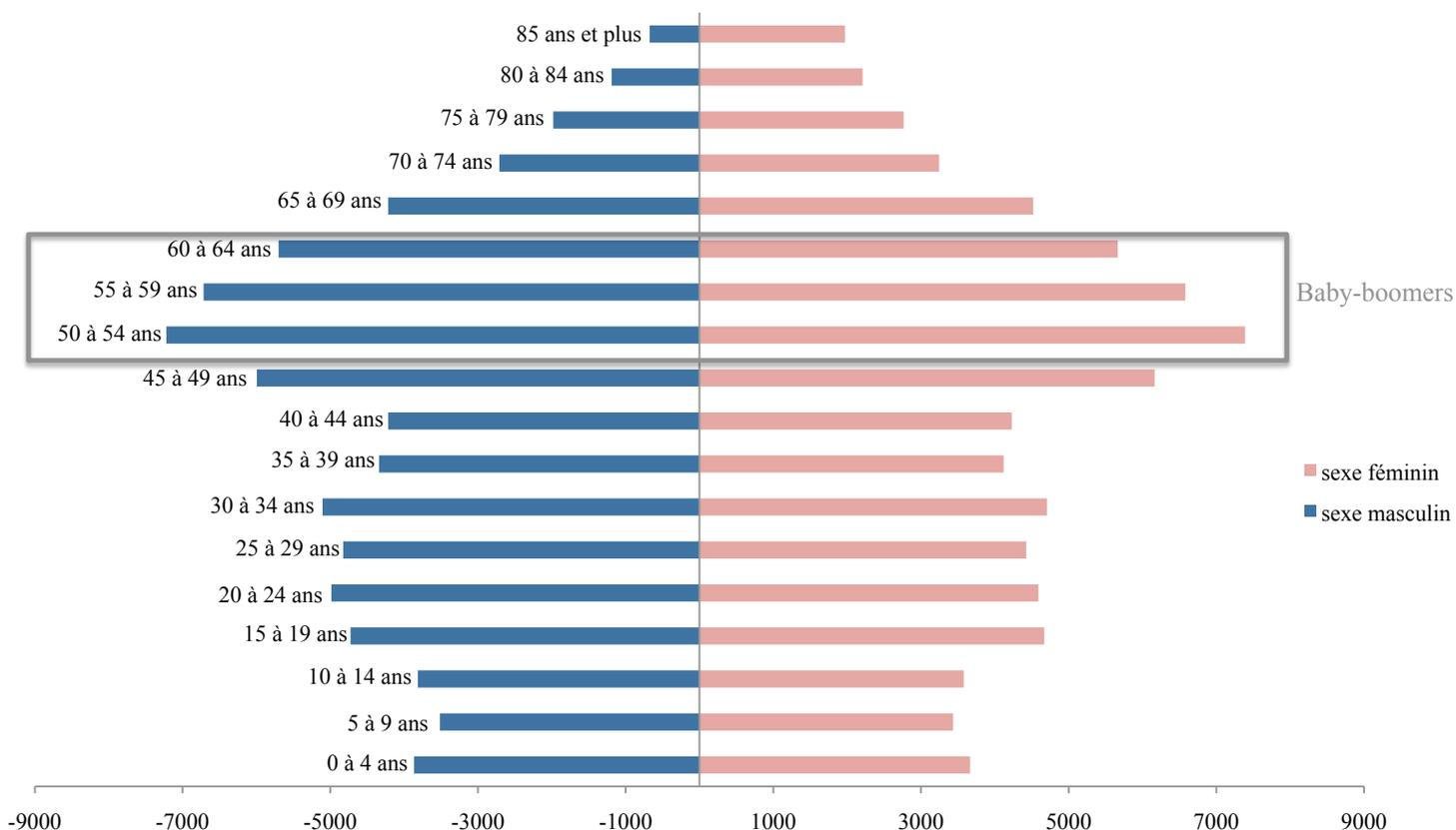
---

La population de la RMR de Saguenay se caractérise par un vieillissement accéléré de ses effectifs. L'âge médian a augmenté deux fois plus rapidement qu'au Québec ou qu'au Canada, pour passer de 43,4 ans en 2006 à 45,4 ans en 2011. La population saguenéenne déjà plus âgée que celle du Québec ou du Canada a vu croître davantage cet écart entre 2006 et 2011. Ainsi, en 2011, l'âge médian à Saguenay était supérieur de 4,8 ans par rapport à celui du Canada et de 3,5 ans à celui de la population québécoise.

La RMR de Saguenay est donc plus fortement touchée par le vieillissement, ce qui n'est pas sans conséquence sur les dynamiques socioéconomiques. Pire encore, cette situation devrait s'accroître avec le temps, en raison notamment du nombre élevé de baby-boomers. C'est d'ailleurs ce que prévoit l'ISQ. Le scénario de référence pour l'évolution de l'âge médian montre une accentuation du vieillissement de la population qui devrait culminer en 2031 à un niveau particulièrement élevé avec un âge médian fixé à 49,7 ans.

Ce vieillissement s'explique aussi par l'évolution des mœurs, notamment la chute drastique de la natalité. La natalité se maintient depuis au moins deux décennies sous le seuil de renouvellement de la population (Tremblay et Vézina, op.cit., p.8). Si l'on tient compte des bilans migratoires négatifs, la croissance actuelle de la population de la RMR de Saguenay dépend donc uniquement de l'accroissement naturel. Les migrations sont donc devenues particulièrement défavorables dans le contexte de la démographie saguenéenne (idem, p.11).

*Graphique 12 : La pyramide des âges de la RMR de Saguenay en 2011*

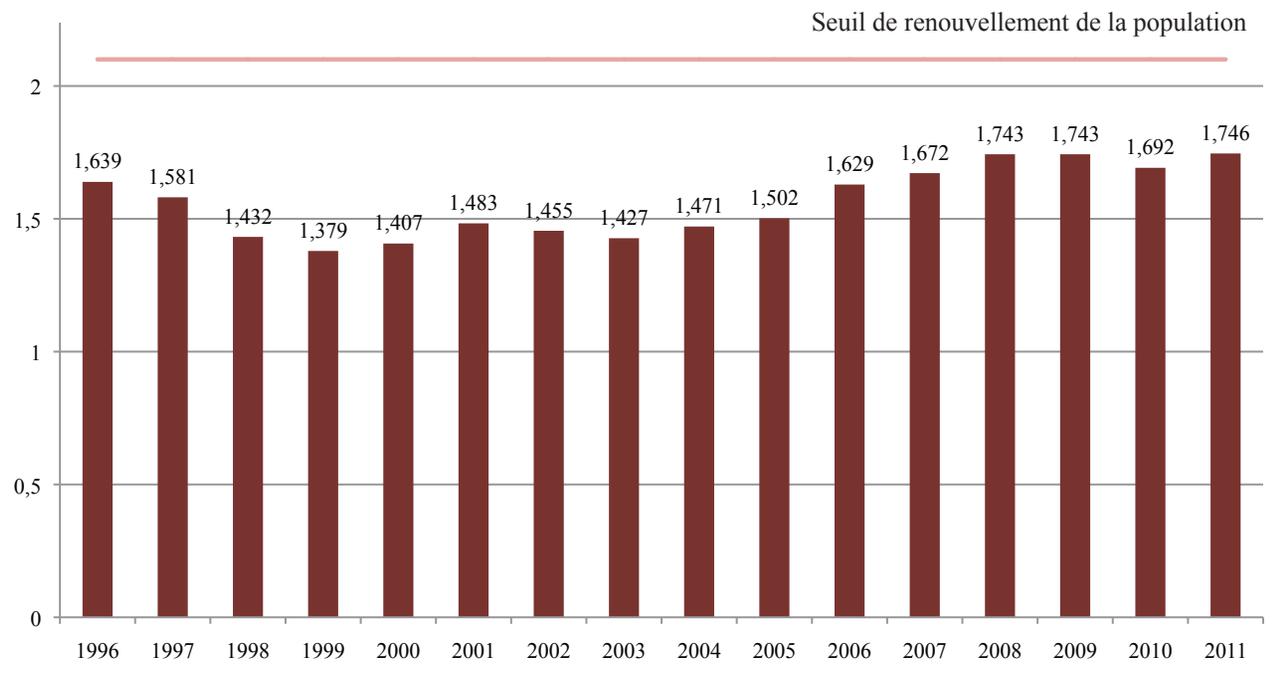


© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

Là où cette situation devient préoccupante, c'est lorsque l'on s'attarde à l'évolution de la mortalité. Le vieillissement de la population fait augmenter cet indicateur et il risque fortement de continuer sa progression dans les décennies à venir. Jusqu'à maintenant l'accroissement naturel de la population est demeuré positif, cependant avec l'accroissement de la mortalité, cet indicateur pourrait bien devenir négatif et provoquer une nouvelle phase de décroissance de la population.

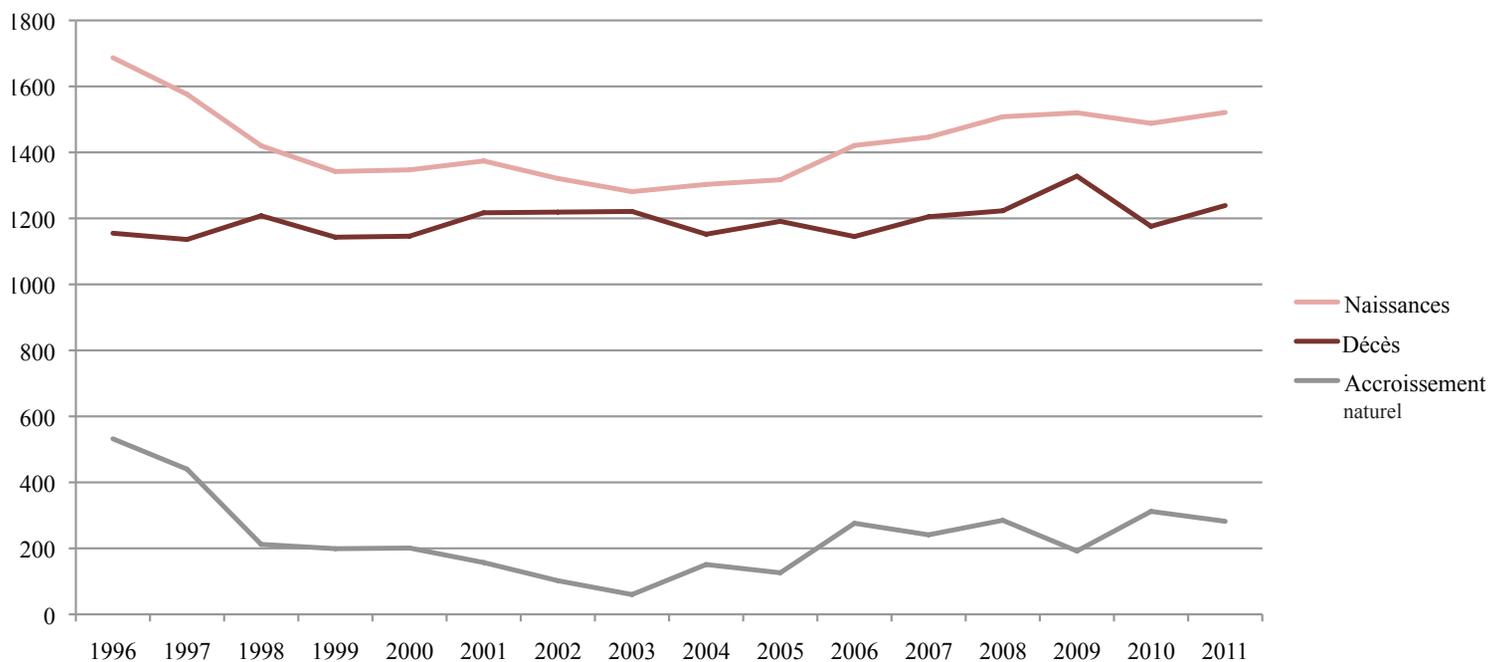
**Graphique 13 : Évolution des naissances, des décès et de l'accroissement naturel entre 1996 et 2011 dans la RMR de Saguenay**



© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

**Graphique 14 : Évolution de l'indice de fécondité entre 1996 et 2011 dans la RMR de Saguenay**



© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

L'accroissement rapide de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus risque d'impacter sur l'ensemble des dynamiques sociales et économiques. Au niveau économique, ce phénomène risque d'entraîner un vieillissement et une chute des effectifs de la population active. Cette situation pourrait faire augmenter la concurrence pour le recrutement des employés spécialisés et même engendrer une pénurie de main-d'œuvre, principalement dans les domaines d'emplois liés aux services à la personne.

L'impact se fera également sentir sur le marché immobilier. En effet, l'évolution des besoins en logement de cette population pourrait faire en sorte de libérer un grand nombre de logements. Actuellement, une grande partie de la population âgée entre 50 et 70 ans demeure toujours dans la résidence dans laquelle ils ont élevé leur famille. Cependant, les coûts, la sous-utilisation de l'espace disponible et l'entretien nécessaire au maintien de la propriété devraient pousser un certain nombre d'entre eux à opter pour des logements plus petits et mieux adaptés à leurs besoins (Note : Ces explications proviennent des entretiens). Il est d'ailleurs déjà possible de constater une hausse importante dans la construction de résidences et de logements spécifiquement dédiés aux personnes âgées dans la RMR de Saguenay.

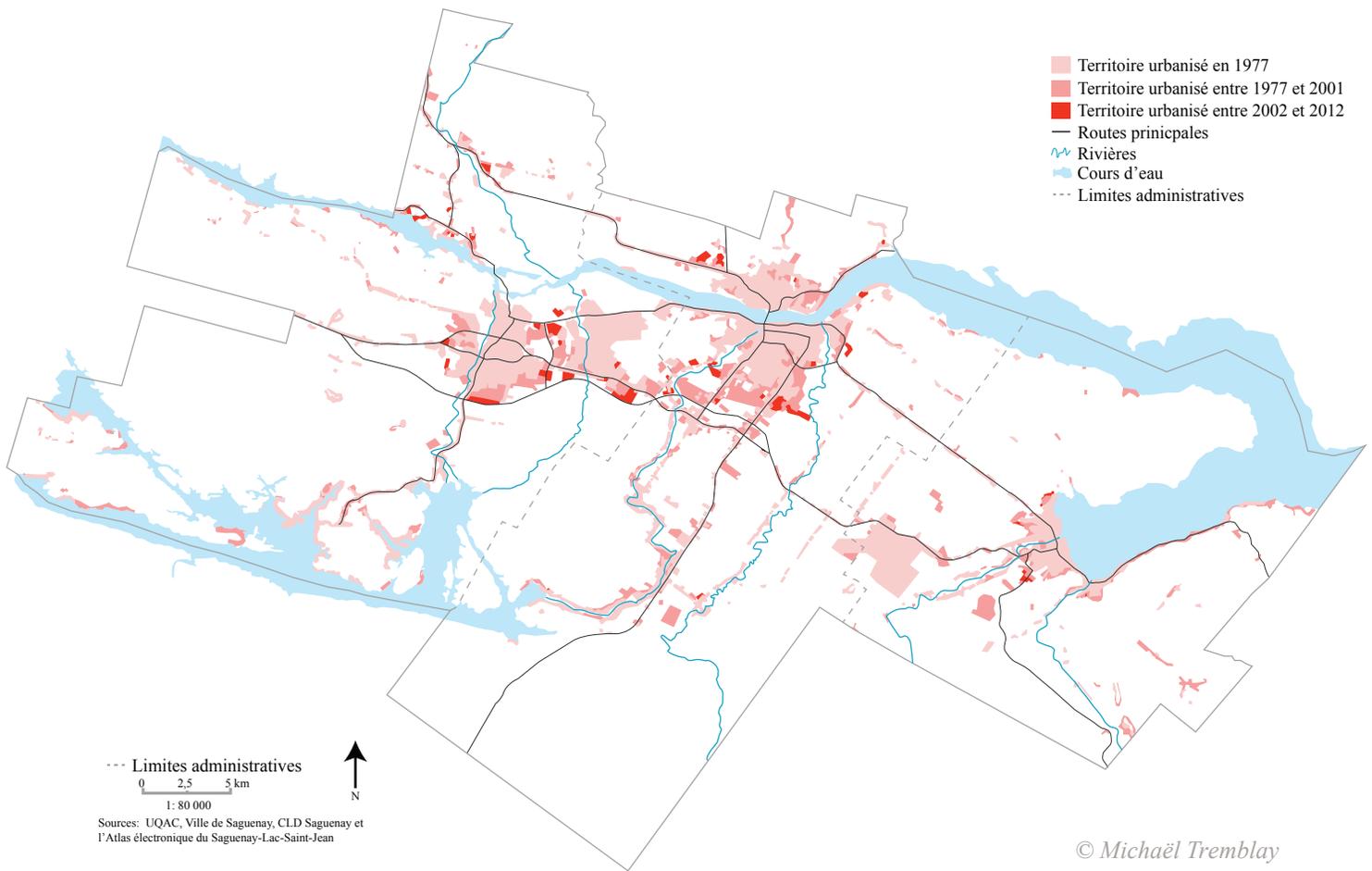
Au niveau des services à la population, le vieillissement provoque une hausse des besoins en matière de santé et de services municipaux et sociaux. Dans le contexte d'une population stagnante, voire en décroissance, cette hausse des coûts sera assumée par un nombre de plus en plus restreint de citoyens. Les commerces et les activités de loisirs devront également s'adapter à cette nouvelle réalité. En ce qui concerne l'aménagement et le développement urbain, les nouveaux projets devront tenir compte des problématiques liées à l'accessibilité et au transport pour une population qui sera de moins facilement mobile. Bref, le vieillissement accéléré de la population dans la RMR de Saguenay pose un certain nombre de défis pour les planificateurs, les acteurs politiques et pour les acteurs économiques.

### ***3.11 L'ÉTALEMENT URBAIN ET LA CROISSANCE DU NOMBRE DE MÉNAGES***

---

Depuis quelques décennies, l'offre de logement dans la RMR de Saguenay est dominée par la maison unifamiliale. Ce type d'habitat peu dense engendre une consommation importante d'espace. C'est pourquoi entre 1977 et 2011, le territoire urbanisé n'a pas cessé de croître dans la RMR et ce, malgré une stagnation de la population.

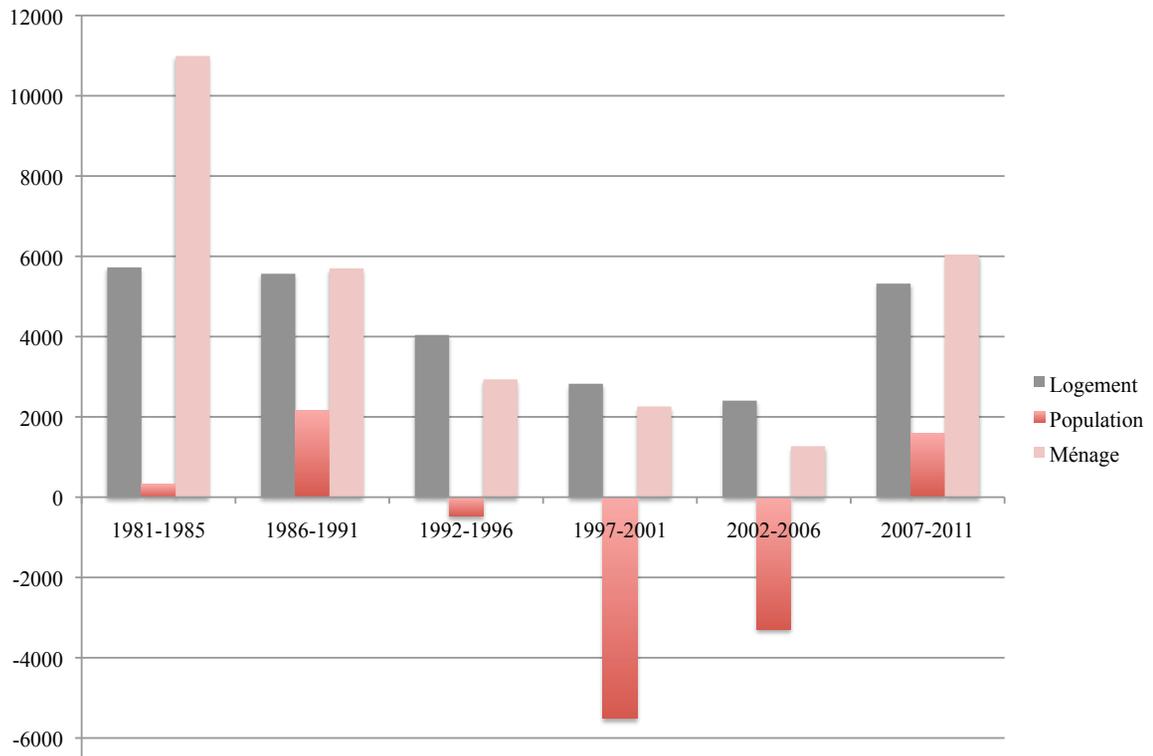
**Carte 6 : L'accroissement du territoire urbanisé sur le territoire de la ville de Saguenay entre 1977 et 2012**



Sources : Statistique Canada, UQAC, Ville de Saguenay, CLD Saguenay, Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

L'étalement urbain s'est même poursuivi pendant la période de déclin démographique. En matière de développement urbain, ce n'est pas nécessairement l'évolution de la population qui compte. Le facteur clé est en effet l'évolution du nombre de ménages. Ainsi, une population même déclinante peut voir le nombre de ménages augmenter. C'est ce qui s'est produit dans le cas de la RMR de Saguenay. Ainsi, les ménages saguenéens sont plus nombreux aujourd'hui, mais ils rassemblent moins d'individus. Cette augmentation des ménages engendre une demande supplémentaire en logement. La chute du nombre de personnes par ménage s'explique notamment par le nombre accru de séparations et de divorces et par le vieillissement de la population. Par exemple, à la suite d'un divorce et du départ des jeunes du foyer familial, un ménage qui à la base était composé de quatre personnes, peut devenir en fin de compte, quatre ménages composés d'une seule personne. Ainsi, cette explosion des ménages génère une demande soutenue en logement, qui participe à la création d'une image très positive du développement et qui masque la réalité de la décroissance de la population. La vigueur du marché immobilier dans la RMR de Saguenay est donc maintenue artificiellement par la multiplication des ménages.

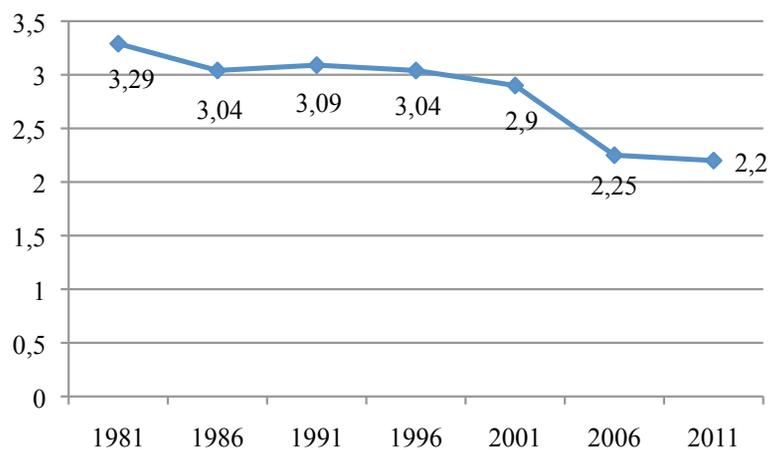
**Graphique 15 : Évolution du nombre de logements et de ménages par rapport à l'évolution de la population entre 1981 et 2011**



© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

**Graphique 16 : Évolution du nombre de personnes par ménage entre 1981 et 2011**



Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

© Michaël Tremblay

Cependant, cette croissance a ses limites, dans le sens où les ménages ne peuvent se démultiplier indéfiniment. De plus, les prévisions laissent croire à une stabilisation du nombre de ménages dans la RMR de Saguenay à partir de 2020, et une diminution est même possible par la suite. C'est alors que les conséquences réelles de la décroissance démographique se feront sentir sur le territoire. Ces conséquences possibles sont, une chute de la demande en logement qui pourrait faire augmenter le taux d'inoccupation et diminuer la valeur des propriétés.

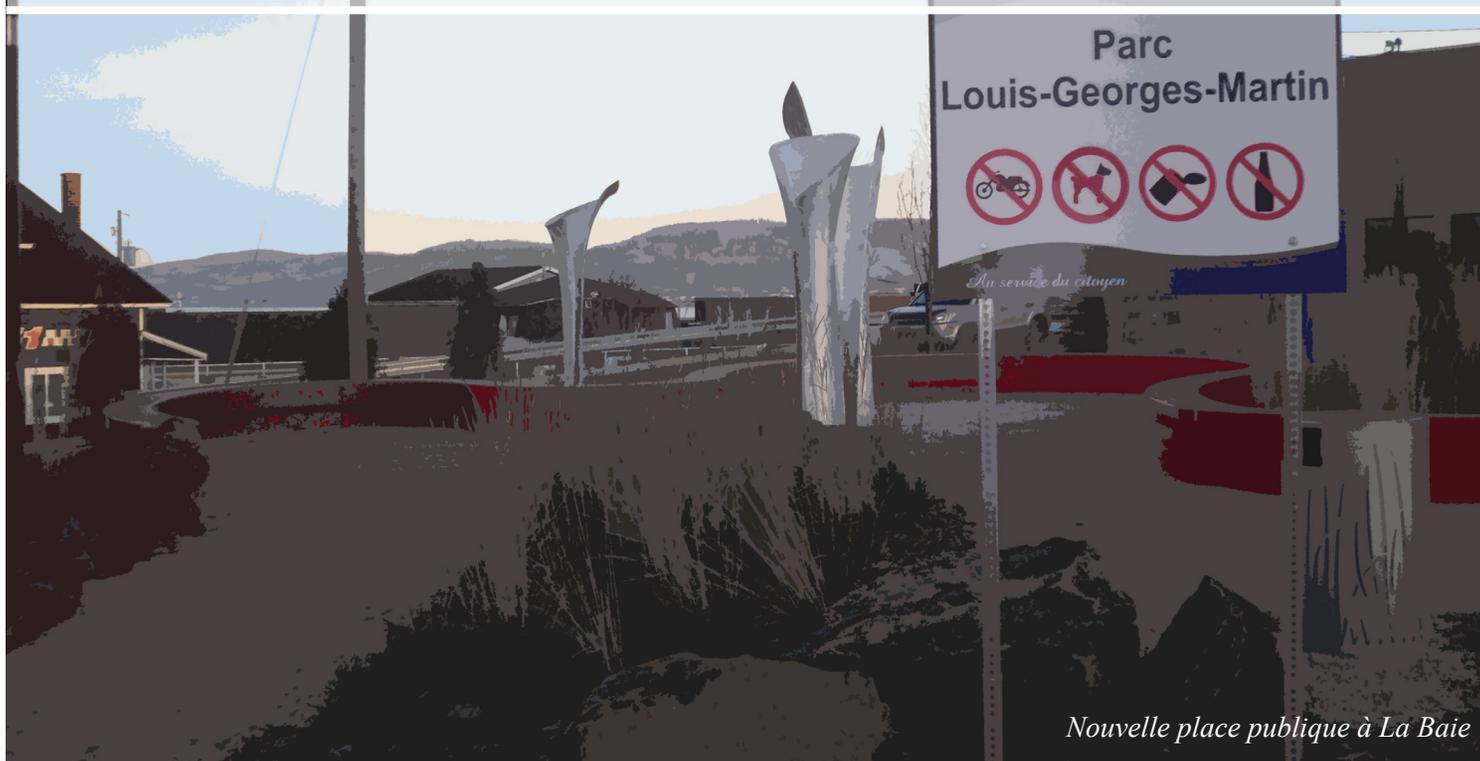


*Vue de l'arrondissement de La Baie*



## ***PARTIE 3***

### *Analyse du discours des acteurs*



*Nouvelle place publique à La Baie*



## ***CHAPITRE 4***

### ***LE DISCOURS DES ACTEURS : PRISE EN COMPTE, ACCEPTATION ET CONTESTATION DU PHÉNOMÈNE DE DÉCROISSANCE***

---

Ce chapitre porte sur les perceptions des acteurs locaux et sur leur conception et leur compréhension des dynamiques liées au déclin urbain et à la décroissance démographique. L'objectif est de les confronter et d'analyser leur degré de conscientisation face au phénomène, à travers leurs points de vue, leurs perceptions et leurs actions. L'hypothèse à l'origine de cette démarche repose sur le risque que la RMR de Saguenay soit affectée, dans un avenir proche, par une décroissance démographique et économique. Déjà par le passé, ce territoire a été confronté à une décroissance importante de sa population. Au cours des dernières années, la stabilisation de la conjoncture démographique a pu laisser croire à une amélioration, à une correction de la situation. Ceci aurait également pu amener les acteurs locaux à ne plus se préoccuper de cette problématique. Cependant, la légère augmentation de la population, l'amélioration du bilan migratoire, l'émission record de permis de construction, la croissance du territoire urbanisé, etc., sont autant de phénomènes illustrant une croissance, mais qui peuvent aussi dissimuler en partie la décroissance passée et surtout l'éventualité d'une décroissance. Il est donc possible que ces éléments confortent la position des acteurs sur le rétablissement de la situation. Alors qu'en réalité, il est envisageable, selon les projections actuelles effectuées par l'ISQ et Statistique Canada, que la RMR de Saguenay soit de nouveau affectée par une décroissance de sa population au cours des 20 prochaines années. Cependant, il est important de souligner que les prévisions démographiques sont basées sur des données tendanciennes récentes, et qu'en ce sens, rien n'empêche les tendances d'être inversées.

La prédominance du paradigme de la croissance, particulièrement dans les discours politiques et économiques officiels, semble laisser bien peu de place aux réflexions sur le sujet de la décroissance. Ce sujet est relégué à des rapports dont les conclusions ne semblent qu'apparaître officieusement dans le discours des acteurs. Tout ceci semblerait donc pousser les acteurs locaux à ne pas prendre en compte la décroissance. Selon cette hypothèse, les acteurs locaux seraient conscients du phénomène, qui a affecté, affecte peut-être ou risque d'affecter la RMR de Saguenay, mais ces derniers préféreraient ignorer la situation et les impacts de cette dernière. Il est donc plausible que cette situation fasse en sorte qu'ils n'élaborent aucune mesure ou stratégie pour gérer, prévoir et s'adapter à l'éventualité d'une décroissance.

## 4.1 L'ANALYSE DU DISCOURS DES ACTEURS

Au cours d'une même entrevue, la plupart des participants ont adopté différentes attitudes, parfois contradictoires, lorsque la discussion portait sur la décroissance de Saguenay\*. En effet, selon les thèmes abordés, le moment dans l'entretien (au début, au milieu, à la fin), selon l'échelle d'analyse territoriale (la région, la ville, l'arrondissement, le quartier), selon le type de décroissance (démographique, économique, urbaine), il est possible de déceler une évolution dans le discours et dans les perceptions des acteurs. Ceci fait ressortir, encore une fois, toute la complexité liée aux divers aspects particuliers de la décroissance. Ainsi, les acteurs peuvent adopter une attitude de constatation ou d'acceptation, soit une prise en compte, de la décroissance démographique à l'échelle régionale ou de la ville, mais rejeter tout impact possible dans son arrondissement ou bien dans son quartier. Les acteurs semblent donc moins bien assimiler la globalité du phénomène de la décroissance démographique dans le cas de la RMR de Saguenay. Le Tableau 5 illustre les contradictions et les changements d'attitudes dans le discours des acteurs, selon les différentes thématiques liées à la décroissance, abordées durant les entrevues.

\* Voir annexe 6 : la grille d'évaluation

**Tableau 8 : Perceptions et attitudes des acteurs en fonction des thématiques abordées**

Thématiques abordées Perceptions et attitudes	Décroissance régionale*	Décroissance passée*	Décroissance économique passée	Décroissance démographique		Secteur en déclin ou en processus de dévitalisation	Éventualité d'une décroissance
				Passée*	Future		
1 Constatation et acceptation	Élu 1, Élu 2, Élu 5, Élu 6, Aménageur 1, Aménageur 4	Élu 5, Élu 6, Aménageur 2, Acteur économique 1	Élu 1, Acteur économique 1	Élu 1, Élu 2, Élu 3, Élu 4, Élu 5, Élu 6, Aménageur 1, Acteur économique 1	Aménageur 1	Élu 3, Élu 4, Aménageur 2, Acteur économique 1	
2 Questionnement et remise en cause du discours sur la croissance	Acteur économique 1	Aménageur 5	Élu 5, Aménageur 1, Aménageur 2, Aménageur 5		Aménageur 2		
3 Admission partielle du phénomène		Élu 2, Élu 3, Aménageur 1, Aménageur 4, Acteur économique 2	Élu 3, Élu 6		Élu 5	Élu 6, Aménageur 1, Aménageur 5	Élu 2, Aménageur 2, Acteur économique 1
4 Contradiction et malaise dans le discours		Élu 4		Élu 2	Élu 1	Élu 5, Aménageur 4	
5 Déviation du discours sur la croissance		Aménageur 3	Élu 2, Élu 4, Aménageur 3, Aménageur 4, Acteur économique 2	Élu 4	Élu 6, Aménageur 5, Acteur économique 2	Aménageur 3, Acteur économique 2	Élu 5, Élu 6, Aménageur 1, Aménageur 3, Aménageur 5
6 Rejet et méfiance envers les prévisions					Élu 2, Élu 3, Élu 4, Aménageur 3, Aménageur 4, Acteur économique 1		Élu 3, Aménageur 4, Acteur économique 2
7 Refus d'évoquer et de concevoir la décroissance		Élu 1				Élu 1, Élu 2	Élu 1, Élu 4

Prise en compte

\*Éléments documentés, analysés et prouvés statistiquement

© Michaël Tremblay

Non prise en compte

### ***4.1.1 La décroissance passée versus l'éventualité d'une décroissance***

La décroissance passée est plus aisément reconnue et mieux assimilée par les acteurs que l'éventualité d'une décroissance future. Ainsi, une majorité d'acteurs ont adopté des attitudes démontrant une prise en compte de la décroissance, soit la constatation et l'acceptation, le questionnement par rapport à la situation ou l'admission partielle, lorsqu'il était question des thématiques liées au passé, que ce soit en général ou bien par rapport aux aspects économiques et démographiques. Alors que lorsqu'il était question de l'éventualité d'une décroissance, une majorité d'acteurs font preuve d'un rejet plus ou moins marqué de cette possibilité. Ainsi, plusieurs acteurs ont préféré changer de sujet, le plus souvent en déviant la discussion sur les éléments positifs et sur la croissance actuelle. Une majorité de ces derniers ont même basé leur argumentaire sur des statistiques et des éléments qui contribuent, en partie, à dissimuler la décroissance démographique, par exemple le boom immobilier. Tandis que d'autres ont simplement préféré remettre en question les prévisions, notamment en raison du fait que par le passé, les projections ne se sont pas avérées justes. Cette négation des prévisions est particulièrement évidente lorsqu'il est question de l'éventualité d'une décroissance démographique. Cette réaction de rejet par rapport aux prévisions démographiques est logique, dans le sens où ce sont ces dernières qui se sont montrées erronées par le passé. Comme l'ont fait remarquer plusieurs acteurs, ces projections envisageaient une décroissance continue de la population, alors qu'il est possible de constater une légère croissance démographique entre 2006 et 2011. De plus, cette non-prise en compte de l'éventualité d'une décroissance démontre également toute la difficulté, pour les acteurs, de concevoir un avenir sans croissance.

Il est également possible de remarquer que les acteurs qui ont abordé la thématique du déclin régional l'ont reconnu et qu'aucun d'entre eux n'a adopté d'attitude de rejet ou de contestation sur ce sujet. Encore une fois, cet aspect démontre que les acteurs acceptent plus facilement de parler et de tenir compte de la décroissance lorsque le sujet est abordé de façon plus large, en englobant un territoire plus vaste, même si la RMR de Saguenay fait tout de même partie de ce territoire.

À l'inverse, les acteurs font majoritairement preuve d'une non-prise en compte de la décroissance ou d'un rejet de celle-ci, si le territoire en question est à une échelle territoriale plus près d'eux. Ainsi, peu de participants ont ciblé des secteurs ou des quartiers qui seraient en processus de dévitalisation à l'intérieur même de Ville de Saguenay. Une partie de ceux qui l'ont fait s'est contentée de mentionner les secteurs anciens des centres-villes. Cependant, il s'agit de secteurs dont les difficultés sont reconnues et documentés depuis longtemps, donc cette problématique est généralement plus facilement acceptable.

À ce sujet, les élus ont démontré une réticence particulière, notamment en précisant que dans leur district électoral, aucun secteur n'était dévitalisé ou en déclin, au contraire, selon ces derniers le développement y est bien présent. En résumé, les acteurs acceptent plus facilement de parler de la décroissance passée, surtout si le sujet est abordé de façon globale et qu'il comprend de vastes unités territoriales. Il est possible de présumer que la décroissance passée est plus acceptable, car elle semble révolue, et que plus le territoire est vaste, plus il est difficile de percevoir les impacts réels sur le territoire, de constater un déclin urbain.

**Tableau 9 : Perceptions des acteurs en fonction de la décroissance passée et future**

Thématiques abordées Perceptions et attitudes	Décroissance passée			Décroissance démographique		Secteur en déclin ou en processus de dévitalisation	Éventualité d'une décroissance	Prise en compte
	Décroissance régionale*	Décroissance passée*	Décroissance économique passée	Passée*	Future			
1 Constatation et acceptation	Élu 1, Élu 2, Aménageur 1, Aménageur 4	Élu 5, Élu 6, Aménageur 2, Acteur économique 1	Élu 1, Acteur économique 1	Élu 1, Élu 2, Élu 3, Élu 4, Élu 5, Élu 6, Aménageur 1, Aménageur 2, Aménageur 3, Aménageur 4, Acteur économique 1	Aménageur 1	Élu 3, Élu 4, Aménageur 2, Acteur économique 1		Prise en compte
2 Questionnement et remise en cause du discours sur la croissance	Acteur économique 1	Aménageur 3	Élu 5, Aménageur 1, Aménageur 2, Aménageur 5		Aménageur 2			Non prise en compte
3 Admission partielle du phénomène		Élu 2, Élu 3, Aménageur 1, Aménageur 4, Acteur économique 2	Élu 3, Élu 6		Élu 5	Élu 6, Aménageur 1, Aménageur 5	Élu 2, Aménageur 2, Acteur économique 1	Prise en compte
4 Contradiction et malaise dans le discours		Élu 4		Élu 2	Élu 1	Élu 5, Aménageur 4		Prise en compte
5 Déviation du discours sur la croissance		Aménageur 3	Élu 2, Élu 4, Aménageur 3, Aménageur 4, Acteur économique 2	Élu 4	Élu 6, Aménageur 5, Acteur économique 2	Aménageur 3, Acteur économique 2	Élu 5, Élu 6, Aménageur 1, Aménageur 3, Aménageur 5	Prise en compte
6 Rejet et méfiance envers les prévisions				Élu 2, Élu 3, Élu 4, Aménageur 3, Aménageur 4, Acteur économique 1			Élu 3, Aménageur 4, Acteur économique 2	Prise en compte
7 Refus d'évoquer et de concevoir la décroissance		Élu 1				Élu 1, Élu 2	Élu 1, Élu 4	Prise en compte

\*Éléments documentés, analysés et prouvés statistiquement

© Michaël Tremblay

Non prise en compte

### 4.1.2 La logique d'acteurs : une notion globale

L'analyse des discours et des perceptions par type d'acteurs permet de mesurer l'influence du poste occupé, de la fonction, ou bien du rôle de l'acteur dans le milieu, sur son degré de conscientisation ou de contestation par rapport au sujet de la décroissance.

Ainsi, il semble être plausible de pouvoir déterminer une certaine logique par type d'acteurs, tout dépendant qu'ils œuvrent dans les domaines du développement économique, du politique ou bien de l'aménagement du territoire. À priori cette hypothèse semble séduisante. Cependant, elle demeure difficilement prouvable. En effet, en utilisant la méthode de la catégorisation thématique, tel que présenté dans le tableau 7, il a été impossible d'arriver à un résultat concluant.

**Tableau 10 : Perceptions selon les types d'acteurs**

Thématiques abordées Perceptions et attitudes	Décroissance régionale*	Décroissance passée*	Décroissance économique passée	Décroissance démographique		Secteur en déclin ou en processus de dévitalisation	Éventualité d'une décroissance	Prise en compte
				Passée*	Future			
1 Constatation et acceptation								
2 Questionnement et remise en cause du discours sur la croissance								
3 Admission partielle du phénomène								
4 Contradiction et malaise dans le discours								
5 Déviation du discours sur la croissance								
6 Rejet et méfiance envers les prévisions								
7 Refus d'évoquer et de concevoir la décroissance								

\*Éléments documentés, analysés et prouvés statistiquement

● Acteurs économiques

● Élus

● Aménageurs

Non prise en compte

© Michaël Tremblay

Le Tableau 7 montre que par rapport à des thématiques plus larges, les acteurs ne semblent pas être captifs d'un système de pensée, que la logique d'acteur est absente. Cette situation peut s'expliquer par plusieurs éléments. La formation académique, les emplois occupés par le passé, les comités sur lesquels ils siègent, et les expériences personnelles, sont autant d'éléments qui peuvent modifier les perceptions des acteurs par rapport à des éléments plus généraux. La logique d'acteur n'est donc pas présente lorsqu'il est question d'enjeux globaux comme la décroissance passée, mais elle semble tout de même présente quand des sujets spécifiques sont abordés, par exemple le développement économique.

Ainsi, il est donc plus probant de rechercher une logique d'acteur dans le discours général tenu tout au long de l'entretien. Il est alors possible, en analysant globalement les propos des acteurs, de déceler des similarités et des concordances, selon les types d'acteurs, dans leurs discours, dans leur façon de percevoir les enjeux, dans l'emphase mise sur certains aspects et dans les explications de certains phénomènes.

Ainsi, les acteurs politiques, les élus ont la plupart du temps opté pour des discours plus portés sur la croissance et sur les politiques de développement. Ils ont d'ailleurs plus couramment utilisé la "langue de bois", mettant l'accent sur les éléments positifs, sur les bons coups réalisés au fil des dernières années. Généralement, ils se félicitent de la stabilisation de la situation économique et démographique. Lorsqu'il est question de l'avenir, ils ont tendance à être très optimistes et à vanter les infrastructures, les potentiels de développement de Ville de Saguenay, la qualité de vie, les politiques et les interventions municipales.

Quant aux acteurs qui évoluent dans le domaine de l'urbanisme et de la planification du territoire, ils semblent, en général, plus conscients de la situation de croissance précaire actuelle, et des prévisions plutôt alarmistes pour l'avenir. Il faut dire que ces derniers sont plus au courant de la situation, en raison du fait que ce sont eux qui élaborent, préparent et analysent les données visant à planifier le développement futur du territoire. Il n'en demeure pas moins que malgré leur conscientisation plus élevée et leur connaissance des prévisions statistiques, une majorité d'entre eux, en se basant sur des convictions personnelles, préfère ne pas tenir compte de l'éventualité d'une décroissance.

Pour ce qui est des acteurs économiques, ils semblent être à mi-chemin entre les acteurs politiques et les aménageurs. Ils s'appuient sur la légère croissance et l'amélioration de certains indicateurs, pour projeter un portrait plus positif de la situation actuelle. Ils font également preuve de plus d'optimisme pour l'avenir. Ils mentionnent plus fréquemment tous les potentiels du territoire en matière de développement, et n'hésitent pas à parler des interventions actuelles et des retombées qu'elles amèneront dans un horizon plus ou moins lointain. Il faut donc analyser le discours des acteurs de façon globale pour arriver à définir, à déceler une certaine logique d'acteur.

## ***4.2 LA DÉCROISSANCE, UN SUJET TABOU ?***

---

La décroissance demeure un sujet délicat. Alors que certains acteurs abordent aisément le sujet, d'autres préfèrent l'éviter. Lorsque le sujet des prévisions démographiques, plutôt négatives, de l'ISQ et de Statistique Canada a été mis sur la table, plusieurs acteurs ont émis des doutes, ont dévié le sujet ou ont adopté une attitude plus émotive, allant même jusqu'à créer un certain malaise.

Lorsque questionné au sujet des prévisions concernant la décroissance démographique dans la RMR de Saguenay, l'Élu 1 s'est montré troublé. Affirmant même, qu'il n'aimait pas entendre parler de ce sujet. L'image et la perception négative de la décroissance font en sorte que la plupart des acteurs préfèrent ne pas s'étendre sur le sujet, comme le fait remarquer l'Aménageur 2 :

*« Spontanément, je te dirais que c'est quelque chose que l'on ne veut pas trop savoir. On le dit, on le sort. Mais ce sont des éléments qu'on n'aime pas trop parler; nous on en est conscients, on fait des rapports, on est en éveil par rapport à ça. Mais ce n'est pas une chose que l'on aime parler ».*

Certains acteurs vont même jusqu'à penser que l'hégémonie de la croissance dans le discours et la domination de ce paradigme dans le développement font en sorte qu'il est difficile d'évoquer le sujet du déclin urbain et l'éventualité d'une décroissance. Selon l'Élu 5, *« si quelqu'un va à l'encontre du discours [sur la croissance], il se fait traiter de tous les noms par les chambres de commerce; tu es un misérabiliste, tu nuis à la région »*. Il serait même préférable selon l'Élu 1 d'éviter d'en parler. *« Ce n'est pas en popularisant ça, en diffusant ça qu'on s'aide »*. Comme le fait remarquer l'Aménageur 2, *« on porte attention actuellement aux éléments positifs, sur la croissance que l'on a »*.

Il est donc possible de se demander si la décroissance pourrait constituer un sujet tabou dans la population et chez les acteurs politiques, les acteurs économiques et les aménageurs. Alors que certains admettent aisément qu'il s'agit d'un sujet tabou, d'autres affirment le contraire. *« Tout le monde est au courant, ça fait déjà 30 ans que c'est comme ça. Et ce discours-là, ce n'est pas juste les urbanistes qui le disent. [...] Ce n'est plus tabou ici »* (Aménageur 4). D'autres estiment comme l'Aménageur 5, que la situation a tellement été médiatisée au début des années 2000, que le choc relié à la prise de conscience de la décroissance est passé. Présentement, *« on en parle peut-être moins, mais on sait que c'est là. Ce n'est pas tabou, mais c'est qu'on en parle moins »* (Aménageur 5).

Il est donc difficile de statuer sur la question. Cependant, il est possible de constater que même s'il ne s'agit pas d'un sujet tabou, les acteurs éprouvent tout de même un véritable malaise vis-à-vis du sujet de la décroissance. La crainte de diffuser une image négative de la ville et de son développement en serait pour quelque chose dans cette situation. Dans ce contexte, un parallèle avec la notion des territoires dits « gagnants » et ceux dits « perdants » peut être établi. En effet, dans l'imaginaire collectif, une décroissance peut être assimilable à un échec, à une détérioration d'une situation, alors qu'une croissance constitue une réussite et un progrès. Ce phénomène semble donc être perçu de manière extrêmement négative dans un contexte où le paradigme de la croissance est prédominant. La prise en compte de la décroissance pourrait donc s'avérer être un exercice périlleux pour les acteurs dans le contexte politique actuel.

### **4.3 LE DISCOURS DES ACTEURS SUR L'ÉCONOMIE : UNE SITUATION DIFFICILE À CARACTÉRISER**

---

Le discours des acteurs par rapport à l'économie est plutôt positif. Si certains affirment que la RMR de Saguenay est présentement dans une époque de prospérité économique sans précédent, d'autres, plus modérés, préfèrent parler d'une situation de « *bon développement* ». Les plus pessimistes parlent quant à eux d'une stabilisation des dynamiques économiques et d'un maintien des acquis en matière d'emplois et d'investissements. Ainsi, selon les acteurs locaux, la situation économique actuelle ne se caractérise pas par une décroissance, mais, à l'inverse, par un développement constant.

Cependant, lorsqu'il est question des dynamiques passées les acteurs locaux n'hésitent pas à parler de crises et de perturbations économiques majeures. La majorité des perceptions recueillies sur ce sujet concerne le secteur de la grande industrie. Selon certains, l'industrie n'est plus ce qu'elle était par le passé et elle ne jouerait plus son rôle de moteur du développement. En ce sens, certains acteurs mentionnent que les effets de la grande industrie se font de moins en moins sentir. Cette situation s'expliquerait selon eux par les restructurations et la modernisation des moyens de production, qui ont entraîné des pertes massives d'emplois. Même si certains croient que les bases industrielles sont toujours vives, et que dans ce contexte la RMR de Saguenay s'en est bien tirée, d'autres soulignent la contradiction de la situation. En effet, selon eux l'économie et l'industrie saguenéennes n'auraient jamais été aussi productives et créatrices de richesses qu'actuellement, mais avec un niveau d'emploi plus faible que par le passé.

Certains acteurs sont d'avis que suite aux différentes crises passées, notamment avec la dernière crise forestière, la situation ne peut pas être pire qu'au début des années 2000. En ce sens, le pire serait derrière eux et c'est pourquoi, à certains moments, les acteurs parlent de la situation économique actuelle comme étant « *mieux qu'avant* ».

Si cette période d'instabilité économique semblait incontournable aux yeux de certains acteurs, l'amélioration de la situation au cours des dernières années s'expliquerait, selon eux, par la concrétisation de nombreux projets comme : l'usine AP-60 (Alcan), la construction de la centrale hydro-électrique de Péribonka, les nombreux projets d'infrastructures (route 175, port d'escale, voies ferrées, aéroport), etc. La période d'incertitude et de restructuration industrielle aurait aussi eu, selon certains, pour effet bénéfique de transformer l'approche des acteurs locaux en matière de développement économique. Ainsi, au lieu de compter sur la grande industrie pour se développer, les acteurs se seraient regroupés et mobilisés pour favoriser une diversification de l'économie.

La recherche de nouveaux créneaux, la consolidation des activités existantes, le passage à une économie tournée sur les technologies et l'innovation, la recherche de nouveaux marchés et le développement de l'entrepreneuriat local, sont autant d'éléments qui auraient permis de structurer plus fortement et de diversifier l'économie saguenéenne. Selon eux, la RMR serait donc actuellement mieux outillée et plus résiliente si elle était à nouveau frappée par des fermetures d'usines et des pertes d'emplois massives.

Cependant, bien que la situation économique actuelle semblerait meilleure que par le passé, certains acteurs soulignent l'importance de quelques enjeux auxquels ils devront s'attarder pour garantir un avenir prospère. Le vieillissement de la population engendre une problématique de transfert d'entreprises. En effet, bon nombre de dirigeants actuels atteindront l'âge de la retraite sous peu. C'est pourquoi des mesures sont mises en place pour faciliter et accompagner ces dirigeants afin de les aider à planifier l'avenir de leur entreprise. Le développement de la culture entrepreneurial est également un enjeu majeur dans une région où la population est historiquement habituée à compter sur le développement exogène, notamment sur les investissements de la grande industrie. Ensuite, plusieurs acteurs soulignent l'importance des enjeux démographiques (migration, vieillissement, faible natalité, etc.), et l'impact néfaste qu'ils pourraient avoir sur l'économie. Les acteurs se sont également montrés très préoccupés par l'emploi. Selon eux, le développement de la RMR passe avant tout par une croissance du nombre d'emplois, ce qui pourrait également garantir une croissance démographique, en limitant l'émigration et en attirant des immigrants.

Suite à l'analyse du discours des acteurs en matière d'économie, il est possible de se questionner sur la notion de développement des acteurs. Pour la plupart d'entre eux, le développement se définit et se chiffre par le nombre de projets en cours, par le nombre de permis de construire émis et par les millions de dollars investis. Selon cette conception, tout projet de développement est nécessaire et bénéfique à la collectivité. Cette façon de concevoir le développement, uniquement basée sur l'économie et sur la croissance, entre directement en confrontation avec la décroissance. Dans ce contexte, concevoir ou prendre en compte l'éventualité d'une décroissance revient à lier cette dernière avec la fin du développement. Cette forme de représentation du développement est sans doute l'une des principales explications au fait que la plupart des acteurs ont nié l'éventualité d'une décroissance dans le cas de Saguenay.

#### ***4.4 LE DISCOURS DES ACTEURS SUR LA DÉMOGRAPHIE : INQUIÉTUDES ET OPTIMISME***

---

Le discours des acteurs locaux par rapport aux dynamiques démographiques est très varié. Selon certains les restructurations dans la grande industrie, auraient provoqué des perturbations dans l'économie saguenéenne. Pour d'autres, la décroissance aurait été seulement démographique, l'économie se serait quant à elle maintenue, voire se serait développée.

Selon certains, la démographie déclinante aurait eu des impacts sur l'économie, notamment en raison du fait que la hausse de la consommation ne pourrait plus s'appuyer sur la croissance des effectifs. Cette situation aurait donc changé le regard de plusieurs acteurs en matière de développement urbain. Ce qui est certain, c'est que la majorité des acteurs s'entendent pour dire que la RMR de Saguenay a connu une diminution de sa population par le passé. Des acteurs remettent tout de même en question la chute démographique, et ce, malgré le fait que les statistiques démontrent largement le phénomène. D'ailleurs, une partie des acteurs décrivent la décroissance de la population comme étant une crise passagère et la récente croissance de la population prouverait que les prévisions statistiques seraient biaisées. Il serait donc surprenant pour eux que cela se reproduise. Alors que pour d'autres, la décroissance démographique est bien réelle et symptomatique dans la RMR. D'autres, plus réalistes, se basent sur les données statistiques pour affirmer que la population risque de diminuer dans un horizon pas si lointain. La faible augmentation enregistrée ces dernières années ne serait pour eux qu'un simple leurre et ne constituerait en rien un changement de tendance. Cependant, la majorité s'entend pour dire que la situation demeurera stable au cours des prochaines années.

La plupart des acteurs ont identifié les phénomènes migratoires comme étant la principale cause de la décroissance démographique. Bien que certains voient d'un bon œil l'amélioration du bilan migratoire, d'autres estiment que cette amélioration serait liée à la diminution des effectifs des jeunes. Il serait faux de croire cette hypothèse selon certains qui affirment que ceux qui propagent ce genre de discours sont tout simplement envieux des progrès réalisés. D'autres parlent de la poursuite de l'exode de la population vers l'extérieur de la région. Pour certains, l'amélioration de la situation serait en réalité due au fait que la RMR de Saguenay attirerait la population des petites localités régionales. Chose certaine, le sujet ne semble pas faire consensus chez les acteurs.

Quelques acteurs expliquent la faible hausse de la démographie par le fait que plusieurs personnes travailleraient à l'extérieur de la RMR, par exemple dans le Grand Nord, mais seraient toujours des résidents de Saguenay. Pour d'autres, cette situation s'expliquerait par le retour des jeunes partis étudier à l'extérieur et par le retour des nouveaux retraités originaires de la région, mais ayant fait carrière à l'extérieur. Alors qu'à l'inverse, des acteurs parlent plutôt d'un phénomène récent qui serait l'exode des retraités saguenéens vers les grands centres. Il est donc possible, là encore, de constater d'importantes divergences sur le sujet des migrations.

En ce qui concerne l'immigration, bien que tous les acteurs s'entendent pour dire qu'elle sera essentielle pour garantir le maintien de la population active et de la démographie en général, les immigrants sont en réalité peu nombreux dans la RMR.

Enfin, le vieillissement de la population est reconnu par tous. Certains affirment qu'il le sentent dans leur quartier et dans l'exercice de leurs fonctions. D'autres vont même jusqu'à dire que les jeunes sont quasi invisibles dans la RMR. Certains acteurs mentionnent que le vieillissement aurait aussi des impacts importants sur les services, les infrastructures et sur l'économie en général. Si une partie des acteurs s'inquiètent pour le maintien à long terme de certains services, d'autres sont d'avis que la population vieillissante engendre de nouveaux besoins. Ainsi, les infrastructures de loisirs et sportives, les parcs, les pistes cyclables, etc. seraient de plus en plus recherchés par les jeunes retraités toujours en bonne santé.

En résumé, même si l'avenir démographique de Saguenay semble préoccupant, voire inquiétant pour certains, d'autres acteurs semblent plutôt confiants et croient que la situation s'améliorera. Cependant, tous les acteurs semblent d'accord sur un point. C'est-à-dire qu'il faut laisser aller le cours des événements et gérer une éventuelle décroissance démographique que lorsqu'elle se produira.

#### ***4.5 LE BOOM IMMOBILIER : L'ARGUMENT PRINCIPAL POUR RÉFUTER LA DÉCROISSANCE***

---

Le marché immobilier dans la RMR de Saguenay se porte très bien depuis quelques années. Le nombre d'émissions de permis de construction augmente constamment d'une année à l'autre depuis une décennie. La valeur des propriétés selon le rôle d'évaluation municipal est en progression. Le marché de la revente est en hausse et la plupart des propriétés sont vendues rapidement.<sup>4</sup> Tous ces éléments poussent la plupart des acteurs à être optimistes. Certains se basent également sur ces éléments pour affirmer que le développement économique est bien présent et que les années de crises sont bel et bien terminées.

Cependant, si une partie des acteurs locaux croient qu'il s'agit d'une effervescence et d'un boom immobilier hors du commun et qu'ils vivent présentement les plus belles années en terme de développement, d'autres croisent les doigts pour que la situation perdure. Ainsi, certains acteurs se montrent inquiets, se questionnent ou sont surpris d'une telle croissance du marché immobilier. D'autres ne comprennent pas ce qui est en train de se produire et se méfient en raison des prévisions démographiques. Malgré l'optimisme présent, certains acteurs croient que la diminution du nombre de constructions et du nombre de reventes de logements, est inévitable. Alors que des acteurs n'hésitent pas à parler d'une bulle immobilière spéculative.

*Note 4 : Ces informations sont tirées des entretiens*

Les explications qui ont été fournies sont multiples. Ainsi, pour certains, la RMR de Saguenay serait en train de connaître une croissance immobilière au détriment des villages et des villes de la région. Saguenay serait donc, selon eux, un tremplin dans les phénomènes migratoires : les habitants des petites villes les quitteraient pour s'établir dans le centre régional, et à terme finiraient par quitter la RMR pour migrer à Montréal ou à Québec. Ce serait une sorte de phénomène de métropolisation à l'échelle régionale. D'autres mentionnent les changements dans les mœurs de la société. Les séparations et les divorces feraient augmenter la demande en logement, tout comme le fait que les jeunes en quittant le domicile familial acquerraient plus rapidement une propriété qu'auparavant.

L'aménageur 1 résume bien la situation :

*« Il y a une augmentation des ménages qui favorise la demande en logement, les taux hypothécaires bas rendent plus accessibles l'achat d'une propriété, et plusieurs baby-boomers vendent à profit leur résidence pour se racheter une résidence mieux adaptée à leurs nouveaux besoins. Tout ceci supporte l'important développement immobilier ».*

Cependant, certains acteurs n'hésitent pas à mentionner leurs inquiétudes. Plusieurs sont d'avis qu'un ralentissement est prévisible et le problème serait de savoir quand et quels en seront les impacts. Selon ces derniers, l'augmentation au rythme actuel du nombre des ménages ne pourra perdurer très longtemps. Ainsi, une partie des acteurs sont d'avis qu'à partir du moment où la création de ménages sera négative, ce qui devrait arriver selon les prévisions actuelles dans un peu plus d'une dizaine d'années (ISQ, 2009), il y aura un véritable problème de revente et un effondrement du marché des nouvelles constructions.

Bien que certains ne s'inquiètent pas de cette éventualité, en se disant qu'au pire les prix diminueront, d'autres s'en préoccupent et parlent même d'un problème de vacance qui pourrait mener à terme à des démolitions de logements. Les problèmes actuels résideraient dans la difficulté de prévoir quand cette situation se produira et si elle se produira réellement. Des acteurs mentionnent que les dates de 2019 ou 2020 ont déjà été avancées. Ils parlent de cette prévision fournie par le gouvernement il y a quelques années montrant que la courbe des ménages devrait fléchir à ce moment-là. Cependant, les données actuelles montrent que ceci devrait se produire plus tardivement. Les acteurs se montrent donc très réticents par rapport à cette éventualité, affirmant même que la fin de la création de nouveaux ménages pourrait ne pas se produire du tout. Cette situation conforte donc ceux qui croient qu'il faut continuer à construire selon le rythme actuel et elle sème le doute chez ceux qui sont pour une consolidation du territoire urbanisé, au lieu d'une croissance comme c'est le cas actuellement.

Quoi qu'il en soit, si la situation de surplus du marché immobilier se produit, elle mettra en évidence la décroissance démographique qui semble actuellement dissimulée derrière la croissance importante du nombre de ménages (voir : Chapitre 3, 3.11 : L'étalement urbain et l'impact de la croissance du nombre de ménages). Certains soulignent tout de même qu'il faut être attentifs aux signes. Selon eux, la dévitalisation ne touchera pas tout le territoire de la même façon. Ainsi, ils mentionnent que les quartiers les moins attractifs subiront plus rapidement les effets négatifs, alors que les quartiers en demande conserveront leur valeur. Ils seraient donc moins vulnérables.

Il serait tout de même opportun pour les acteurs locaux, principalement ceux chargés de la planification, de s'interroger plus en profondeur sur le sujet, car si une telle situation se produit, la RMR de Saguenay pourrait être victime d'une décroissance urbaine sans précédent dans l'histoire du Canada. L'effondrement du marché immobilier aurait des effets dévastateurs sur l'économie locale. Il y aurait alors des pertes massives d'emplois dans le domaine de la construction, une diminution de la valeur des propriétés, donc une diminution des taxes et des revenus pour la ville, sans oublier les effets multiplicateurs dans les autres secteurs d'activités économiques. Ainsi, il y aurait une association, une synergie des dynamiques démographiques et économiques, qui pourraient entraîner une décroissance généralisée.

#### ***4.6 LES SIGNES VISIBLES DU DÉCLIN URBAIN ET SES RÉPERCUSSIONS SUR LE TERRITOIRE***

---

Si pour certains acteurs locaux il n'existe aucun secteur dévitalisé dans la RMR de Saguenay et aucun signe visible de déclin urbain, d'autres au contraire sont d'avis que la dévitalisation touche quelques quartiers. Le déclin urbain serait, selon eux, tout simplement plus difficile à percevoir en raison du fait que les signes dans le résidentiel seraient plus ou moins absents. Ainsi, ils mentionnent que la surfracturation des ménages assurant une demande importante au niveau du logement empêcherait de percevoir des signes de déclin dans l'immobilier résidentiel. D'autres admettent tout de même que des quartiers résidentiels actuellement en transition de population montrent des signes de dégradation. Ainsi, pour eux, le manque d'investissement et de rénovation provoquerait dans les secteurs anciens une détérioration du cadre bâti, qui laisserait entrevoir des signes de dévitalisation. Quelques acteurs parlent également de caractéristiques socio-économiques défavorables concentrées dans les secteurs anciens, qui les amèneraient à subir une certaine dévitalisation. Il y aurait donc, selon eux, une dualité qui se développerait entre les quartiers anciens avec une valeur des propriétés moindre, une population moins aisée et locataire et les nouveaux quartiers plus en demande, avec une population mieux nantie et propriétaire.

Au niveau commercial, les acteurs n'hésitent pas à parler d'une restructuration importante des activités et une polarisation des services autour des grands axes urbains et des centres commerciaux. Pour eux, cette situation entraînerait la fermeture de nombreux commerces dans les secteurs anciens et une hausse importante de la vacance dans les locaux commerciaux. Ici encore, il serait, selon ces acteurs, possible de constater une dualité entre les secteurs commerciaux dynamiques et les secteurs en processus de dévitalisation. Selon eux, ce repositionnement des activités urbaines provoquerait également la fermeture des services de proximité au profit de centres de services plus grands, centraux et mieux positionner selon la nouvelle donne économique. Un des signes visible et tangible de la décroissance démographique serait donc, pour certains acteurs, la diminution des services de proximité offerts à la population.

Les signes du déclin urbain dans le cas de la RMR de Saguenay sont donc peu visibles selon les acteurs. Malgré tout, plusieurs sont d'avis que certains secteurs sont en processus de dévitalisation. Cependant, la plupart des ces acteurs attribuent ce phénomène de dépérissement à d'autres causes spécifiques, qui sont néanmoins liées à la problématique globale de la décroissance démographique. Dans un cas comme celui de Saguenay, où les signes du déclin urbain sont diffus sur le territoire, il semble donc d'autant plus difficile pour les acteurs locaux de les percevoir.

*Vue de l'arrondissement de La Baie*



---

## ***PARTIE 3***

### *Analyse du discours des acteurs*

---



*Nouvelle place publique à La Baie*



## ***CHAPITRE 5***

# ***LES STRATÉGIES DES ACTEURS POUR GÉRER LE DÉCLIN***

---

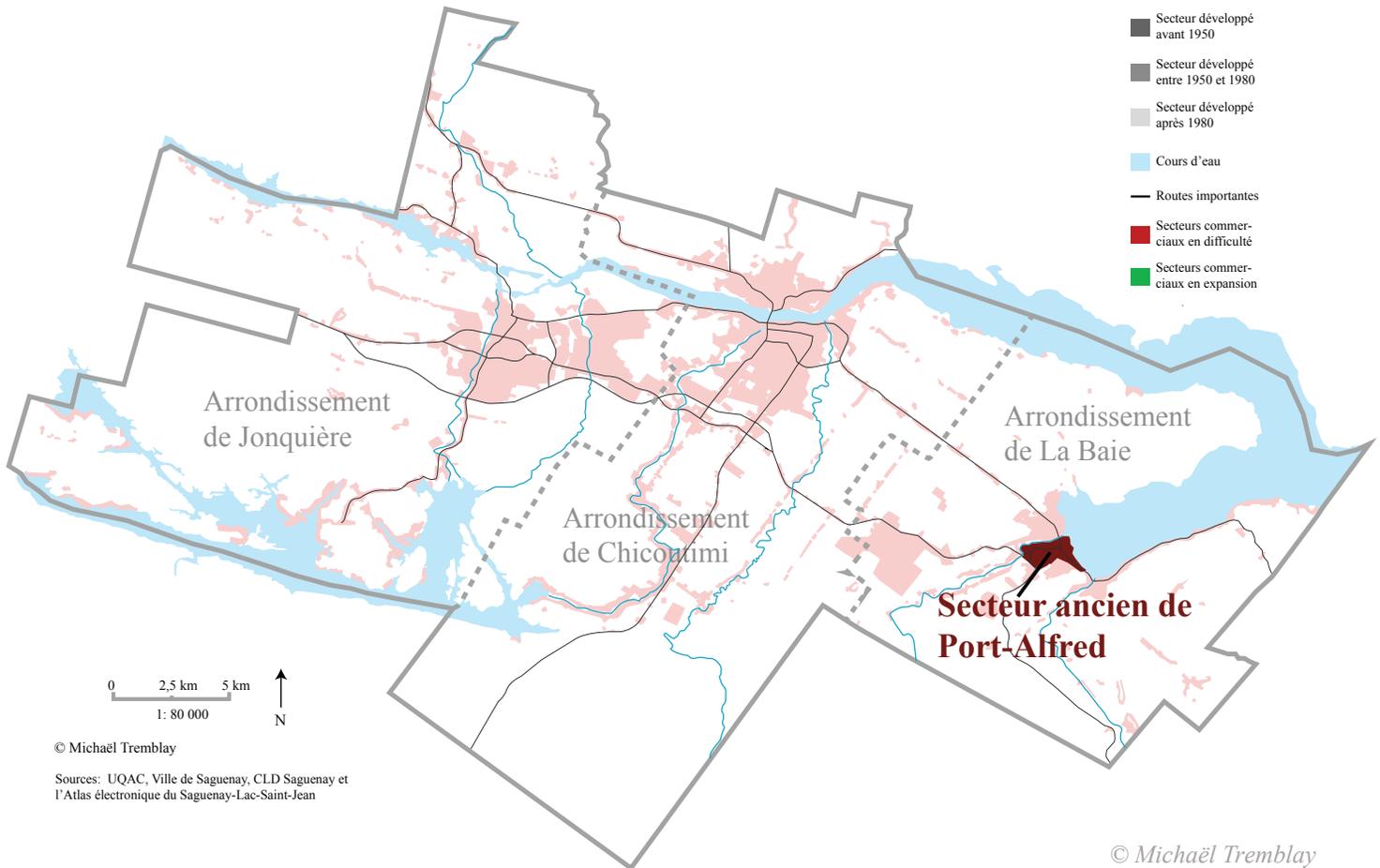
En prémisses à ce chapitre portant sur les stratégies mises en place par les acteurs pour gérer la décroissance démographique, nous nous sommes penchés sur un cas particulier dans les contextes de la RMR de Saguenay, celui du quartier de Port-Alfred. Ce secteur regroupe certaines caractéristiques qui illustrent l'émergence d'impacts physiques de la décroissance démographique sur le territoire de la RMR. Ces éléments peuvent pousser à croire à l'émergence d'un certain déclin urbain. Les signes observables dans le cas suivant sont pour la plupart identifiés et tirés de l'ouvrage de Baron et al. (2010).

### ***5.1 LES OBSERVATIONS SUR LE CAS DE PORT-ALFRED : LES PREMIÈRES MANIFESTATIONS DU DÉCLIN URBAIN À SAGUENAY***

---

Au cours des entretiens, quelques acteurs ont ciblé le secteur ancien de Port-Alfred comme étant un quartier en processus de dévitalisation. Pour certains ce secteur industriel souffre d'une décroissance économique visible dans le cadre urbain, ce qui constitue un cas particulier dans la RMR de Saguenay. Afin de corroborer leur constat, une étude de cas spécifique a été réalisée sur Port-Alfred. Elle est constituée tout d'abord, d'analyses statistiques portant sur la démographie et sur certains indicateurs économiques, puis sur des observations sur le terrain et pour compléter ce portrait, des recherches documentaires ont été effectuées. Les observations sont appuyées sur des photos prises en 2008 et en 2012. Ces clichés montrent l'évolution dans le temps de la situation observable dans ce secteur.

**Carte 7 : Localisation de l'ancien secteur de Port-Alfred**



Sources : Statistique Canada, UQAC, Ville de Saguenay, CLD Saguenay, Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le secteur ancien de Port-Alfred se situe dans l'arrondissement de La Baie et en constitue l'un des trois quartiers. La Baie est actuellement le seul arrondissement de Ville de Saguenay toujours en processus de décroissance démographique.

### **5.1.1 Retour sur l'histoire de Port-Alfred : une ville et son usine**

La ville de Port-Alfred a été créée en 1917. La Compagnie de pulpe de Chicoutimi achète alors des terrains dans le but de construire une pulperie et un village pour ses employés. Cette ville de compagnie évolue et croît au rythme des investissements et de la création d'emplois liés aux activités industrielles implantées sur place. Ainsi, pendant plus de quatre-vingt-dix ans le destin de la ville est intimement lié à celui de l'usine. En 2004, en pleine crise de l'industrie papetière, tout bascule avec la fermeture de l'usine. C'est près de 600 personnes qui se retrouvent alors sans emplois. L'impact sur la population et sur les activités économiques locales a été considérable. Près de dix ans plus tard, les mutations économiques et la décroissance démographique commencent à être visibles dans le paysage urbain de ce secteur.

### 5.1.2 La désindustrialisation et ses impacts sur le territoire de Port-Alfred

La fermeture de l'usine papetière a sans contredit eu un impact sur la démographie du secteur ancien de Port-Alfred. En effet, entre 2001 et 2011 la population a diminué de 12,4%, ce qui est une chute nettement plus élevée que la situation observable dans les échelons territoriaux supérieurs.

*Tableau 11 : Comparaison de l'évolution de la population entre 2001 et 2011*

	2001	2006	2011	Évolution en %
<b>Ancien secteur de Port-Alfred</b>	<b>2612</b>	<b>2439</b>	<b>2288</b>	<b>-12,4%</b>
<b>Arrondissement de La Baie</b>	19 940	18 793	18 527	<b>-7,1%</b>
<b>Ville de Saguenay</b>	147 133	143 692	144 746	<b>-1,6%</b>
<b>RMR de Saguenay</b>	154 938	151 643	153 229	<b>-1,10%</b>

© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

Le territoire de Port-Alfred se distingue cependant en ce qui concerne l'évolution des ménages. Alors que l'évolution des ménages est toujours restée positive dans la RMR de Saguenay, dans le cas de Port-Alfred, il est possible de constater une diminution du nombre de ménages. Entre 2001 et 2011, le nombre de ménages a diminué de 3,8%. Malgré tout, le nombre de logements s'est maintenu et il a même légèrement cru. Cette situation s'explique par la baisse du nombre de personnes par ménage, qui est passé de 2,3 à 1,98 entre 2001 et 2011. Néanmoins, la diminution du nombre de ménages est un élément particulièrement inquiétant, puisque la croissance actuelle de l'immobilier dans la RMR de Saguenay dépend depuis une quinzaine d'années de la croissance du nombre de ménage.

Dans le cas de Port-Alfred la décroissance du nombre de ménages risque à moyen terme de se faire ressentir sur le marché immobilier par une baisse de la demande en logement, par un surplus d'unités disponibles et ainsi aboutir dans une baisse des prix et des difficultés pour les propriétaires à louer ou à vendre leurs logements (Cunningham-Sabot et al., op.cit., p.208). Dans un contexte de déclin urbain, le marché immobilier est donc dévalorisé, ce qui constitue sans doute une explication possible à la dégradation observable du cadre bâti à Port-Alfred.

*Photos 1 à 4: Cadre bâti montrant des signes de détérioration*



*Photo 1 : Logements collectifs dégradés*



*Photo 2 : Ruelle taguée et détériorée*



*Photo 3 : Logements collectifs dégradés*



*Photo 4 : Résidence nécessitant des rénovations*

Selon Cunningham-Sabot et al. (op.cit., p.208), lorsque le déclin se fait sentir sur un territoire, les premiers secteurs affectés sont les quartiers les plus pauvres, ce qui accentuerait les inégalités à l'intérieur de la ville. Selon ces derniers, cette paupérisation se manifeste aussi sur le territoire par une baisse de l'activité économique, par la hausse du chômage, par une dégradation des infrastructures, par la diminution des services offerts à la population et par la multiplication des friches urbaines. L'ancien secteur de Port-Alfred regroupe toutes ces caractéristiques. Il s'agit d'un secteur plutôt défavorisé où le revenu médian des ménages après impôts est inférieur de 10 000\$ en comparaison avec l'ensemble de la RMR de Saguenay. Il s'établissait en 2006 à 26 641\$ contre 40 512\$ pour l'ensemble de la RMR. Le taux chômage est aussi particulièrement élevé à Port-Alfred. Ce dernier s'établissait à 18,8% en 2001 et à 14,5% en 2006, contre respectivement 12,4% et 8,8% dans le cas de la RMR. La proportion de locataires est aussi très élevée à Port-Alfred à un peu plus de 60%. Cette situation est complètement à l'opposé de ce que l'on peut retrouver dans la RMR où 60% des ménages sont propriétaires de leur logement. Cette situation s'explique par le développement historique de Port-Alfred où le cadre bâti est mixte et se compose en grande partie d'immeubles d'appartements, de duplex et de triplex.

La désindustrialisation a aussi généré l'apparition de friche urbaine dans le paysage. Ainsi la plus imposante est sans contredit le site qu'occupait l'ancienne usine. Cette friche de 40 hectares est située en plein cœur du secteur et sur les rives de la Baie des Ha ! Ha !. L'usine a, quant à elle, été démantelée deux ans après la fermeture ce qui a laissé cet espace vacant depuis 2007. Quelques projets de reconversion du site ont été soumis depuis, mais sans succès. La décontamination, le coût du terrain, les différends entre le propriétaire actuel et la ville, les aspirations de la population et la valeur hautement symbolique du lieu sont autant d'éléments qui freinent sa transformation.

***Photos 5 et 6: Le site de l'usine papetière d'Abitibi Consolidated***



***Photo 5 : Avant la démolition***



***Photo 6 : Après la démolition***

La perte du moteur économique local a engendré une diminution des activités commerciales dans le secteur. Ainsi, il est possible de constater un nombre important de locaux commerciaux vacants. Dans ce cas-ci, le repositionnement des activités commerciales à l'échelle de l'arrondissement de La Baie a accentué la dévitalisation des commerces. En effet, les activités commerciales de l'arrondissement se sont déplacées des anciens noyaux villageois, pour se positionner à un carrefour stratégique de transport. Cet espace est facilement accessible et surtout, il est doté d'un nombre important de stationnements, ce qui est particulièrement utile dans un contexte de développement urbain basé sur l'automobile.

**Photos 7 et 8 : La dévitalisation commerciale**

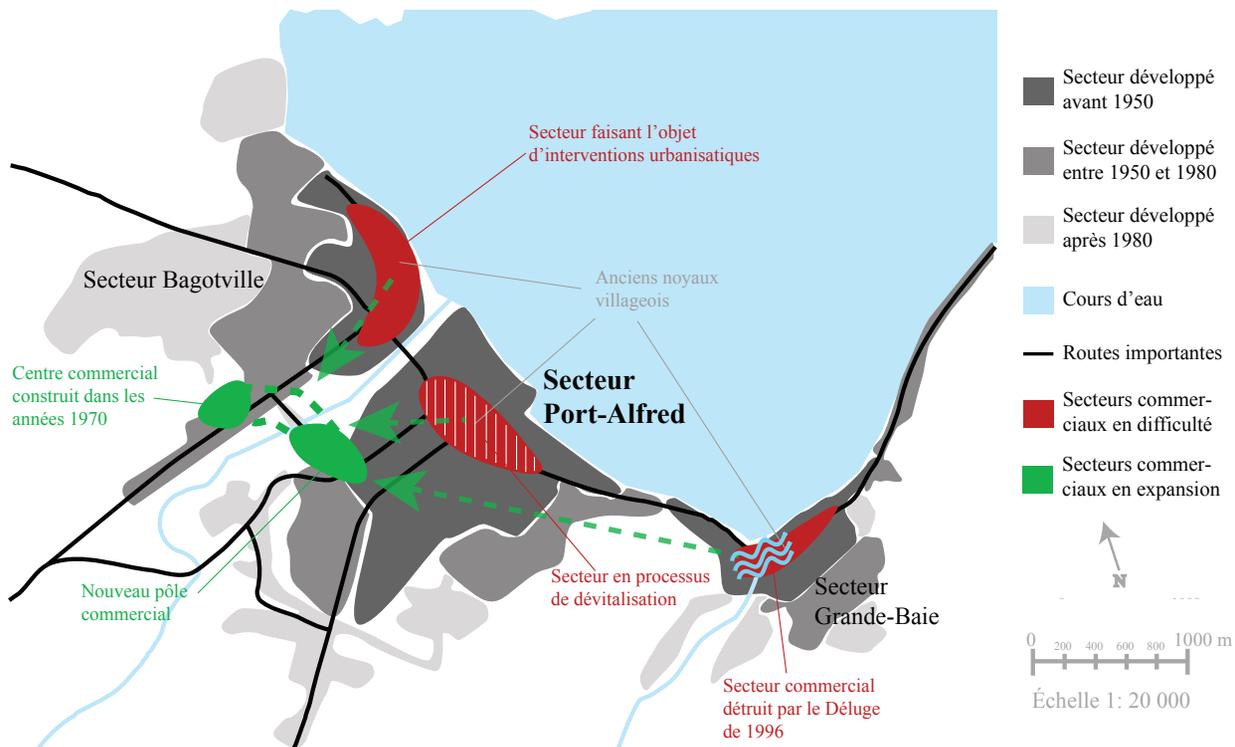


**Photo 7 : Locaux à louer, Avenue du Port**



**Photo 8 : Bâtiment commercial inoccupé et à vendre depuis une dizaine d'années**

**Carte 8 : Déplacement des activités commerciales dans l'arrondissement de La Baie**



Sources : Ville de Saguenay, CLD Saguenay, Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, entretiens avec les acteurs

Le secteur de Port-Alfred est également affecté par la fermeture de certains services. La dernière victime en liste est le bureau de poste, qui a fermé ses portes au début de 2013. Cependant, la fermeture d'une école primaire, l'école Sainte-Cécile, démontre que la situation démographique est inquiétante. La baisse du taux de natalité, les migrations et le vieillissement de la population sont autant de phénomènes qui affectent la démographie et qui entraînent des transformations dans les services offerts à la population. De plus, il est également possible de constater la fermeture d'une église, qui bien que cette situation dépende plus d'un changement de mœurs religieuses, illustre néanmoins la dévitalisation dont semble être victime ce secteur.

***Photos 9 et 10 : Services et institutions ayant fermés leurs portes***



***Photo 9 : Bureau de poste de Port-Alfred ayant fermé ses portes en janvier 2013***



***Photo 10 : Église Saint-Édouard (à l'abandon)***

***Photos 11 et 12 : Ancien emplacement de l'école Sainte-Cécile***



***Photo 11 : Emplacement de l'édifice démolit***  
Sources : [www.googlemap.com](http://www.googlemap.com)



***Photo 12 : Nouveau stationnement occupant le terrain***

Il est également possible de constater un nombre important de terrains vacants et de friches urbaines. La dévitalisation des activités commerciales se fait également sentir aux alentours du croisement de l'avenue du Port et du boulevard de la Grande-Baie. À cet endroit, plusieurs commerces ont été démolis. Certains commerces ont même subi un incendie avant d'être rasés. Deux de ces terrains ont par la suite été laissés à l'abandon, tandis que le troisième a été transformé en place publique.

***Photos 13 et 14 : Terrains vacants***



***Photo 13 : Terrain à vendre depuis des années***



***Photo 14 : Nouvelle place publique située sur l'emplacement d'une station-service démolie***

***Photos 15 et 16 : Évolution de l'occupation d'un terrain commercial à la suite d'un incendie***



***Photo 15 : Bâtiment commercial incendié en 2008***



***Photo 16 : Terrain en friche en 2012***

Le déclin est aussi perceptible dans la détérioration des infrastructures. En effet, l'espace public, la chaussée, les parcs et les trottoirs sont dégradés à plusieurs endroits. Certaines infrastructures publiques semblent être victime de l'abandon et de leur sous-utilisation.

***Photos 17 et 18 : Dégradation des infrastructures***



***Photo 17 : Rue montrant des signes d'usure***



***Photo 18 : Ancien stationnement abandonné des employés de l'usine Port-Alfred***

La carte 9 récapitule et positionne les différents signes du déclin de Port-Alfred. Suite à ces observations, il semble évident que ce secteur est en processus de dévitalisation, voire de déclin urbain. Il est donc possible de se questionner sur les réactions des acteurs locaux face à cette problématique.

*Carte 9 : Spatialisation des signes de déclin urbain dans le secteur de Port-Alfred*



Sources : Ville de Saguenay, CLD Saguenay, Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, entretiens avec les acteurs, Observations sur le terrain

© Michaël Tremblay

## **5.2 COMMENT RÉAGIR À LA DÉCROISSANCE ?**

Lorsque l'on fait face à une problématique telle que la décroissance, il est normal de se questionner sur les stratégies et les interventions qui sont mises en place pour gérer la situation. Quels moyens d'action sont préconisés par les acteurs ? Comment les aménageurs planifient-ils l'avenir ? Sur quels aspects interviennent-ils ? Ont-ils une vision d'ensemble du phénomène ?

Comme les analyses précédentes le démontrent, les acteurs locaux ont tendance à subdiviser la problématique de la décroissance en plusieurs enjeux distincts, sans nécessairement les relier entre eux et sans pour autant saisir la globalité du phénomène. Ainsi, il a été possible d'identifier, au cours des entrevues, certaines stratégies qui ont été mises en place. Ces stratégies sont, la plupart du temps, déduites ou détectées dans le discours des acteurs, elles sont sous-entendues. Aucun des acteurs n'admet une stratégie ou une politique officielle en matière de décroissance. Il s'agit plus d'interventions ponctuelles face à des enjeux ciblés, que d'une véritable stratégie globale d'intervention sur le territoire. Cette réaction est logique puisque la plupart des acteurs ont opté pour des attitudes de négation face à l'éventualité d'une décroissance démographique. Il aurait donc été surprenant qu'ils aient mis en place des mécanismes visant à faire face à une problématique qu'ils ont de la difficulté à admettre ou qu'ils ne tiennent pas en compte. Cependant, à travers le discours d'un certain nombre d'acteurs et les réponses qu'ils ont fournies face à des sujets, à des enjeux et à des situations de perturbation du milieu, il est tout de même possible de détecter des ressemblances avec des stratégies d'intervention mises en place pour intervenir sur d'autres territoires qui sont dits en décroissance.

Ainsi, le travail qui est actuellement fait pour changer l'image de la ville de Saguenay peut s'apparenter à la stratégie de marketing territorial qui a été réalisée à Glasgow, au Royaume-Uni (Albecker et al., op.cit., p.296). Les investissements massifs des gouvernements et l'interventionnisme de la ville en matière de développement montrent quelques ressemblances avec le cas de Saint-Étienne, en France (idem, p.301). La volonté citoyenne de réappropriation des anciennes friches industrielles et leur transformation en espaces verts, peut s'approcher de ce qui a été réalisé en Allemagne dans la région de la Ruhr (Gentges, 2011). Quant aux démolitions d'immeubles vacants et le dégagement de ces espaces pour accueillir d'autres activités, il est possible d'y voir, dans une bien moindre échelle, un léger parallèle avec quelques cas aux États-Unis comme Détroit ou Flint (Leonard, 2009).

Souvent, ces stratégies, dans le cas de la ville de Saguenay, ont été mises en place pour pallier à d'autres enjeux. Ainsi, le souhait de changer l'image du territoire découle de la volonté d'attirer des investissements privés et de freiner l'exode des jeunes. La réforme de la gouvernance locale visait, à l'origine, à mettre fin à la compétition entre les municipalités et à améliorer l'équité territoriale. Les investissements massifs dans les infrastructures effectués au cours des dernières années visent pour la plupart à compléter des projets planifiés de longue date. La volonté de redévelopper les centres-villes qui sont actuellement en dévitalisation depuis une trentaine d'années, résulte plus des changements dans les modes de consommations et du déplacement des activités commerciales sur le territoire, que d'une véritable prise en compte de la décroissance. Ces interventions sont donc plus une réponse à des enjeux spécifiques. Cependant, elles ont aussi comme effet de fournir indirectement des réponses à la problématique de la décroissance.

### ***5.3 LES STRATÉGIES CLASSIQUES VERSUS LES STRATÉGIES NOUVELLES***

---

En matière de déclin urbain ou de décroissance, les acteurs de la ville optent souvent pour deux grands types de stratégies. Les stratégies classiques découlent directement du paradigme de la croissance et visent à inverser la tendance de la décroissance économique et démographique. En ce sens, elles ne sont pas utilisées uniquement par les villes en décroissance. Il s'agit de stratégies connues et pratiquées depuis longtemps par les acteurs de la ville (Albecker et al., op.cit., p.292). À l'opposé, les stratégies nouvelles prônent un affranchissement du paradigme de la croissance. Elles remettent en question l'objectif de la croissance à tout prix. Elles sont mises en place par des acteurs locaux qui ont perdu tout espoir d'un retour à la croissance pour leur territoire. Il s'agit souvent de stratégies radicales, appliquées à des territoires dont la situation est jugée critique. Ces stratégies sont originales et novatrices. En ce sens, leur mise en place s'opère souvent sous la forme d'une expérience, d'un projet pilote, dont les résultats sont incertains, mais où le statu quo, l'inaction ou bien le recours aux stratégies classiques n'est plus possible (ibid.).

### ***5.4 LES STRATÉGIES CLASSIQUES : LA RELANCE ÉCONOMIQUE***

---

L'objectif principal des stratégies classiques est le retour à la croissance. Les acteurs de la ville cherchent alors à mettre en place des mesures visant à attirer ou à retenir les investissements, les emplois, les services et les habitants. Ces politiques, pour contrer la décroissance, empruntent largement aux politiques de régénération économique, sociale et urbaine (ibid., p.292). Elles reposent également sur la fabrication d'une image de marque pour la ville, sur le marketing territorial (Rosenberg, 2000). Ces stratégies sont avant tout économiques (Albecker et al., op.cit., p.293). La reconversion de l'économie locale devient la base de toutes les interventions. En effet, les politiques de développement économique se tournent alors vers le secteur tertiaire, reléguant les secteurs primaire et secondaire au second rang. L'objectif est de se focaliser sur la création de nouvelles activités reposant bien souvent sur la culture et le tourisme. Pour ce qui est du secteur secondaire, les acteurs publics tentent alors de se concentrer sur la création d'une filiale, d'un secteur d'activité spécialisé, afin de contrecarrer la concurrence devenue mondiale. Toutes ces interventions ont pour but ultime de rendre le territoire attractif en projetant une image positive pour générer des investissements privés. Selon cette logique, les autorités publiques se lancent alors dans des opérations, des interventions majeures, spectaculaires et coûteuses, dans l'espoir de renouer avec une croissance (idem, p.294). Les stratégies classiques reposent donc sur la prémisse que l'interventionnisme et les investissements des pouvoirs locaux arriveront à rendre le territoire à nouveau attractif et qu'en suite les acteurs économiques privés prendront la relève et reviendront investir dans l'économie locale.

Les acteurs locaux saguenéens semblent s'être inspirés massivement des stratégies classiques dans leur gestion de la décroissance. Ils ont en effet opté pour un changement d'image, reposant sur le passage d'une ville industrielle, à une ville de culture et de tourisme. Dans cette optique, les pouvoirs publics ont été mis fortement à contribution en investissant massivement dans les infrastructures et dans le redéveloppement urbain. Ainsi les acteurs économiques travaillent à développer de nouveaux marchés et une nouvelle clientèle afin de consolider l'économie actuelle, mais aussi dans le but de la diversifier en développant de nouveaux créneaux. Toutes ces interventions sont intimement liées et visent à rendre le territoire attractif dans l'espoir d'un retour à la croissance sur le long terme.

#### ***5.4.1 La stratégie de l'image : le marketing territorial***

L'image constitue souvent le principal cheval de bataille en matière de décroissance. La désindustrialisation, le chômage et l'exode des jeunes ont passablement entaché l'image de la ville de Saguenay au cours des trente dernières années.

Au plus fort de la crise forestière au début des années 2000, les perspectives d'avenir étaient sombres pour ce territoire. Les médias véhiculaient une image fortement négative de la situation et par le fait même du territoire. L'imaginaire collectif a été marqué par ces fermetures d'usines et par le nombre important de mises à pied qui en ont résulté. Autrefois symbole du développement et de la modernité, ces usines sont devenues l'image réelle des perturbations économiques.

Simultanément, les médias diffusaient des reportages sur l'exode des jeunes vers les grands centres. Dans l'imaginaire collectif, une image restée fortement gravée : la statistique disant qu'un autobus de jeunes quittait la région par semaine (Note : Ces informations sont tirées des entretiens). Les acteurs locaux se devaient d'agir pour freiner l'hémorragie comme le disait un élu lors d'un entretien. C'est ainsi que la ville s'est lancée dans une stratégie de redéfinition de son image.

Le cadre géographique du territoire de la ville de Saguenay, située en bordure d'un fjord, avec ses nombreux lacs et ses rivières et la proximité des grands espaces, a naturellement poussé les acteurs à miser sur le développement du tourisme. Cette activité économique autrefois marginale devient la base de la nouvelle stratégie économique. Pour ce faire, les élus ont misé sur la construction d'équipements emblématiques de cette transformation. La construction d'un quai d'escale pour les navires de croisières internationaux constitue une intervention phare dans cette stratégie de l'image. Saguenay devient alors une escale importante sur le trajet des navires visitant le fleuve Saint-Laurent, et même la côte nord-est de l'Amérique du Nord.

L'élaboration de ce projet à partir de 2005, l'annonce de sa réalisation en 2007 et sa construction en 2008, représente un important changement à la fois dans le paysage de la Baie des Ha! Ha! et dans l'imaginaire collectif. Au même moment en 2007, l'usine papetière de Port-Alfred, qui pendant près de 90 ans a constitué un élément majeur dans le paysage baieriverain, est démolie. Cette démolition est fortement symbolique, il s'agit d'un événement visant à marquer la fin d'une époque. La population a d'ailleurs été invitée à assister à la démolition de l'usine, tout en étant conviée à assister au progrès de la construction du port d'escale via des caméras diffusant en direct sur le site internet de la ville. Le quai d'escale devient alors l'élément structurant le renouveau de la ville. Cette construction emblématique sert également à faire la promotion de Ville de Saguenay à l'échelle provinciale, nationale et même internationale.

Ce changement d'image passe également par le développement des activités culturelles et sportives. Entre le milieu des années 1990 et aujourd'hui, on assiste à la multiplication des festivals en tout genre; des festivals de musique : Le festival Jazz et Blues de Saguenay (1994), Le festival international des Rythmes du monde (2002), Les Grandes Veillées (2006) ; des festivals gastronomiques : Le festival des vins de Saguenay (2006), Le festival des bières du monde (2008) ; des festivals de photos et de cinéma : Le Zoom photo Festival de Saguenay (2010), Le Festival Regard sur le court métrage au Saguenay (1995) ; des festivals de plein air : Les Hivernades (2003). Ces festivals viennent s'ajouter aux nombreux autres qui existaient auparavant. Sans oublier les grands spectacles comme La Fabuleuse histoire d'un royaume, qui viennent gonfler l'offre d'activités touristiques. L'organisme Diffusion Saguenay, créé en 2010 par le regroupement de toutes les organisations qui œuvraient dans le milieu culturel, ainsi que les administrations des salles de spectacles, vise encore une fois à centraliser les initiatives culturelles, tout en permettant d'attirer des événements et des artistes renommés. Selon Albecker et al. (op.cit., p.293) :

*« La reconversion par la culture, associée à la recherche d'une manne touristique, semble là encore une évidence pour les villes industrielles ».*

De plus, l'administration municipale veille également à moderniser et à développer les services culturels et sportifs offerts à la population. Certaines salles de spectacles sont modernisées comme par exemple le Théâtre du Palais municipal et l'Auditorium Dufour, tout comme les centres sportifs et les arénas, tels que le Centre Jean-Claude Tremblay, le Centre Georges-Vézina et le Palais des Sports de Jonquière. L'arrondissement de Jonquière dispose quant à lui d'une toute nouvelle bibliothèque. Tous ces efforts ont permis à la Ville de Saguenay d'obtenir en 2010 le statut de Capitale culturelle du Canada et les Jeux du Québec d'hiver en 2013. Ces éléments aident au rayonnement de Saguenay à l'échelle régionale, provinciale et nationale, et contribuent à changer l'image de la ville.

La recherche de publicité à l'échelle nationale et internationale passe également par l'obtention de prix prestigieux. La Ville de Saguenay a obtenu en 2010 le prix « *Best Port Welcome* » décerné par le « *Dream World Cruise Destinations Magazine* », alors qu'en 2007 et 2009 elle a été lauréate d'or et d'argent aux Grands Prix du Tourisme québécois dans la catégorie « Services touristiques » (Ville de Saguenay, 2013). En 2008, le guide Michelin a classé le fjord du Saguenay parmi les plus grands attraits incontournables au monde. Ces reconnaissances viennent asseoir la nouvelle image de marque de Saguenay, qui repose désormais sur ses caractéristiques géographiques et ses services touristiques et culturels.

La construction de quatre nouveaux bureaux d'informations touristiques au cours des dernières années est venue asseoir ce changement de cap. Ces bâtiments ont été construits à des endroits stratégiques sur le territoire et selon une architecture particulière. En effet, ces bâtiments sont emblématiques et ils marquent le paysage. Celui de l'arrondissement de La Baie se situe tout près du nouveau quai d'escale. Ceux de Jonquière et de Chicoutimi sont situés en plein centre-ville. Alors que le plus symbolique, l'Office du tourisme et des congrès de Saguenay, se trouve à l'entrée principale de la ville, soit à la sortie de la route 175, le principal accès routier de la région. Ce dernier possède un double mandat, puisqu'il est aussi chargé de développer le marché des congrès. Au niveau touristique, la route du fjord a été créée encore une fois dans le but de mettre en valeur les caractéristiques géographiques, mais aussi pour développer l'offre touristique.

Pour changer son image de marque, la nouvelle Ville de Saguenay a également développé de nouveaux slogans au cours des années 2000. Le premier slogan de la ville était : *Saguenay, ville de grands spectacles*. Ce dernier a été remplacé par : *Saguenay : Une ville, un fjord*. Ces deux slogans illustrent bien la volonté des acteurs locaux de repositionner l'image de la ville en misant sur la culture et le tourisme.

#### ***5.4.2 La stratégie des investissements massifs dans les infrastructures***

Lors des entretiens, plusieurs acteurs ont mis l'accent sur les nombreux projets d'infrastructures réalisés ou en cours de réalisation. « *La ville phénix renaît de ses cendres grâce aux investissements massifs des pouvoirs publics* » (Albecker et al., op.cit., p.294). Ainsi, la construction de la route à quatre voies divisées dans le Parc des Laurentides a permis, selon plusieurs, de favoriser les liens et les échanges économiques entre la RMR de Saguenay et la ville de Québec. Certains y voient la possibilité pour Saguenay de devenir une plaque tournante, un nœud de transport à l'échelle de l'est du Québec. L'une des avenues de développement préconisées par les acteurs locaux semble de miser sur le développement du Nord québécois pour en faire l'*hinterland* naturel de la RMR.

À ce sujet, les projets d'infrastructures reliant la RMR saguenéenne aux régions limitrophes se multiplient. Par exemple, il existe actuellement un projet de construction d'une voie ferrée reliant les monts Otish près de Chibougamau au port en eaux profondes de Grande-Anse. Le but est d'exploiter les ressources naturelles de l'immense territoire nordique et de les faire transiter par le fjord du Saguenay, à partir duquel il est possible, via le fleuve Saint-Laurent, d'atteindre l'océan. D'ailleurs, le port de Grande-Anse fait actuellement l'objet d'investissements majeurs pour le moderniser et l'adapter à ses nouvelles fonctions éventuelles.

L'aéroport de Bagotville a fait aussi l'objet d'investissements. L'aérogare a été modernisée et certains acteurs rêvent même d'y implanter une douane, ce qui aurait pour avantage de connecter Saguenay directement au trafic aérien international. Actuellement, les passagers doivent obligatoirement faire une escale à Québec ou à Montréal. Le quai d'escale pour les bateaux de croisière entre également dans cette vision de faire de la RMR de Saguenay une destination. Le but semble être de changer complètement la donne, pour faire passer Saguenay, qui est actuellement une ville en bout de réseau, à une situation complètement inverse, soit une ville connectée au niveau provincial, national et même international. Dans cette optique, la RMR jouit d'avantages importants malgré son positionnement géographique enclavé et nordique; son fjord permet le passage de navires océaniques, son aéroport, lié à la base militaire aérienne de Bagotville, constitue un atout certain, son réseau de voies ferrées s'étend, et la nouvelle route 175 permet d'accéder à la ville de Québec en moins de deux heures. Tous ces éléments aident également l'économie locale dans sa recherche de nouvelles connexions et de nouveaux marchés pour ses produits.

Cependant, la plupart de ces projets ont été pensés il y a plusieurs décennies. Leur réalisation a donc pris énormément de temps. Dans ce contexte, il est possible de se questionner si ces derniers n'arrivaient pas un peu tardivement et s'ils arrivent réellement à changer la donne économique et démographique. De plus, le rythme actuel d'investissements des pouvoirs publics ne pourra sans doute pas perdurer dans le temps, et lorsque que viendra le temps, est-ce que le secteur privé sera en bonne posture pour poursuivre le développement.

### ***5.4.3 La stratégie économique : la consolidation des activités et la diversification de la clientèle***

Dans le contexte actuel, les acteurs locaux cherchent à consolider les activités économiques en place. Ainsi, par le biais d'ententes et de subventions publiques, les entreprises privées par exemple *Alcan* se voient garantir des avantages pour conserver leurs activités dans la région. Cette stratégie vise à maintenir et à soutenir les bases économiques traditionnelles.

De plus, la création d'organismes comme « La vallée de l'aluminium » découle d'une volonté des acteurs politiques et économiques de consolider ce créneau d'excellence régional. En effet, les avantages fiscaux liés à cette appellation ont pour objectif de favoriser l'émergence de nouvelles entreprises spécialisées dans la seconde et la troisième transformation de l'aluminium. Cette stratégie de niche vise à positionner la RMR de Saguenay comme étant un pôle majeur de l'industrie de l'aluminium.

La création du Centre des technologies de l'aluminium (CNRC), un centre de recherche lié à l'UQAC, sert quant à lui à asseoir ce repositionnement en favorisant la découverte de nouveaux produits et de nouvelles technologies, tout en développant l'expertise locale. En théorie, le développement de créneaux d'excellence permet d'esquiver la concurrence extérieure en misant sur la spécialisation locale. L'objectif est de faire du territoire un lieu incontournable à l'échelle nationale ou internationale dans sa filière de spécialisation, dans ce cas-ci l'aluminium (Albecker et al, op.cit., p.293).

La consolidation des activités existantes touche également la base militaire de Bagotville. Ainsi, les acteurs espèrent convaincre le gouvernement fédéral d'investir pour créer un nouveau bataillon. Ce dernier serait grandement bénéfique pour l'emploi et la démographie. Ils comptent également sur l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pour les aider à attirer de nouveaux immigrants. Depuis quelques années, l'UQAC a pour stratégie d'augmenter le recrutement d'étudiants internationaux. Les acteurs ont espoir que, suite à leurs études, ces derniers décident de s'implanter définitivement dans la RMR de Saguenay. Les acteurs ont aussi souligné leur volonté de miser sur la force des institutions publiques locales pour les aider à développer le territoire.

Au niveau de la clientèle, certains acteurs ont mentionné leur objectif d'attirer les nouveaux retraités sur le territoire. La réorientation de l'offre résidentielle, autour de cette catégorie de population, semble porter ses fruits puisque plusieurs projets sont en cours de réalisation. Ils misent sur la qualité de vie, la sécurité et sur l'aménagement d'infrastructures directement destinées aux jeunes retraités pour les attirer. De plus, les acteurs souhaitent également miser sur le développement du résidentiel de villégiature pour soutenir le développement. La mise en marché de nombreux terrains situés en bordure des cours d'eau a aussi pour objectif d'attirer de nouveaux résidents.

#### ***5.4.4 La stratégie du redéveloppement urbain***

Cette stratégie repose sur l'objectif de redonner un caractère attractif aux secteurs subissant le plus les effets de la dévitalisation, soit principalement les anciens centres-villes. Ainsi, par le biais de démolitions des édifices vétustes et par les investissements publics importants visant à reconfigurer l'espace public, les acteurs locaux espèrent attirer des entreprises, des commerces et de nouvelles populations dans ces secteurs.

La plupart des anciens centres-villes font actuellement l'objet d'interventions urbanistiques majeures. Le secteur du Village portuaire (ancien centre-ville de Bagotville), est en voie d'être complètement réaménagé, tout comme les centres-villes de Jonquière, Chicoutimi, Arvida et Kénogami.

Ces interventions touchent à plusieurs aspects de l'espace public : modernisation des infrastructures souterraines, enfouissement des réseaux électriques, implantation de places publiques, reconfiguration de la trame viaire, réaménagement des trottoirs, mise en place de mobilier urbain, installation d'un nouvel éclairage public, plantation d'arbres et de végétation, etc. Ces interventions de design urbain sont réalisées de manière à être le plus rapide possible. L'idée derrière cette rapidité est de marquer le contraste et le changement d'image. Ainsi, le centre-ville de Kénogami a subi au cours d'un été une transformation majeure. Bien qu'il s'agisse d'un petit centre-ville, les pouvoirs municipaux y ont investi 15 millions de dollars, soit l'équivalent d'environ un million par semaine. Cette opération brute, voire « violente », aux dires de certains acteurs, avait pour objectifs : de refaire l'image du secteur, de faire de la place pour de nouveaux développements et surtout de prouver la capacité, la volonté et le pouvoir d'intervention de la ville sur le territoire. Même si les acteurs ne s'attendent pas à des résultats significatifs rapidement, ils espèrent que dans les années à venir la situation évolue positivement. L'interventionnisme municipal est poussé jusqu'à l'expropriation et le rachat de terrains par la ville dans le but affirmé de démolir les bâtiments vétustes et ainsi de libérer de l'espace.

#### ***5.4.5 La stratégie de la réforme de la gouvernance à l'échelle locale***

La réforme de la gouvernance à l'échelle locale fait bien entendu référence aux fusions municipales. Elle fait aussi référence à la création d'outils de développement comme l'organisme Promotion Saguenay. La majorité des acteurs ont souligné l'importance de la fusion municipale dans le maintien et l'amélioration de la situation. Ainsi, selon les acteurs, cette réforme est arrivée à point. Les contextes économique et démographique du début des années 2000 étaient particulièrement difficiles dans la RMR de Saguenay et la fragmentation politique qui se superposait à cela, ne venaient que compliquer la situation. Selon les acteurs locaux, la fusion a permis de résoudre la crise en renforçant la capacité d'intervention de la ville. La fusion a aussi permis d'augmenter le poids politique de la nouvelle ville. En effet, la population qui était autrefois répartie dans trois villes et quatre municipalités a été rassemblée pour former un centre urbain d'importance à l'échelle québécoise et canadienne. La nouvelle Ville de Saguenay est devenue en 2002, la cinquième ville en importance au Québec (aujourd'hui la septième). Cette situation aurait permis, selon certains acteurs, de forcer les gouvernements provincial et fédéral à investir dans de nombreux projets d'infrastructures (route 175, port d'escale, aéroport de Bagotville, port de Grande-Anse, etc.).

Un deuxième impact de la fusion réside dans la création d'une synergie territoriale. Autrefois, les anciens secteurs de la nouvelle ville se disputaient les investissements publics et privés, au détriment du développement global de la RMR. La fusion aurait donc permis d'établir une vision d'ensemble du développement en misant sur les potentialités propres à chacun et dans l'intérêt général de la population. Le développement est maintenant planifié selon deux échelons territoriaux : le développement local attribué aux arrondissements et le développement général est géré par la ville. Les grands projets sont donc élaborés, planifiés et mis en œuvre par la ville, alors que les projets locaux sont mis en place par les arrondissements. Ceci permet d'éviter la compétition entre les entités territoriales, tout en maximisant la réalisation des projets majeurs.

La réorganisation municipale aurait aussi permis d'accroître les capacités financières de la nouvelle ville et par le fait même sa capacité d'investissement. Les projets plus ambitieux et plus coûteux seraient donc désormais plus facilement réalisables. Si l'on prend l'exemple du port d'escale, un projet initialement prévu à 30 millions de dollars, les gouvernements provincial et fédéral ont mis sur la table 10 millions chacun, et la ville a dû contribuer à parts égales. Le budget de la ville de La Baie correspondait, avant la fusion, à environ 30 millions de dollars, alors que le budget de la nouvelle ville est désormais d'environ 280 millions de dollars. En analysant cette situation, il est possible de se questionner sur la faisabilité d'un tel projet avant la fusion.

La création de Promotion Saguenay après la fusion a aussi permis aux acteurs locaux de disposer d'un excellent outil de promotion et de communication pour le développement économique et touristique. Cet organisme est né du regroupement de tous les organes administratifs qui travaillaient dans le développement économique et la promotion des anciennes villes. De plus, Promotion Saguenay dispose de pouvoirs en matière de gestion du développement industriel, de redynamisation des centres-villes et de développement touristique.

Promotion Saguenay vise donc à la fois à attirer des investissements, des entreprises, à développer le tourisme et à garantir un rayonnement, une visibilité à la ville de Saguenay sur les marchés et sur la scène internationale. Le fait que le maire de la ville occupe également les fonctions de président de Promotion Saguenay assure, selon certains acteurs, la concordance et le synchronisme entre les interventions municipales et les activités de promotion du développement. Ainsi, la ville et l'organisme parlent d'une seule voix. Cette complicité favoriserait l'attractivité du territoire en matière d'investissements et de recrutement de nouvelles entreprises.

## **5.5 LES STRATÉGIES NOUVELLES : L'ACCEPTATION DE LA DÉCROISSANCE**

---

Les stratégies nouvelles apparaissent souvent dans des cas de décroissance extrêmes. Ces interventions font souvent l'objet de projet-pilote. Leur objectif principal est de mettre en place des mesures pour gérer et intervenir sur la décroissance de façon plus globale, sans accorder d'importance au retour de la croissance. Il existe des cas bien connus de stratégies nouvelles dont le but était de redimensionner les villes subissant un déclin majeur. Ainsi, en Allemagne, le programme fédéral *Stadtumbau Ost* constitue un exemple notoire. Ce programme avait pour objectif de démolir un nombre important de logements, pour ainsi faire diminuer la quantité de logements vacants et adapter les villes pour une population moindre (Albecker et al, op.cit., p.294). Pour certains, la décroissance urbaine est aussi l'occasion idéale pour adapter nos villes en les rendant plus durables. Dans le cas de la RMR de Saguenay, les stratégies nouvelles mises en place ne vont certainement pas aussi loin. Cependant, elles constituent tout de même des pistes d'interventions intéressantes pour les villes en décroissance.

### **5.5.1 La stratégie du "monitoring territorial"**

Le monitoring territorial est un outil urbanistique relativement récent. Les acteurs de l'aménagement visent à l'implanter sur le territoire saguenéen dans les années qui viennent. Cet outil de gestion territorial repose sur la division du territoire en petites unités (quelques îlots urbains), pour en suivre l'évolution démographique et économique, par le biais d'indicateurs précis et fixés dans le temps. Dans le dernier plan d'urbanisme de la ville de Saguenay, ces unités de planification ont d'ailleurs été établies pour la première fois. Elles correspondent aux limites des aires de diffusion de Statistique Canada. Cette caractéristique facilite l'obtention de données par le biais des recensements. L'objectif derrière la mise en place de la surveillance microterritoriale est de mieux connaître le territoire, sa population et son évolution. Les indicateurs permettent de suivre de près et de surveiller le développement de petits secteurs. Il est ainsi possible de mieux cibler les enjeux et les interventions à mettre en place pour y répondre.

Dans le cas de Saguenay, l'origine de la mise en place de la surveillance territoriale est de nature économique et budgétaire. Les acteurs de l'aménagement craignaient que la décroissance démographique impacte un jour sur les finances publiques. Selon certains acteurs, si la ville se retrouve dans une situation où les valeurs foncières chutent, ce serait catastrophique pour les finances publiques qui verraient leur principale source de revenus diminuer. Dans le cas où les valeurs foncières diminueraient, la ville pourrait alors cibler rapidement un secteur en processus de déclin urbain et ainsi intervenir par des acquisitions massives ou bien des démolitions pour préserver la valeur immobilière sur l'ensemble du territoire. C'est pourquoi il est important selon eux de superviser de près l'évolution de la situation.

De plus, la supervision territoriale permet de vérifier la véracité des prévisions, qu'elles soient de nature économique ou démographique. En fixant un certain nombre d'indicateurs à une date précise, il est alors possible de suivre les tendances et de corriger les prévisions qui sont indispensables à la planification urbaine. Cet outil permet aussi aux acteurs de l'aménagement de connaître l'impact réel des investissements et des interventions municipales. Ils disposent donc de données découlant des indicateurs qui permettent de faire le suivi. Par exemple, si la ville investit 2 millions de dollars dans un secteur, grâce aux indicateurs, ils peuvent alors savoir les résultats que cela aura sur de nombreux d'aspects : hausse ou baisse de l'évaluation foncière, augmentation du nombre de logements, hausse de la population, développement de nouvelles activités commerciales, etc. Enfin, la supervision territoriale a pour avantage de fournir des données chiffrées sur la situation réelle du territoire. Ces données permettent ainsi aux aménageurs de disposer d'un outil supplémentaire pour influencer et aider les élus à prendre des décisions en ce qui concerne la planification du territoire.

Comme cet outil n'est pas encore réellement implanté dans le cas de la ville de Saguenay, il est actuellement impossible de dire si ce dernier s'est avéré aussi efficace qu'escompté. Néanmoins, le monitoring territorial constitue une stratégie prometteuse en matière de planification dans un contexte de décroissance. Cet outil pourrait même être applicable dans d'autres contextes. Il pourrait par exemple servir pour superviser la gentrification d'un quartier, pour vérifier l'efficacité des interventions publiques dans un nouveau pôle de développement, pour suivre l'évolution d'un centre-ville, etc.

### ***5.5.2 La stratégie de la planification***

Lors de l'élaboration du nouveau schéma d'aménagement et du nouveau plan d'urbanisme, les acteurs ont fait face à des enjeux importants. Le déclin démographique a poussé les acteurs à cibler un objectif pour la population qui a été établi à 150 000 habitants. Cet objectif sert donc d'unité de mesure pour fixer les investissements en terme d'infrastructures et de services. Il s'agit d'un seuil de population ambitieux dans le contexte actuel, puisque cela voudrait dire que la population de la ville de Saguenay devrait augmenter de 7000 nouveaux citoyens. L'objectif derrière les nouveaux documents de planification est de stabiliser et de consolider l'existant. Ainsi, il faut éviter, selon les acteurs, d'agrandir les zones résidentielles et commerciales. Il faut aussi éviter de créer de nouveaux pôles d'activités commerciales et concentrer le développement dans les zones déjà développées. Pour y arriver, les acteurs locaux se sont entendus pour maintenir les limites actuelles du périmètre d'urbanisation. Cependant, le périmètre actuel a été identifié dans les années 1970 par les anciennes villes et selon les calculs des acteurs, la quantité d'espaces disponibles correspond à l'équivalent de 21 000 nouvelles résidences unifamiliales.

Ce qui fait dire à certains acteurs que même si les limites actuelles ont été maintenues, ce qui constitue un gain important, il aurait été en réalité préférable de diminuer le périmètre d'urbanisation. Cependant, même si la ville avait le pouvoir légal pour le faire, cela aurait été politiquement difficile à réaliser, selon les acteurs. Les pressions politiques des promoteurs et du milieu économique auraient été trop fortes.

Néanmoins, malgré tout l'espace disponible, des mesures ont tout de même été prises pour éviter l'étalement et l'urbanisation en milieu rural et dans les espaces de villégiatures. Plusieurs sont tout de même d'accord pour souligner qu'il aurait été possible d'aller beaucoup plus loin. Certains estiment que, selon le cadre actuel et dans le contexte des prévisions démographiques, l'extension du territoire urbanisé constitue un gaspillage d'espace et qu'il risque à terme d'y avoir des quartiers qui ne seront pas complétés. Il est tout de même possible de constater dans ces décisions une volonté et une stratégie de consolider et de maintenir la situation actuelle. Ceci constitue un fait rare dans le contexte de planification de l'aménagement d'un territoire.

## ***CONCLUSION***

---

D'abord pour des raisons économiques, l'occupation du territoire de la RMR de Saguenay a permis l'émergence d'une structure urbaine complexe et diversifiée. Ce territoire géographique et humain unique a réussi à se forger une identité forte grâce à ses principales ressources créatrices de richesses, la forêt et l'eau. Les perturbations économiques qu'a connues la RMR de Saguenay au cours des 30 dernières années ne sont certes pas assimilables à une décroissance économique, mais elles ont tout de même eu des impacts sur le territoire et la population. Ces effets sur la population locale ont été importants : taux de chômage record, appauvrissement, bilans migratoires fortement négatifs, dévitalisation des communautés, etc. Ces dynamiques économiques ont donc secoué les bases sociales, tout en précipitant le territoire de la RMR de Saguenay dans une situation instable. La tertiarisation de l'économie a tout de même permis de limiter les impacts négatifs de la désindustrialisation sur l'économie locale. Le constat de la décroissance de la population, notamment entre 1996 et 2006, permet de mettre en lumière un cas de figure particulier. La décroissance démographique de la RMR de Saguenay est à échelles multiples : la région administrative, la RMR, la ville, les arrondissements, les quartiers et même la plupart des secteurs de recensement ont vu leur population diminuer. De plus, il est intéressant de constater que seulement deux RMR canadiennes ont subi une baisse de population sur trois recensements consécutifs (15 ans) entre 1991 et 2011, soit Saint John (N.-B.) et Saguenay (Qc).

La décroissance passée dans la RMR de Saguenay est un phénomène documenté. Cependant, la lenteur du phénomène et surtout le peu de signes visibles de ce dernier sur le territoire rendent son observation et sa prise en compte plus difficiles pour les acteurs locaux.

### ***Une prise en compte de la décroissance à géométrie variable***

Ainsi, il est possible de se questionner sur la prise en compte du déclin urbain et de la décroissance démographique par les acteurs locaux, dans la RMR de Saguenay. Le discours des acteurs locaux recueilli lors des entretiens et analysé selon une échelle de prise en compte du phénomène\* permet de définir certaines formes de négation de la décroissance.

Bien que la plupart des acteurs soient conscients de la diminution passée de la population, plusieurs attribuent cette situation à une crise passagère, alors que la situation s'apparente plus à une crise structurelle, de par sa durée dans le temps. Les effectifs de la population saguenéenne ont commencé à stagner il y a déjà une trentaine d'années. La décroissance démographique, d'une amplitude variable selon l'échelle de temps sélectionnée (-3,4% sur 30 ans, -5% sur 20 ans), est tout de même bien réelle, notamment entre 1991 et 2006. De plus, une certaine forme de désindustrialisation, touchant principalement l'angle de l'emploi manufacturier, fait sentir ses effets sur la RMR depuis les années 1970. Ainsi, la lenteur, la durée et la faible amplitude de la décroissance semblent générer chez les acteurs une forme de non prise en compte du phénomène.

Le fait que la décroissance, dans le cas de la RMR de Saguenay, soit à échelles territoriales multiples génère une autre forme de négation. En fonction de l'échelle territoriale, les acteurs reconnaissent plus aisément ou non la décroissance. Ainsi, plusieurs acteurs sont conscients et reconnaissent le phénomène à l'échelle régionale ou de la RMR, mais ne le perçoivent pas lorsqu'il est question de leur quartier ou de leur arrondissement. Certains se reconforment aussi en généralisant la problématique de la décroissance à l'ensemble des régions administratives québécoises, voir à l'ensemble du Québec. Les acteurs acceptent donc plus facilement la décroissance lorsque le sujet est abordé de façon plus large, en englobant un territoire plus vaste, même si la RMR de Saguenay fait tout de même partie de ce territoire.

Il est aussi possible de constater une négation qui prend la forme d'un malaise, d'une indisposition à parler du sujet. De prime abord, la décroissance ne semble pas être tabou, mais plusieurs acteurs ont semblé gênés par le sujet. Ils préfèrent ne pas trop en parler, dévient le sujet de la discussion, deviennent moins loquaces, sont plus émotifs, se contredisent dans leurs affirmations, etc. Ces manifestations sont aussi visibles dans le non verbal, l'acteur semble se replier sur lui-même, il croise les bras, il réfléchit longuement ses réponses, ou bien il se redresse sur sa chaise.

La forme de non prise en compte du phénomène la plus évidente dans le discours des acteurs, est celle concernant l'éventualité d'une décroissance. Dans le cas de la RMR de Saguenay, il existe un certain nombre d'éléments, de facteurs qui semblent pousser les acteurs à ne pas tenir compte de l'éventualité d'une décroissance.

\* Voir annexe 6

L'importance du développement du secteur immobilier, la croissance de la population enregistrée au cours des cinq dernières années, l'amélioration du bilan migratoire et le dynamisme du secteur tertiaire, sont autant d'éléments qui poussent les acteurs à croire que la période de décroissance n'était qu'une crise ponctuelle et que la situation est en voie de se corriger. Cependant, certaines projections statistiques, notamment au niveau démographique (ISQ, 2009), laissent planer la menace quant à une décroissance éventuelle dans la RMR de Saguenay. Cependant, ces données sont provisoires et sujettes à changement, c'est pourquoi il faut rester conscient du caractère hypothétique d'une décroissance éventuelle. Néanmoins, la plupart des acteurs rejettent ou minimisent ces projections et refusent de concevoir la possibilité que cela produise.

### *Des interventions de nature économique*

Néanmoins les acteurs ont tout de même mis en place un certain nombre de stratégies pour gérer la situation. Ils ont opté et optent toujours pour des interventions qui visent un retour à la croissance. Les solutions proposées sont avant tout de nature économique. Ainsi, malgré qu'il semble ne pas y avoir une prise en compte particulière du phénomène de la décroissance, ces derniers ont mis en place des stratégies et des interventions pour gérer la situation. Les acteurs locaux saguenéens semblent s'être inspirés massivement des stratégies classiques visant un retour à la croissance dans leurs stratégies de gestion du phénomène. Ils ont en effet opté pour un changement d'image, reposant sur le passage d'une ville industrielle à une ville de culture et de tourisme. Dans cette optique, les pouvoirs publics ont été mis fortement à contribution en investissant massivement dans les infrastructures et dans le redéveloppement urbain. Tandis que les acteurs économiques travaillent à développer de nouveaux marchés, une nouvelle clientèle, afin de consolider l'économie actuelle, mais aussi dans le but de la diversifier l'économie en développement de nouveaux créneaux. Toutes ces interventions sont intimement liées et visent à rendre le territoire attractif dans l'espoir d'un retour à la croissance sur le long terme.

Enfin, bien que la décroissance semble être gérée par les acteurs locaux actuellement, leurs interventions, majoritairement de nature économique, ne sont pas nécessairement réservées aux territoires affectés par ce phénomène. Ces stratégies sont mises en place dans la plupart des territoires, qu'ils soient en difficulté ou non. Elles ne sont en aucun cas assimilables à un changement de modèle économique. En effet, les acteurs saguenéens semblent répéter et miser sur le même modèle de développement que par le passé, leurs objectifs principaux étant d'essayer d'attirer des investissements et de nouvelles grandes entreprises sur le territoire. Bien que certains acteurs aient mentionné que la décroissance qu'a connue Saguenay leur a permis de modifier et de changer leurs stratégies d'intervention et de planification du développement urbain, ces changements semblent plutôt minces.

## ***La place de la décroissance et du déclin urbain dans les politiques publiques***

Le cas de la décroissance démographique de la RMR de Saguenay est intéressant à approfondir dans le contexte québécois et canadien. En effet, ce territoire est en quelque sorte précurseur d'un phénomène qui pourrait s'étendre à d'autres RMR. Le vieillissement de la population saguenéenne est plus hâtif et à un stade plus avancé en comparaison avec d'autres régions du pays. L'évolution actuelle des dynamiques démographiques laisse présager une stabilisation, voire une hypothétique diminution de la population. C'est pourquoi il serait utile de développer de nouveaux outils, de nouvelles politiques en matière de développement pour tenir compte des territoires en stagnation ou en décroissance démographique.

Le plus grave problème dans le cas d'une ville en décroissance, c'est de ne pas gérer adéquatement la situation. Pour ce faire, il faudra peut-être modifier les politiques actuelles qui visent en grande partie un retour à la croissance et dans certains cas, sans doute, accepter de tenir compte de la décroissance démographique. La décroissance démographique ne signifie pas la fin du développement et de la croissance économique. Même si cela semble contradictoire, il y a de la croissance dans le déclin urbain. C'est d'ailleurs ce que montrent plusieurs éléments identifiés dans le chapitre 3. Ainsi, malgré la diminution démographique, le tissu urbanisé et le nombre de logements ont cru, malgré les perturbations économiques, le nombre d'emplois dans la RMR a augmenté, le taux de chômage a diminué et les revenus sont en hausse. C'est donc dire que la décroissance démographique ne signifie pas la fin totale du développement et la décroissance dans tous les domaines.

Le déclin urbain nécessite néanmoins une redéfinition des notions liées au développement et la prise en compte de ce dernier dans les décisions d'aménagement du territoire. Par exemple, la poursuite de l'étalement urbain risque, dans un contexte de décroissance, de générer à long terme la dévitalisation de quartiers existants. Une partie du territoire se trouve alors à profiter d'une forme de développement, et en contrepartie, un autre secteur se trouve, quant à lui, touché par la dévitalisation.

De plus, les politiques de revitalisation des communautés dévitalisées (MAMR, 2008) ne concernent actuellement que les petites villes et les villages de moins de 5000 habitants. Dans ce contexte, il semble que les plans mis en place omettent de tenir compte des villes moyennes et des plus grandes agglomérations qui peuvent aussi être touchées par le même phénomène. Cette situation nécessiterait donc une révision de la situation et de l'échelle des territoires analysés.

La problématique de la décroissance nécessite également une prise de conscience collective des enjeux et des impacts qui lui sont rattachés.

Cette prise de conscience passe par une sensibilisation des acteurs locaux, de la population et des professionnels de l'aménagement. Elle passe aussi par la recherche et la diffusion des connaissances sur le sujet, notamment dans la formation des futurs gestionnaires et planificateurs de l'aménagement du territoire. Les acteurs locaux doivent aussi être mieux outillés et développer une vision et des stratégies globales pour tenir compte de la possibilité d'une décroissance.

### ***Les liens avec les études réalisées sur la décroissance***

La non-prise en compte de la décroissance, de la part des acteurs, revient fréquemment dans les recherches menées sur le déclin (Moss, 2010,; Florentin, Fol et Roth, 2009). Une phase de déni par rapport à la situation semble souvent précéder la prise en compte et la mise en place d'interventions sur le territoire. Ainsi, selon Cunningham-Sabot et al. (op.cit., p.192) :

*« Même si la décroissance [était] une évidence depuis plus de 10 ans, elle est restée tabou politique en Allemagne de l'Est, occulté même dans les zones les plus déshéritées. Avec un système administratif entraîné à atteindre des objectifs de croissance, envisager la décroissance était simplement considérée comme impossible ».*

Dans ce contexte, malgré le fait que le déclin préoccupait les intellectuels depuis les années 1980, la conscientisation des acteurs politiques allemands ne s'est faite qu'à partir du moment où le marché immobilier s'est effondré (ibid.). Souvent, la prise de conscience du phénomène de décroissance n'émerge que lorsque l'ampleur de la situation devient alarmante. Il est donc difficile pour les acteurs de continuer à nier l'existence du phénomène.

Les études réalisées au Canada sur la décroissance portent, pour la plupart, sur des régions entières (Polèse et Shearmur, 2002, 2006) ou à l'opposé sur des quartiers spécifiques (Chaland et Magzul, 2008), ou sur des petites municipalités rurales (Rapport du groupe de travail sur les communautés dévitalisées, 2010). Les études sur la décroissance de villes canadiennes de plus de 10 000 habitants semblent pour le moment très rare, comme le démontrent les travaux de Hall et Hall (2008). Cette étude porte sur l'analyse de 275 articles parus dans 8 revues spécialisées en urbanisme, en politique publique et en aménagement du territoire, depuis 1994. Ces articles concernent des villes d'au moins 10 000 habitants et ils ont été classifiés selon qu'ils portaient sur la croissance ou la décroissance urbaine. Seulement 4,4% des articles avaient pour sujet le déclin urbain et parmi ceux-ci, seulement quatre articles mentionnaient l'importance d'étudier le phénomène plus en détail. C'est donc dire que dans le contexte canadien, le déclin urbain des villes moyennes et des régions métropolitaines est un sujet émergent qui nécessiterait que l'on s'y attarde plus longuement.

### ***Limites des résultats de la recherche***

L'analyse du discours des acteurs repose principalement sur une grille visant à structurer et à mettre en place un cadre d'analyse commun. Cependant, elle repose aussi en partie sur une interprétation personnelle. Les propos recueillis sont également représentatifs d'un moment précis, d'une période donnée. Les entrevues ont été réalisées en novembre et décembre 2012, en ce sens, les perceptions et le discours des acteurs reflètent la réalité de ce moment. Le discours étant évolutif, il change avec le temps. Ainsi, tout dépendant du contexte les acteurs peuvent modifier leur façon de percevoir les choses et leurs opinions. Le contexte tout en jouant donc un rôle important dans la structuration du discours, se modifie aussi avec le temps. C'est pourquoi les résultats obtenus dans cette étude constituent le portrait d'un moment précis, d'un territoire bien défini. Il est donc difficile de les transposer dans un autre contexte.

De plus, les résultats représentent le discours personnel d'un certain nombre d'acteurs. Il est constitué de leurs opinions, de leurs perceptions et de leurs convictions personnelles. Ces dernières sont influencées par leur parcours, leur formation et leurs expériences individuelles. Bien que les acteurs rencontrés soient suffisamment nombreux et diversifiés pour être représentatifs, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un portrait partiel de la situation. Les propos recueillis peuvent donc être en partie transposables à l'ensemble des acteurs locaux, sans toutefois représenter la totalité des points de vue existants. Enfin, ces discours représentent les perceptions des acteurs locaux, en ce sens, ils ne sont donc pas généralisables à l'ensemble de la population.

### ***Réflexions et pistes de recherche***

L'analyse du cas de la RMR de Saguenay permet de soulever un certain nombre de questions. Les stratégies et les interventions mises en place par les acteurs locaux reposent, en grande partie, sur un retour à la croissance. Il serait donc intéressant d'analyser plus en profondeur les impacts et les résultats de ces actions. De plus, comme cette étude sur une RMR canadienne ayant connu une décroissance semble inédite, il pourrait s'avérer intéressant d'étudier d'autres cas comme celui de la RMR de Saint-John (N.-B.) ou bien Thunder Bay (Ont.). Il serait alors possible de comparer les situations, d'analyser les moyens mis en place ou non, pour gérer la situation.

Bien que cette étude porte sur les perceptions et la prise en compte du phénomène par les acteurs locaux, il aurait été aussi intéressant d'analyser la population en général. Est-ce que les citoyens de Saguenay sont conscients de la décroissance démographique ? Comment la perçoivent-ils ?

L'échelle territoriale choisie pour analyser la décroissance joue un rôle important dans l'interprétation et les résultats obtenus (Cunningham-Sabot et al., op.cit., p.188). Ainsi, une analyse plus approfondie de certains secteurs, à différentes échelles, pourrait faire ressortir des éléments nouveaux du déclin urbain dans la RMR de Saguenay.

Comme les résultats caractérisent un moment précis, il serait intéressant de refaire cet exercice dans quelques années pour voir si les perceptions des acteurs sont les mêmes et pour voir comment la situation de la RMR de Saguenay a évolué. Cette étude exploratoire dresse un portrait d'ensemble de la situation de Saguenay. En ce sens, elle reflète qu'une partie de la situation et elle laisse donc plusieurs questions en suspens.



## ***BIBLIOGRAPHIE***

---

**ALBECKER**, Marie-Fleur, Cunningham-Sabot, Emmanuèle, Florentin, Daniel, Fol, Sylvie et Roth, Hélène. (2010). « Chapitre 11 : Acteurs et stratégies des villes en décroissance », dans Baron, Myriam, Cunningham-Sabot, Emmanuèle, Grasland, Claude, Rivière, Dominique et Van Hamme, Gilles (sous la direction de), *Villes et régions européennes en décroissance : maintenir la cohésion territoriale*. Paris. Lavoisier, Hermes science. p. 291-321.

**BARDOU**, H., Vacheron-Trystram, M.-N. et Cheref, S. (2006). « Le déni en psychiatrie ». *Annales médico-psychologiques*, no 164. Elsevier. Paris. pp.99-107.

**BARON**, M., Cunningham-Sabot, E., Grasland, C., Rivière, D. et Van Hamme, G. (sous la direction de). 2010. *Villes et régions européennes en décroissance : maintenir la cohésion territoriale*. Paris. Lavoisier, Hermes science. 345 p.

**BELLEMARE**, Yvon. 2001. *Une histoire d'appartenance : Le Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Sainte-Foy. Les Éditions GID. 303 p.

**BELLEY**, Michel. 2007. « Préface », dans Proulx, Marc-Urbain. 2007. *Vision 2025 : Le Saguenay-Lac-Saint-Jean face à son avenir*. Québec. Presses de l'Université du Québec. 263 p.

**BIRG**, Herwig. 2006. « Demographic change ». dans Oswald, Philipp et Rieniets, Tim. 2006. *Atlas of shrinking cities*. Erschienen, Hatje Cantz Verlag. Ostfildern. Germany. p.120-121.

**BOUCHARD**, Roméo. 2006. *Y a-t-il un avenir pour les régions ? Un projet d'occupation du territoire*. Montréal. Écosociété. 224 p.

**BOUCHARD**, Russel et Perron, Normand. 1988a. *Chicoutimi : la formation de la métropole régionale*. Chicoutimi. Société historique du Saguenay. Cahiers de Saguenayensia : histoire des municipalités, No 4. 78 p.

**BOUCHARD**, Russel et Martin, Jean. 1988b. *Ville de la Baie : une fenêtre sur le monde depuis 150 ans*. Chicoutimi-Nord. Société historique du Saguenay. Cahiers de Saguenayensia : histoire des municipalités, No 6. 68 p.

**BOUCHARD**, Russel. 1997. *Histoire de Jonquière : Cœur industriel du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Chicoutimi-Nord*. 554 p.

**BOUDEVILLE**, Jacques R. 1964. *Les espaces économiques*. Paris. Presses universitaires de France. Collection « Que sais-je ? ». 127 p.

**BOURNE**, Larry. S. et Simmons, Jim W. (2003). « New Fault Lines? Recent Trends in the Canadian Urban System and their Implications for Planning and Public Policy ». *Canadian Journal of Urban Research/Revue canadienne d'études urbaines*. vol. 12, no. 1, pp. 22-47.

**CHALAND**, Nicole et Magzul, Lorenzo. 2008. « Comprendre le déclin des quartiers et favoriser leur relance ». Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine. En ligne : < [http://ccednet-rcdec.ca/sites/ccednet-rcdec.ca/files/ccednet/CHRA\\_Neighbourhood\\_Paper\\_FR\\_R5-1.pdf](http://ccednet-rcdec.ca/sites/ccednet-rcdec.ca/files/ccednet/CHRA_Neighbourhood_Paper_FR_R5-1.pdf)>. 22p. Consulté en septembre 2012.

**COMMISSION EUROPÉENNE**, 2007. *L'état des villes européennes : Rapport synthèse*. En ligne.<[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docgener/studies/pdf/urban/state\\_exec\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/studies/pdf/urban/state_exec_fr.pdf)>. 17p. Consulté en septembre 2011.

**CUNNINGHAM-SABOT**, Emmanuèle, Jaroszewska, Emilia, Fol, Sylvie, Roth, Hélène, Stryjakiewicz, Tadeusz et Wiechmann, Thorsten. 2010. « Chapitre 7 : Processus de décroissance urbaine », dans Baron, Myriam, Cunningham-Sabot, Emmanuèle, Grasland, Claude, Rivière, Dominique et Van Hamme, Gilles (sous la direction de), *Villes et régions européennes en décroissance : maintenir la cohésion territoriale*, Paris. Lavoisier, Hermes science. p. 187-212.

**DE GASPÉRIN**, Axelle, 2006. « Rénovation et réhabilitation des grands ensembles dans les nouveaux Länder : quel avenir pour la ville socialiste ? ». *Revue Géographique de l'Est*, [En ligne], vol. 46 / 3-4 | 2006, mis en ligne le 18 décembre 2009, consulté en janvier 2013. URL : <http://rge.revues.org/1469>

**FOL**, Sylvie et Cunningham-Sabot, Emmanuèle. 2010. « Déclin urbain et Shrinking Cities : une évaluation critique des approches de la décroissance urbaine ». *Les Annales de Géographie*. N° 674. pp. 359-383.

**FLORENTIN**, Daniel, Fol, Sylvie et Roth, Helene, 2009. « La « Stadtschrumpfung » ou « rétrécissement urbain » en Allemagne : un champ de recherche émergent ». *Cybergeog : European Journal of geography*. [En ligne] < <http://cybergeog.revues.org/22123> >, Espace, Société, Territoire. 19 p. Consulté le 8 mai 2013.

**GAUTHIER** et al., 2003. *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*. Les presses de l'Université du Québec. Ste-Foy, Québec. 619 p.

**GAUDREAU**, Simon. 2011. *Le syndrome du rentier encombrant*. UQAM. En ligne : < <http://www.archipel.uqam.ca/4109/1/M12098.pdf>>. 99 p. Consulté en juin 2013.

**GENTGES**, Emilie. (2011). *Les reconversions post-industrielles : la question du développement durable*. Université de Liège. En ligne : <[http://www.fgf.be/UserFiles/File/2011\\_MTAArchi\\_Gentges\\_Emilie\\_memoire\\_lite.pdf](http://www.fgf.be/UserFiles/File/2011_MTAArchi_Gentges_Emilie_memoire_lite.pdf)>. 109 p. Consulté en juin 2013.

**GIRARD**, Camil et Perron, Normand. 1995. *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture (INRS). 665p.

**GOLDSMITH**, R.J. et Green, B.L.. (1988). « A rating scale for alcoholic denial ». *The journal of nervous and mental disease*. 176, pp. 614-620.

**HALL**, Peter. 2006. « Aged industrial countries ». Dans Oswald, Philipp et Rieniets, Tim. 2006. *Atlas of shrinking cities*. Erschienen, Hatje Cantz Verlag. Ostfildern. Germany. p.144.

**HALL**, Heather M. et Hall, Peter V. (2008). « Decline and no growth: Canada's forgotten urban interior ». *Canadian Journal of Regional Science*, 31(1). En ligne : <<http://www.cjrs-rcsr.org/archives/31-1/Hall-Hall.pdf>>. pp.1-18. Consulté en janvier 2013.

**HARRIBEY**, Jean-Marie, 2003.« Croissance et décroissance infinies : une fausse alternative ». Politis. En ligne. < <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/soutenabilite/fausse-alter.pdf>>. 3p. Consulté en janvier 2013.

**HARRIBEY**, Jean-Marie, 2004. *Vers une société économe et solidaire : Développement ne rime pas forcément avec croissance*. Le monde diplomatique. En ligne . < [http://www.attac93sud.fr/IMG/pdf/08Developpement\\_ne\\_rime\\_pas\\_forcement\\_avec\\_croissance-Harribey.pdf](http://www.attac93sud.fr/IMG/pdf/08Developpement_ne_rime_pas_forcement_avec_croissance-Harribey.pdf)>. 7 p. Consulté en janvier 2013.

**INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ)**, 2009. *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*. En ligne. < [http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2009/perspectives2006\\_2056.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2009/perspectives2006_2056.pdf)>. 133 p. Consulté en septembre 2011.

**INSTITUTE OF URBAN AND REGIONAL DEVELOPMENT**, University of California. *The Shrinking Cities International Research Network*. En ligne. < <http://iurd.berkeley.edu/sites/default/files/pubs/MG-2009-01.pdf> >. 168 p. Consulté en janvier 2013.

**JOANIS**, Marcelin, Martin, Fernand et St-Cerny, Suzie. 2005. « La dimension territoriale des politiques de développement économique au Québec : enjeux contemporains ». En ligne : <<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2005RB-01.pdf>>. CIRANO. 48 p.

**LAPOINTE**, Adam, Prévost, Paul et Simard, Jean-Paul. 1981. *Économie régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Chicoutimi. Gaëtan Morin éditeur. 272 p.

**LEADBEATER**, David. 2009. « Single-industry resource communities « Shrinking » and the new crisis of hinterland economic development ». Dans Pallagst, Karina et al. 2009. *The Future of Shrinking Cities : Problems, Patterns and Strategies of Urban Transformation in a Global Context*. Center for Global Metropolitan Studies. p.89-100.

**LEONARD**, Tom, 2009. « US cities may have to be bulldozed in order to survive ». Telegraph. Article paru le 12 juin 2009. En ligne. < <http://www.telegraph.co.uk/finance/financetopics/financialcrisis/5516536/US-cities-may-have-to-be-bulldozed-in-order-to-survive.html> >. Consulté en janvier 2013.

**MAMR**, 2008. *Pour une plus grande prospérité et vitalité de nos municipalités : Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées*. En ligne : < [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands\\_dossiers/municipalites\\_devitalisees/plan\\_action\\_mun\\_devitalisees.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/municipalites_devitalisees/plan_action_mun_devitalisees.pdf) >. 60 p. Consulté en juillet 2012.

**MARTEL**, Laurent et Chagnon, Jonathan. 2012. « La population canadienne en 2011 : effectifs et croissance démographique ». Statistique Canada. 27 p.

**MOSS**, Timothy. 2010. « Declining towns ». Propos recueillis dans le cadre de l'événement : The city is alive. Hambourg. 6-7 et 8 avril 2010. En ligne : <<http://www.lafabriquedelacite.com/en/speech/declining-towns>>. Consulté en juillet 2012.

**OSWALT**, Philipp, (dir) 2005. *Shrinking cities, vol.1 International research*. Ostfildem-Ruit (Allemagne). Kulturstiftung des Bundes. Hatje Cantz Verlag 736 p.

**OUELLET**, Jacques. 2009. *Les régions du Québec, histoire en bref : Le Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. INRS, Les presses de l'Université Laval. 198 p.

**PALLAGST**, Karina, Aber, Jasmin, Audirac Ivonne, Cunningham-Sabot, Emmanuele, Fol, Sylvie, Martinez-Fernandez, Cristina, Moraes, Sergio, Mulligan, Helen, Vargas-Hernandes, Jose, Wiechmann, Thorsten, Wu, Tong et Rich, Jessica, 2009. *The Future of Shrinking Cities: Problems, Patterns and Strategies of Urban Transformation in a Global Context*. Center for Global Metropolitan Studies. 168 p.

**PERROUX**, François. 1955. « Note sur la notion de pôle de croissance ». *Économie appliquée*, vol. 8. p. 307-320.

**PICHÉ**, Victor et Le Bourdais, Céline (dir). 2003. *La démographie québécoise*. Montréal. Les Presses de l'Université de Montréal. 319 p.

**POLÈSE**, Mario. 2009. « Les nouvelles dynamiques territoriales de l'économie québécoise : cinq tendances ». *Recherches sociographiques*, vol. 50. n° 1. En ligne: <<http://id.erudit.org/iderudit/029967ar>>. p. 11-40.

**POLÈSE**, Mario et Shearmur, Richard. 2002. *La périphérie face à l'économie du savoir : La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*. Montréal. INRS Urbanisation, Culture et Société et l'Institut canadien de recherche sur le développement régional. 237 p.

**POLÈSE**, Mario et Shearmur, Richard. 2003. « R.I.P-H.M.R : à propos du concept de pôle de développement et des stratégies de développement économique des régions québécoises ». *Revue canadienne de sciences régionales*. vol. XXVI, no 1, p. 61-86.

**POLÈSE**, Mario et Shearmur, Richard. 2006. « Why some regions will decline : A Canadian case study with thoughts on local economic development ». *Papers in Regional Science*. vol. 85, no 1, p. 23-45.

**POLÈSE**, Mario et Shearmur, Richard. 2009. *Économie urbaine et régionale. Introduction à la géographie économique*. 3e édition. Paris. Economica. 438 p.

**POUYEZ**, Christian et Lavoie, Yolande. 1983. *Les Saguenayens*. Sillery, Québec. Presses de l'Université du Québec. 386 p.

**PROULX**, Marc-Urbain (dir.). 1998. *Une région dans la turbulence*. Sainte-Foy. Presses de l'Université du Québec. 239 p.

**PROULX**, Marc-Urbain. 2007. *Vision 2025 : Le Saguenay–Lac-Saint-Jean face à son avenir*. Québec. Presses de l'Université du Québec. 263 p.

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LES COMMUNAUTÉS DÉVITALISÉES**. 2010. *Des communautés à revitaliser : un défi collectif pour le Québec*. En ligne: < [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands\\_dossiers/municipalites\\_devitalisees/rapport\\_communautes\\_devitalisees.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/municipalites_devitalisees/rapport_communautes_devitalisees.pdf)>. 60p. Consulté en janvier 2012.

**RIENIETS**, Tim. 2006. « Urban shrinkage », dans Oswald, Philipp et Rieniets, Tim. 2006. *Atlas of shrinking cities*. Erschienen, Hatje Cantz Verlag. Ostfildern. Germany. p.30.

**RIVIÈRE**, Dominique, Groza, Octavian, Holm, Elinar et Strömngren, Magnus. (2010). « Chapitre 8 : Le rôle de l'État-Providence », dans Baron, Myriam, Cunningham-Sabot, Emmanuèle, Grasland, Claude, Rivière, Dominique et Van Hamme, Gilles (sous la direction de), *Villes et régions européennes en décroissance : maintenir la cohésion territoriale*, Paris. Lavoisier, Hermes science. p. 215-236.

**STATISTIQUE CANADA**. Division de la démographie. 2012. « La population canadienne en 2011 : effectifs et croissance démographique ». Statistique Canada. En ligne. < <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-310-x/98-310-x2011001-fra.pdf>>. 25p. Consulté en janvier 2013.

**SIMARD**, Martin et Gauthier, Majella-J. (2004). « Les enjeux territoriaux associés à la réforme municipale au Québec. Le cas de Saguenay ». Cahiers de géographie du Québec, vol. 48, n° 134. En ligne : < <http://id.erudit.org/iderudit/011681ar>>. p. 191-207.

**STREITFELD**, David (2009). « An Effort to Save Flint, Mich., by Shrinking It ». The New-York Times. Article paru le 21 avril 2009. En ligne. < [http://www.nytimes.com/2009/04/22/business/22flint.html?\\_r=1](http://www.nytimes.com/2009/04/22/business/22flint.html?_r=1)>. Consulté en janvier 2013.

**TREMBLAY**, Marc et Vézina, Hélène. 2004. «Évolution démographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean : tendances récentes, situation actuelle et perspectives d'avenir». Organisations et territoires, vol. 13, numéro 2. p.5-14.

**VAN HAMME**, Gilles. (2010). « Chapitre 4 : Économie et démographie. Boucles de rétroaction au niveau régional », dans Baron, Myriam, Cunningham-Sabot, Emmanuèle, Grasland, Claude, Rivière, Dominique et Van Hamme, Gilles (sous la direction de), *Villes et régions européennes en décroissance : maintenir la cohésion territoriale*, Paris. Lavoisier, Hermes science. p. 117-133.

**VAN DE KAA D.**, 1987, *Europe's Second Demographic Transition*. Population Bulletin, Vol.42, 1-57.

# ANNEXE 1

*Annexe 1 : Évolution démographique des RMR canadiennes entre 1991 et 2001*

RMR		Années de recensement				
		2011	2006	2001	1996	1991
1	Toronto	5 583 064	5 113 149	4 682 897	4 263 759	3 898 933
2	Montréal	3 824 221	3 635 556	3 426 350	3 326 447	3 208 970
3	Vancouver	2 313 328	2 116 581	1 986 965	1 831 665	1 602 590
4	Ottawa-Gatineau	1 236 324	1 133 633	1 063 664	998 718	941 814
5	Calgary	1 214 839	1 079 310	951 395	821 628	754 033
6	Edmonton	1 159 869	1 034 945	937 845	862 597	841 132
7	Québec	765 706	719 153	682 757	671 889	645 550
8	Winnipeg	730 018	694 668	671 274	667 093	660 405
9	Hamilton	721 053	692 911	662 401	624 360	599 760
10	Kitchener-Cambridge-Waterloo	477 160	451 235	414 284	382 940	356 421
11	London	474 786	457 720	432 451	416 546	381 522
12	St. Catherines-Niagara	392 184	390 317	377 009	372 406	364 552
13	Halifax	390 328	372 858	359 183	342 966	320 501
14	Oshawa	356 177	330 594	296 298	268 773	240 104
15	Victoria	344 615	330 088	311 902	304 287	287 897
16	Windsor	319 246	323 342	307 877	286 811	262 075
17	Saskatoon	260 600	233 923	225 927	219 056	210 949
18	Régina	210 556	194 971	192 800	193 652	191 692
19	Sherbrooke	201 890	191 410	153 811	149 569	140 718
20	St. John's TNL.	196 966	181 113	172 918	174 051	171 848
21	Barrie	187 013	177 061	148 480	118 695	97 150
22	Kelowna	179 839	162 276	147 739	136 541	111 846
23	Abbotsford-Mission	170 191	159 020	147 370	136 480	113 562
24	Grand Sudbury	160 770	158 258	155 601	165 618	157 613
25	Kingston	159 561	152 358	146 838	144 528	136 401
26	Saguenay	153 229	151 643	154 938	160 454	160 928
27	Trois-Rivières	151 773	144 713	137 507	139 956	136 303
28	Guelph	141 097	133 698	117 344	105 420	97 667
29	Moncton	138 644	126 424	117 727	113 491	107 436
30	Brantford	135 501	124 607	n.d.	100 238	97 106
31	Thunder Bay	121 596	122 907	121 986	126 643	124 925
32	Peterborough	118 975	116 570	110 876	100 193	98 060
33	Saint John N.B.	127 761	122 389	122 678	125 705	125 838

## ANNEXE 2

Annexe 2 : Pourcentage d'évolution de la population des RMR canadiennes entre 1991 et 2001

	RMR	Évolution de la population entre deux recensements				Nombre de période de décroissance
		1991-1996	1996-2001	2001-2006	2006-2011	
1	Toronto	9,4%	9,8%	9,2%	9,2%	0
2	Montréal	3,7%	3,0%	6,1%	5,2%	0
3	Vancouver	14,3%	8,5%	6,5%	9,3%	0
4	Ottawa-Gatineau	6,0%	6,5%	6,6%	9,1%	0
5	Calgary	9,0%	15,8%	13,4%	12,6%	0
6	Edmonton	2,6%	8,7%	10,4%	12,1%	0
7	Québec	4,1%	1,6%	5,3%	6,5%	0
8	Winnipeg	1,0%	0,6%	3,5%	5,1%	0
9	Hamilton	4,1%	6,1%	4,6%	4,1%	0
10	Kitchener-Cambridge-Waterloo	7,4%	8,2%	8,9%	5,7%	0
11	London	9,2%	3,8%	5,8%	3,7%	0
12	St. Catherines-Niagara	2,2%	1,2%	3,5%	0,5%	0
13	Halifax	7,0%	4,7%	3,8%	4,7%	0
14	Oshawa	11,9%	10,2%	11,6%	7,7%	0
15	Victoria	5,7%	2,5%	5,8%	4,4%	0
16	Windsor	9,4%	7,3%	5,0%	<b>-1,3%</b>	<b>1</b>
17	Saskatoon	3,8%	3,1%	3,5%	11,4%	0
18	Régina	1,0%	<b>-0,4%</b>	1,1%	8,0%	<b>1</b>
19	Sherbrooke	6,3%	2,8%	24,4%	5,5%	0
20	St. John's TNL.	1,3%	<b>-0,7%</b>	4,7%	8,8%	<b>1</b>
21	Barrie	22,2%	25,1%	19,2%	5,6%	0
22	Kelowna	22,1%	8,2%	9,8%	10,8%	0
23	Abbotsford-Mission	20,2%	8,0%	7,9%	7,0%	0
24	Grand Sudbury	5,1%	<b>-6,0%</b>	1,7%	1,6%	<b>1</b>
25	Kingston	6,0%	1,6%	3,8%	4,7%	0
26	Saguenay	<b>-0,3%</b>	<b>-3,4%</b>	<b>-2,1%</b>	1,0%	<b>3</b>
27	Trois-Rivières	2,7%	<b>-1,7%</b>	5,2%	4,9%	<b>1</b>
28	Guelph	7,9%	11,3%	13,9%	5,5%	0

© Michaël Tremblay

Source : Statistique Canada

Emplacement : Chapitre 1

## ANNEXE 3

*Annexe 3 : Évolution démographique des régions administratives québécoise entre 1986 et 2001*

	<b>Régions</b>	<b>1986</b>	<b>2011</b>	<b>Évolution</b>
1	Bas-Saint-Laurent	215164	199225	-7,4%
2	Saguenay–Lac-Saint-Jean	291368	271305	-6,9%
3	Capitale-Nationale	599290	700766	16,9%
4	Mauricie	256605	261927	2,1%
5	Estrie	263602	312858	18,7%
6	Montréal	1819591	1969707	8,2%
7	Outaouais	262223	368459	40,5%
8	Abitibi-Témiscamingue	149729	145642	-2,7%
9	Côte-Nord	106736	95215	-10,8%
10	Nord-du-Québec	36845	42400	15,1%
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	114612	92452	-19,3%
12	Chaudière-Appalaches	363728	404931	11,3%
13	Laval	290778	404094	39,0%
14	Lanaudière	285030	469143	64,6%
15	Laurentides	326640	554013	69,6%
16	Montérégie	1120198	1453053	29,7%
17	Centre-du-Québec	206031	232799	13,0%

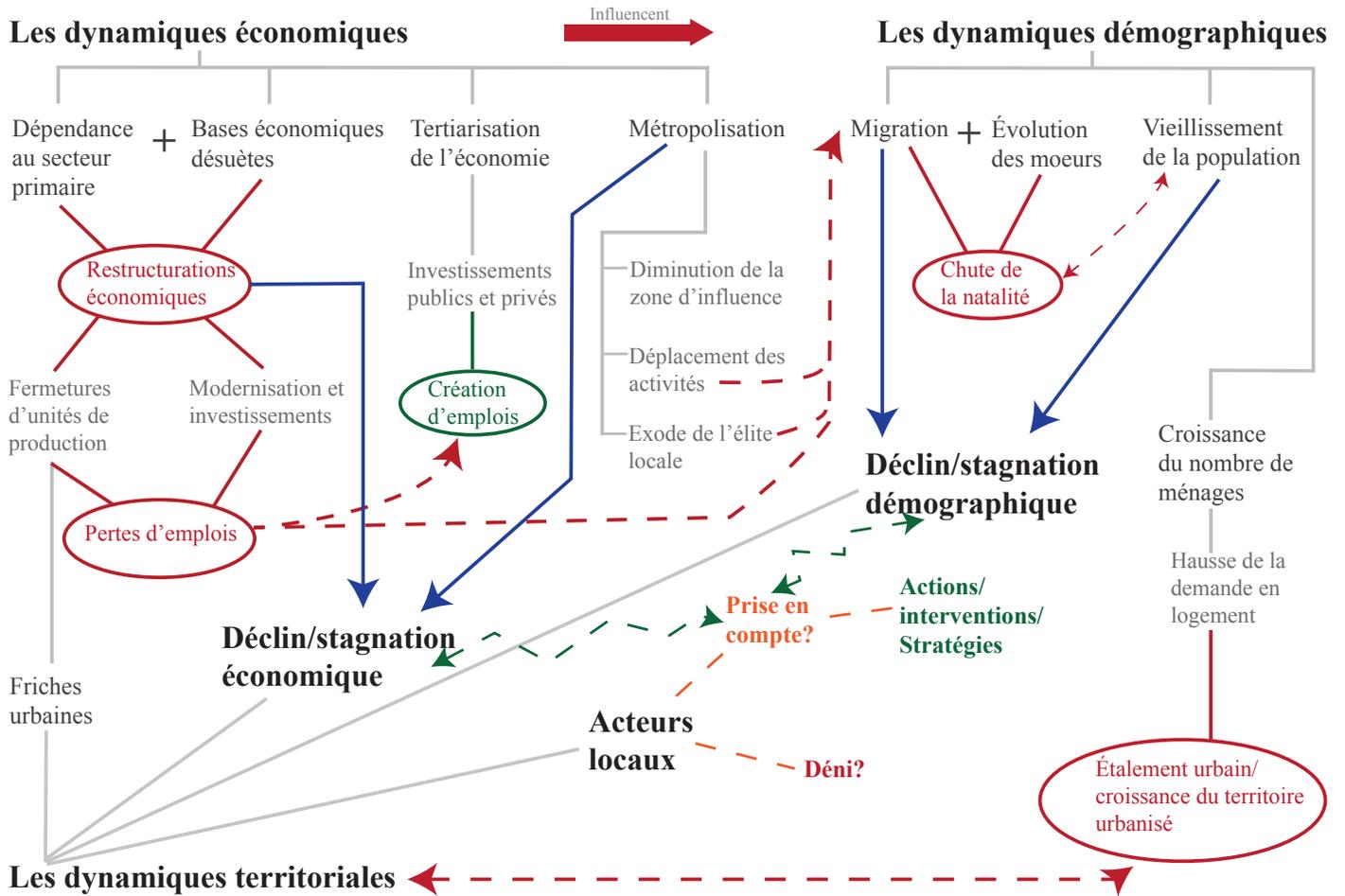
© Michaël Tremblay

Source : Institut de la statistique du Québec

*Emplacement : Chapitre 1*

# ANNEXE 4

Annexe 4 : Schéma conceptuel de la décroissance urbaine



© Michaël Tremblay

# ***ANNEXE 5***

---

## ***Annexe 5 : Le cadre des entretiens***

### 1- Le développement général de la ville

Comment qualifieriez-vous le développement actuel de la ville ?

Comment les dynamiques économiques influencent-elles le développement ?

Comment les dynamiques démographiques influencent-elles le développement ?

### 2- La décroissance démographique

Il a eu une période de stagnation et même de recul démographique au cours des 30 dernières années, selon vous, est-ce que cela a influencé le développement urbain ?

Comment percevez-vous les données plutôt positives du recensement de 2011 ?

Est-ce que vous percevez un lien entre l'évolution démographique et les dynamiques économiques ?

Est-ce que vous percevez un lien entre les décisions de planification territoriale et le contexte démographique ?

### 3- Le vieillissement de la population

On sait que la population vieillit, que l'âge médian augmente particulièrement rapidement, quels impacts selon vous cette situation peut avoir sur le développement urbain, sur l'économie et sur la démographie ?

### 4- Les signes de déclin

Est-ce que selon vous certains secteurs de la ville son en déclin ? / est-ce que certain secteur se développe moins bien que d'autres ?

Lesquels ?

Selon vous, pourquoi ? Quels en sont les signes ?

Est-ce que vous avez mis en place, ou est-ce que, selon votre connaissance, des mesures ont été mises en place pour gérer cette situation ? Quelles sont les pratiques dans de tels cas ?

Selon vous, est-ce qu'il y a eu un déclin ? Est-ce qu'il y a un déclin actuellement ? Est-ce qu'il risque d'en avoir un ?

# ANNEXE 6

---

## *Annexe 6 : Extraits du discours des acteurs en fonction des attitudes et des stades de prise en compte de la décroissance*

### *Emplacement : Chapitre 1*

#### **1. La constatation et l'acceptation**

- « *Mais c'est là, c'est ce qu'on entend quand on voit des études. On voit une diminution de la population* » (Élu 2).
- « *La ville est en déclin démographique et ça c'est symptomatique* » (Élu 5).
- « *Dans le cadre de la vision, on a analysé tout ce qui pouvait nous menacer et ça c'était un point important. Il faut le partager mais il faut aussi savoir que ce n'est pas un élément qui est quotidien* » (Aménageur 2).
- « *On a eu un déclin important. Ça, c'est documenté* » (Aménageur 2).
- [En parlant des prévisions de chute démographique] « *Et tout ce discours là commence à rentrer. On a encore le temps de bouger et la transition commence à se faire tranquillement dans le discours des gens, dans les réunions* » (Aménageur 4).
- « *Je crois que nous sommes la seule municipalité de 100 000 habitants et plus qui est en décroissance démographique au Québec* » (Acteur économique 2).

#### **2. Le questionnement et la remise en cause de la situation actuelle**

- « *Le monde pense que présentement ça va bien. Mais à un moment donné, il faut se sortir la tête du sable* » (Élu 5).
- « *Malgré l'optimisme ambiant, malgré le nombre important de constructions qui se fait, je n'arrive toujours pas à comprendre pourquoi il y a autant de constructions. Il risque à un moment donné d'y avoir des problèmes de reventes des maisons* » (Élu 5).
- « *C'est contradictoire, la population est en déclin, mais le développement est même en augmentation, si on parle du résidentiel* » (Aménageur 1).
- « *Présentement, on vit un événement exceptionnel. On est encore dans une période d'émission record de permis de construction. On sait bien qu'on est dans une bulle. On est encore dans de très bonnes conditions même si on voit que ça va s'essouffler. On voit qu'on est peut-être au sommet, mais on va commencer à redescendre là* » (Aménageur 2).
- [À propos du développement résidentiel important en lien avec la chute démographique] « *Mais j'ai toujours de la misère, si ce n'était pas des chiffres que j'ai sous les yeux, je pourrais difficilement arriver à ce constat là* » (Aménageur 2).

## ANNEXE 6 (suite)

---

### Annexe 6 : Extraits du discours des acteurs en fonction des attitudes et des stades de prise en compte de la décroissance

#### Emplacement : Chapitre 1

#### 3. L'admission partielle

- « *Moi je pense qu'il y a un dépérissement régional qui est réel* » (Élu 1).
- [À propos des prévisions démographiques déclinantes] « *C'est le Québec au complet, le Québec profond* » (Élu 2).
- [Est-ce que vous croyez qu'il y a eu un déclin, à Saguenay dans les 10 ou 20 dernières années ?] « *Je ne dirais pas dans les 10 dernières années. Mais dans les 15 dernières* » (Élu 2).
- « *Pour Chicoutimi, fais-toi en pas avec ça. Au niveau de la dévitalisation il n'y en a pas* » (Élu 5).
- « *Ici, on sent un vieillissement accéléré de la population. Mais de toute façon dans le Québec en général, le problème c'est ça* » (Élu 5).
- « *Au niveau de la démographie, c'est un problème au niveau du Québec. Les régions périphériques, on a toujours eu des problèmes* » (Élu 5).
- « *Il y a un déclin à La Baie, mais il y a quand même un maintien à Chicoutimi, et un plus fort développement à Jonquière* » (Aménageur 1).
- « *Mais moi personnellement, mon district, je te dirais que ce n'est pas pire qu'ailleurs* » (Élu 6).
- « *On en a eu un, un déclin. Il y a 5 ans, 10 ans et lors des récessions aussi. C'est sûr que les petites villes sont plus vulnérables* » (Acteur économique 1).

#### 4. La contradiction et le malaise dans le discours

- « *Pour la région, je suis peut-être optimiste, je ne le souhaite pas* » (Élu 1).
- « *Ouais peut-être, le déclin de la périphérie régionale, on en profite peut-être* » (Élu 1).
- [À la question : Est-ce que vous croyez qu'il y a eu un déclin ici, au cours des 10 ou 20 dernières années?] « *Non, il y a eu un déclin démographique, c'est sûr* » (Élu 2).
- « *Le déclin a été quand même... Et les gens n'investissent plus dans leur maison à ce moment-là* » (Élu 4).
- [À la question : Et avec ces perspectives démographiques alarmantes, est-ce que vous croyez qu'il pourrait se créer une problématique de chute de la demande, ce qui rendrait la revente des maisons plus difficile?] « *Je ne pense pas que ça se produise. Mais je ne suis pas sûr que ça ne se produise pas. Pas sûr que d'ici 15 ans, il n'y aura pas des gens qui auront de la difficulté à vendre leur maison. Ça pourrait se produire* » (Aménageur 3).

## ***ANNEXE 6 (suite)***

---

### ***5. La déviation du discours sur la croissance et les éléments positifs***

- [À la question : Selon vous, est-ce qu'il y a certains secteurs de la ville que l'on pourrait qualifier de dévitalisés?] « *Actuellement, il n'y a aucune zone dévitalisée, on est plutôt en expansion* » (Élu 5).
- « *On porte attention actuellement aux éléments positifs, sur la croissance que l'on a* » (Aménageur 2).
- [À la question : Est-ce que vous croyez que par le passé on a connu un déclin ici à Saguenay?] « *Est-ce que les belles années de la ville sont derrière nous ? Moi je ne pense pas. Actuellement, moi je vois la ville se développer de façon inespérée [...]* » [Donc, actuellement on serait dans une phase de croissance?] « *Oui, une phase de développement économique. Ça c'est inespéré, c'est magique. Donc, on a été heureusement chanceux dans le contexte économique. On a sauvé les meubles* » (Aménageur 3).
- [À propos des prévisions et de la situation future] « *Moi je pense qu'il faut avoir confiance en l'avenir. Il faut être optimiste* » (Aménageur 3).
- [À propos du développement actuel] « *Ce qui se passe présentement c'est très positif et on croise les doigts. On a renversé la vapeur* » (Élu 6).
- [Au sujet du développement actuel] « *Je pense qu'il y a une évolution vraiment positive depuis 5 ans. C'est sûr que c'est cyclique, ça dépend de la conjoncture économique, mais actuellement, il y a un vent de positivisme* » (Acteur économique 1).
- [Au sujet des dynamiques démographiques actuelles] « *Moi je pense que nous avons atteint un niveau de stabilisation. On a atteint une stabilité qui va aller en s'améliorant, moi je demeure très positif, à cause des efforts qui sont faits [...]. Moi je pense qu'il y a un effet positif. Il y a eu un effet de stabilisation, présentement on est en développement de nouveaux marchés. Moi je pense que ce développement aura un effet positif* » (Acteur économique 2).

### ***6. Le rejet et méfiance envers les prévisions et les statistiques***

- [Au sujet des projections démographiques qui prévoient un déclin de la population]. « *Historiquement, je me rappelle, on prévoyait 267 000 habitants au Saguenay, et on est monté à 300 000 habitants. Il faut faire attention à ça, à ces études là* » (Élu 1).
- [Au sujet du déclin démographique entre 1996 et 2006] « *Pour nous c'est intéressant de voir que la tendance, l'hémorragie est arrêtée, c'était le but. Et maintenant c'est reparti pour faire mentir les statistiques comme on aime bien dire* » (Élu 2).
- « *Je pourrais dire que ça fait à peu près 5 ans qu'on a repris les rennes. Que la situation s'est stabilisée et que nous sommes présentement en train de faire mentir les statistiques. On va remonter au niveau démographique* » (Élu 2).
- [À la question : Est-ce que vous pensez, en fonction des projections démographiques, que dans 20 ou 30 ans il y ait à nouveau un déclin?] « *Moi, j'ai de la misère à croire, à aller dans le sens que tu mentionnes* » (Élu 3).

## ***ANNEXE 6 (suite)***

---

- [Au sujet du développement immobilier important actuellement] « *On a eu beau analyser, la population ne grossit pas vite. Et malgré tout ça il y a beaucoup de constructions. Les «sages» ont fait des études et il n'y a pas eu de réponse. C'est pour ça qu'on se croise les doigts* » (Élu 6).
- [Au sujet des projections démographiques] « *Premièrement, il nous prévoyait la catastrophe du siècle avec la démographie, on tombait en déclin, il n'y avait pas de stabilisation. Donc, moi je trouve que c'est beaucoup moins négatif que c'était supposé l'être. Est-ce que ça va être si pire que ça? Est-ce que ça va tant que ça va descendre? Je ne suis pas certain. Moi je pense que la démographie et tout ça, ça va être moins pire que ce qui est prévu. [...] Pour moi c'est un enjeu important. Dans le fond, moi je pense que ce sera moins négatif. Ils ne nous annonçaient pas une stabilisation comme on connaît actuellement* » (Acteur économique 1).
- [Au sujet des projections démographiques] « [Selon les prévisions d'une chute démographique à partir de 2026], *je me disais, [à l'époque], qu'il fallait arrêter de construire, de faire des routes, qu'il fallait arrêter de s'étaler, pour donner une structuration [urbaine], parce que 2026 c'était quasiment comme la fin du monde. Effectivement, ça l'a pogné un bout de temps. Et maintenant ça se construit partout, ça l'a recommencé de plus belle. Non, j'ai de la misère à y croire. Moi, je crois qu'on vit un grand moment à Saguenay actuellement* » (Acteur économique 2).

### ***7. Le refus d'évoquer et de concevoir la décroissance***

- [À la question : Selon vous, est-ce qu'il y a certains secteurs de la ville que l'on pourrait qualifier de déclinant ou en dévitalisation?] « *C'est sûr que les vieux quartiers, je ne dirais pas déclin, mais si tu compares avec les nouveaux quartiers, il y a un écart qui existe. Est-ce que c'est du déclin? Moi, je ne pense pas. C'est sûr qu'un milieu ancien où il y a surtout des locataires, ça fait des milieux moins dynamiques. Est-ce que c'est un déclin? Moi, je pense que non. C'est un profil de population qui est comme cela, qui n'a pas sa place ailleurs. Mais ce n'est pas du déclin* » (Élu 1).
- [À propos des prévisions démographiques] « *On voit une diminution de la population. Moi je n'aime pas ça entendre ça. Je n'aime pas me gargariser de ça. Ce n'est pas en popularisant ça, en diffusant ça qu'on s'aide. Au contraire, d'ailleurs, il n'y a pas un commerçant qui s'amuse et qui prend plaisir à entretenir et à véhiculer ça. Il faut inverser ça. On cherche des façons de se développer. Non ce n'est pas souhaitable, parce que l'histoire du monde, c'est pas dans la décroissance, c'est dans la croissance. Je pense que l'être humain est un être de croissance* » (Élu 1).
- [À la question : Est-ce qu'il y a des secteurs que vous qualifieriez en déclin à Jonquière ou à Ville de Saguenay?] « *On est tout en essor partout. Ouais vraiment, Ville de Saguenay, je ne peux pas dire qu'il y a du déclin nulle part, dans un secteur ou un quartier, non. Ce qu'on constate ce sont des problématiques ponctuelles* » (Élu 2).

# ANNEXE 7

## Annexe 7 : Évolution du taux de migration pour le Haut-Saguenay entre 1860 et 1960

Source : Pouyez et Lavoie, 1983

© Michaël Tremblay

Emplacement : Chapitre 3

